

la sécurité  
au fil  
des années.

NATIONALE SUISSE  
ASSURANCES

Agence générale Neuchâtel  
Marino Locarnini  
Fbg-de-l'Hôpital 9 - ☎ (038) 25 16 22  
167818-83

Notre carte géante  
en couleur  
du Tour de France

(Page 11)

CHRONIQUE RÉGIONALE:  
pages 2, 3, 4, 7, 9 et 16.

CARNET DU JOUR:  
page 2.

TOUS LES SPORTS:  
pages 12 et 14.

PROGRAMMES RADIO/TV:  
page 17.

INTERNATIONALE  
ET NATIONALE:  
page 19 et 20.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

# Trafic d'armes en Romandie

Certaines avaient été achetées à Neuchâtel

BERNE, (ATS). — Un vaste trafic d'armes a été découvert récemment dans les cantons de Vaud et de Genève, a indiqué lundi le ministère public de la Confédération. Une quarantaine de personnes, domiciliées dans ces deux cantons, ont été interpellées au début de ce mois et certaines d'entre elles sont encore en détention. Environ 430 armes, de divers calibres, ont été saisies.

Ce trafic d'armes se déroulait avant tout sur territoire suisse, avec des ramifications en France. Ce commerce clandestin a porté sur une quantité importante d'armes non autorisées ou non déclarées, de type automati-

que ou semi-automatique, entre autres des fusils d'assaut de l'armée suisse, des mitraillettes et des armes de poing de gros calibre.

NEUCHÂTEL ET LUCERNE

L'enquête menée en collaboration avec les polices cantonales vaudoise et genevoise a abouti à la saisie de 430 armes, dont certaines provenaient de cambriolages. Il a pu être établi que le reste avait été acheté clandestinement sur les «marchés parallèles» des bourses aux armes de Neuchâtel et de Lucerne, voire sur certains marchés aux puces, pour être ensuite transformées

et revendues, sans aucune autorisation, tant à des collectionneurs qu'à des membres du «milieu», aussi bien en Suisse qu'en France.

Plusieurs membres de ce réseau sont encore sous les verrous. L'écoulement des armes se faisait par diverses personnes, mais principalement par un teneur d'établissements publics et par un armurier, domiciliés tous deux à Genève.

L'armurier est de plus accusé d'avoir falsifié certaines demandes officielles en vue de la vente régulière d'armes. Lire également en page 3.

# Compromis en RFA

BONN, (ATS/Reuter/AP). — Les médiateurs chargés de régler la «crise des 35 heures» qui paralyse l'industrie automobile d'Allemagne fédérale depuis plusieurs semaines ont annoncé

lundi la mise au point d'un compromis qui devrait mettre fin au conflit entre le syndicat IG-Metall et le patronat.

Le président de la commission d'ar-

bitrage, M. Georg Leber, a affirmé que la proposition de médiation n'avait pas encore été transmise aux deux parties, mais qu'elle serait probablement considérée comme très acceptable d'un côté comme de l'autre. Cette proposition sera rendue publique mardi.

M. Leber a souhaité que le compromis permette de régler pour la fin de cette semaine le plus grave conflit social qui ait affecté la RFA depuis la dernière guerre.



Pendant ce temps, à Ludwigsburg, les grévistes avaient accroché des pancartes sur des chameaux pour faire savoir ce qu'ils pensaient de leurs patrons. (Téléphoto AP)

# Histoire d'œufs

LONDRES (AP). — Les fermiers britanniques sont traditionnellement conservateurs, mais ce sont pourtant les femmes de deux d'entre eux qui ont avoué avoir fourni les œufs ayant servi de projectiles contre Margaret Thatcher dans le Pays de Galles samedi (voir notre dernière édition).

«Je ne peux pas affirmer formellement que j'ai bien lancé l'œuf qui a atteint le premier ministre, mais je pense que c'était l'un des miens», a confié non sans une certaine fierté une fermière du Pays de Galles, Thea Bigland.

«Nous n'avions pas l'intention de blesser M<sup>me</sup> Thatcher, mais j'aurais aimé qu'elle reçoive plus d'œufs. Quel dommage aussi que les œufs n'étaient pas pourris»...

Et puis, solidarité oblige, les agricultrices ont avoué avoir donné gratuitement «quelques œufs» aux femmes des mineurs en grève.

# Belle bis

GENÈVE, (ATS). — Alexandru Lacatus, le condamné qui s'est coupé deux doigts pour clamer son innocence, s'est évadé une nouvelle fois de la clinique psychiatrique genevoise de Bel-Air. L'homme est parvenu, dans la nuit de dimanche à lundi, à démonter le système de verrouillage d'une fenêtre du pavillon de la clinique où il était interné, puis a disparu sans laisser de trace.

A. Lacatus, apatride d'origine roumaine, réfugié politique en France, s'était déjà enfui, en mai, de la même clinique où il était interné à la suite de deux tentatives de suicide.

L'homme a été condamné en février dernier aux Assises à trois ans de réclusion pour vol et tentative de vol. Le 15 juin, la Cour de cassation a rejeté un recours de Lacatus.

# Nouvelle ordonnance sur le contrôle des viandes Du plomb dans l'aile

BERNE, (ATS). — Le projet d'une nouvelle ordonnance sur le contrôle des viandes a été mal accueilli par les cantons et les organisations intéressées. C'est ce qu'a indiqué lundi le département fédéral de l'économie publique (DFEP).

Aussi, ce département se contentera-t-il d'une révision plus modeste en ne reprenant que les points approuvés par la majorité des milieux consultés, soit en particulier les nouvelles dispositions sur la déclaration des marchandises.

C'est en septembre 1983, que le DFEP avait ouvert cette procédure de consultation sur la révision de l'ordonnance qui date de 1957. Fin mars 1984, soit à la date limite, 139 réponses, dont celles des 26 cantons, étaient rentrées. La très

grande majorité des avis exprimés rejette une modification en profondeur de cette ordonnance. On estime généralement qu'il faut attendre la fin de la révision totale de la loi sur les denrées alimentaires afin d'avoir des idées claires, notamment sur l'organisation des contrôles.

OÙ TROUVER DE LA VIANDE

L'une des innovations les plus contestées aurait permis la vente de viande par-

tout où les installations exigées par la loi sont disponibles. Or, la majorité des cantons, les associations de vétérinaires et, bien sûr, les organisations de bouchers préfèrent la réglementation actuelle qui définit les types de commerces pouvant vendre de la viande (boucheries, commerces de comestibles, etc.). Pour eux, la vente de viande hachée dans les commerces d'alimentation poserait de gros problèmes d'hygiène. En outre, seul le canton du Jura et quelques organisations isolées admettent la vente de viande chevaline dans des commerces autres que des boucheries chevalines.

La majorité des milieux consultés conteste également l'extension des compétences de police alimentaire à la production agricole. Pour le DFEP, cette modification servait avant tout au dépistage précoce des abus de médicaments dans l'élevage d'animaux.

Les cantons font valoir le manque de capacité de leurs laboratoires et le coût élevé de ces analyses. Parmi les modifications rejetées tant par les organisations de consommateurs et les associations de bouchers, citons enfin la proposition de lever toute restriction pour les recettes de préparations carnées dans la mesure où la composition est clairement indiquée sur l'emballage.

# Mort d'un philosophe

PARIS (ATS/AFP). — Michel Foucault, philosophe et historien, professeur au collège de France, est mort lundi à Paris, à l'âge de 58 ans.

Hospitalisé à la clinique des maladies du système nerveux, on avait appris le 21 juin dernier qu'il avait été admis dans le service de réanimation du D<sup>r</sup> Sauron.

# Raté pour Discovery

CAP-CANAVERAL, (ATS/REUTER/AP). — Le premier vol de la navette «Discovery» a été ajourné lundi en raison de problèmes d'ordinateur.

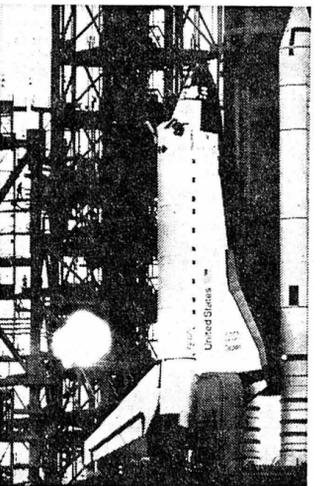
Le lancement était prévu à 14 h 43. Alors qu'on en était dans le compte à rebours à neuf minutes de la mise à feu, un porte-parole de l'agence spatiale a annoncé que des problèmes d'ordinateur non expliqués avaient provoqué l'arrêt du compte à rebours. De nombreux experts se sont penchés sur le problème sans trouver la solution.

Un incident similaire avait déjà retardé de deux jours le lancement de la première navette américaine, en avril 1981.

DÉPART AUJOURD'HUI

Le lancement a été reporté à aujourd'hui à 14 h 43.

Toutefois, la NASA a précisé que les essais des ordinateurs ne seraient terminés que dans la nuit (2 h du matin en Europe) et que la météo était susceptible de compromettre le lancement aujourd'hui.



Discovery est restée sur sa rampe de lancement. (Téléphoto AP)

# L'heure du pain blanc à Fontainebleau

FONTAINEBLEAU (AP). — «Une bonne atmosphère de travail règne aujourd'hui et il n'y a hypothèque sur rien: tout est ouvert, la conversation peut commencer et l'on verra jusqu'à quel point elle peut se poursuivre, ce que les Britanniques peuvent offrir et à quelle ligne se tiendront finalement les neuf autres partenaires...», a déclaré, lundi après-midi, à propos de la con-

tribution britannique au budget de la CEE, M. Michel Vauzelle, porte-parole de la présidence de la République française, après l'allocation de bienvenue du chef de l'Etat au sommet européen, qui s'est ouvert lundi après-midi dans le prestigieux cadre du château de Fontainebleau.

«Beaucoup de grains ont été semés» depuis Athènes, a rappelé le pré-

sident Mitterrand, et bien des points jugés «impossibles» ont été réglés au sommet de Bruxelles.

Par ailleurs, cette semaine, le chef de l'Etat se rendra en Espagne et au Portugal pour faire avec les dirigeants des deux pays le point de l'élargissement de la Communauté tel qu'il apparaîtra au terme des travaux du sommet de Fontainebleau.

PAS DE CONCESSION

M<sup>me</sup> Margaret Thatcher a fait un commentaire sur le récent sommet de Londres, qui a réuni les pays les plus industrialisés du monde non communiste, puis M. Mitterrand a évoqué les discussions qu'il avait eues à Moscou avec les responsables du Kremlin.

Il reste qu'en abordant d'entrée, à la demande du président français, les problèmes internationaux — c'est-à-dire le dossier qui réunit le plus large consensus —, les chefs de délégation ont commencé par manger leur pain blanc. Les véritables difficultés devaient surgir dans la soirée, car M<sup>me</sup> Thatcher a fait savoir qu'elle n'avait aucune nouvelle proposition à présenter. Elle souhaite seulement que la discussion sur la contribution britannique au budget européen soit reprise au point même où elle en était restée à Bruxelles.



Kohl et Mitterrand: un face à face de plus. (Téléphoto AP)

## Les idées et les faits

### Les adieux de Fontainebleau

Halte à Fontainebleau. Ils sont venus, ils sont tous là. Pour un nouveau sommet. Avec leurs problèmes et leurs fausses espérances. La crise de la CEE s'aggrave, et pourtant rien n'y change. Les échéances se bousculent sans apporter la moindre solution. Les caisses du Marché commun sont vides. Le coût du soutien à la politique agricole commune était estimé à plus de 30 milliards de francs suisses. Prévision bousculée et il faudra encore des milliards pour faire face aux dépenses. Dérision: cette Europe, qui se veut si proche des aspirations populaires, est contrainte, pour survivre, de rogner sur les crédits du fonds social. Les difficultés financières de la CEE atteignent une telle gravité que Bruxelles se demande s'il lui sera possible d'honorer ses engagements.

C'est le moment que choisit Mitterrand pour marcher sur les nuages. Le président français rêve de grandeur, de défense européenne, de Charte sociale à l'échelle du Marché commun. Il semble plus urgent de panser certaines plaies. Sur le destin français pèse une dette extérieure brute estimée à 160 milliards de francs suisses. L'industrie automobile allemande perd chaque jour l'équivalent de 400 millions de francs suisses. Se parer des plumes du paon est facile. La réalité demande qu'on lui donne raison.

Or, en 1983, les investissements de la CEE en pourcentage du produit intérieur brut ont été de 19,4% contre 30,9% au Japon. En quelques années, le taux de croissance des payés

de la CEE a augmenté de 8,4% contre 22% au Japon.

Certains veulent appeler l'Espagne et le Portugal à la rescousse, mais le revenu des agriculteurs du Marché commun a diminué de 7% l'an dernier. Sur le plan industriel, la CEE a été obligée de réduire de 26 millions de tonnes ses capacités de production en acier. Des idées de grandeur? Pourquoi pas! Mais, en 1960, il y avait 2 millions de chômeurs dans l'Europe de Bruxelles. Il y en a eu 12 millions en 1983.

Les Dix vont d'une escale à l'autre. Fontainebleau prend le relais de Stuttgart, et de Bruxelles. Pourtant, sur le tapis vert de la conférence le même irritant problème, celui du montant de la contribution britannique au budget de la communauté. Comme toujours M<sup>me</sup> Thatcher se prépare à répéter la même phrase: «I want my money back...» Je veux récupérer mon argent.

Bien des participants à la conférence de Fontainebleau sont en sur-sis. Leur pouvoir s'effiloche, s'achève ou se détériore. Ils ont parlé de l'Europe, alors que leurs peuples, voici deux semaines, ont essentiellement pensé à la France, à l'Allemagne, à l'Italie. C'est pourquoi ce sommet ne sera pas cette fois qu'une escale. Fontainebleau risque, pour bien des acteurs, d'être aussi, comme pour Napoléon, la cité des adieux. Alors que l'Europe de Bruxelles s'enlise chaque mois un peu plus dans les évidences du quotidien.

L. GRANGER

Canton de Neuchâtel

Comment déranger un peu moins souvent le corps électoral?

(Page 3)

PUBLICITÉ

BIJOUX BONNET

Les Gordiens

design Eric Bonnet

# Neuchâtel dans la course \*

Préjudiciables aux intérêts de la Suisse prise dans son ensemble, des lenteurs incompréhensibles entravent au niveau fédéral et parlementaire la réalisation du projet privé de satellite de télévision TELSAT. Elles ne favorisent pas non plus la mise en valeur des moyens exceptionnels dont dispose le canton de Neuchâtel dans ce domaine.

A la question «Pouvons-nous décentraliser?», les dirigeants de TELSAT viennent d'apporter en effet une réponse en trois termes, réservant une place substantielle aux Neuchâtelois.

L'infrastructure terrestre de l'entreprise, prévoyant la création de plus de deux mille emplois, devrait s'appuyer sur trois piliers.

A Bâle-Ville et Bâle-Campagne s'établiraient les bases administratives et de production des programmes multilingues de TV (plusieurs centaines de journalistes et réalisateurs). A Bienne s'installeraient les départements du marketing et de la publicité. A Neuchâtel reviendrait le rôle de la participation technique.

Des contacts ont été pris à cet effet dans notre canton au niveau gouvernemental. Il est indéniable — et ce n'est pas seulement l'opinion des dirigeants de l'entreprise TELSAT — que, de tous les cantons, c'est Neuchâtel qui offre les meilleurs atouts pour une initiative de cette ampleur nationale et internationale.

Après la fusion, l'an dernier, à Neuchâtel, de la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique, du Centre électronique horloger et du Laboratoire suisse de recherches horlogères, les bases sont d'ores et déjà jetées ici pour une large ouverture sur l'avenir industriel de la Suisse dans les technologies de pointe. Et dans les activités spatiales, satellites, communications extra-planétaires, etc.

(A suivre)  
R.A.

Jeudi: ARIANE, TREMPIN SUISSÉ  
\* Voir la FAN depuis le 21 juin.

**AVIS TARDIFS**  
Réception des ordres jusqu'à 22 h.00

Aujourd'hui de 16 à 17 h dans la zone piétonne  
**Défilé des éléphants**  
et show de l'orchestre et des 3 clowns du cirque Knie  
Patronné par les Armourens avec la participation de GHT, NEC et Aux Gourmets 192729-76

Pour nos clients nous cherchons plusieurs  
**mécaniciens de précision**  
urgent tél. 24 31 31 192817-76

**RAPPEL À NOS ABONNÉS**  
Pour vos changements d'adresse de vacances  
**DÉLAI : 5 jours à l'avance**

Feuille d'avis de Neuchâtel  
Service diffusion 192932-76

jeudi 28 juin 1984 à 20 heures  
**CONCERT**  
du chœur et de l'orchestre de l'École secondaire régionale de Neuchâtel 192879-76  
au Temple du bas

**Action** escalopes de dinde 140  
100 g  
Bougeries Coop + principaux magasins  
192888-76

Urgent nous cherchons plusieurs maçons Suisse ou permis valable  
tél. 24 31 31 192815-76

Cherchons Filles de buffet  
Sommeliers/ières  
Téléphone: 41 26 81 192804-76

**POULETS** frais de Bourg-en-Bresse  
Prêts à rôtir env. 1 kg la pièce 7.-  
190621-76  
Aux Gourmets

**CARNET DU JOUR**

Place du Port: Cirque Knie. Institut de physique: 17 h 30, Transports et environnement, par T. Carrard.  
**EXPOSITIONS.**  
Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique lundi de 13 h à 20 h; du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.  
Musée d'art et d'histoire: Les collections du musée; Maximilien de Meuron et les peintres de la Suisse romande, de 10 h à 12 h; 14 h à 17 h.  
Musée d'ethnographie: Collections permanentes, de 10 h à 12 h; 14 h à 17 h. Objets prêtés, objets manipulés.  
Musée d'histoire naturelle: Les collections du musée, de 14 h à 17 h.  
Musée cantonal d'archéologie: de 14 h à 17 h.  
Bibliothèque publique et universitaire, Salle Rousseau: Mercredi et samedi de 14 h à 17 h, J.-J. Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel.  
Galerie de l'Évêque: Peintures et gravures neuchâtoises.  
Galerie Ditesheim: Gisèle Celan-Lestrange - pastels.  
Galerie du Faubourg: Giuseppe Santomaso, aquarelles, huiles.  
Galerie de l'Orangerie: Exposition estivale, rétrospective, 1983-1984.  
Galère du Centre culturel: Sergio Alvarez Frugoni - peintures.  
Ecole club Migros: Claudévard, peintures et dessins.  
**TOURISME.**  
Office du tourisme de Neuchâtel: Place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.  
**CINÉMAS.**  
Apollo: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, Footloose. 12 ans. Dolby stéréo.  
Palace: 17 h 30, 20 h 45, L'ascenseur. 16 ans. 2<sup>me</sup> semaine.  
Arcades: 17 h 30, 20 h 30, Pinot simple flic, 14 ans.  
Rex: 20 h 45, La femme publique, 18 ans.  
Studio: 17 h 30, 21 h, Breakin' (Break Street 84), 12 ans.  
Bio: 20 h 45, L'éducation de Rita, 12 ans.  
CONCERT  
Plateau libre (fermé le dimanche): Paulinho Ramos.  
**DANCINGS** (jusqu'à 2 h)  
Bavaria. La Grange (fermé le dimanche).

**AVIS TARDIFS**  
Réception des ordres jusqu'à 22 h.00

Pour mission en déplacement nous cherchons un tuyauteur ou serrurier  
tél. 24 31 31. 192816-76

**MIXI**  
mercredi musique exceptionnel  
Mercredi 4 juillet 1984 à 20 h 30 avec LES AMIS DU JAZZ VITTORIO PERLA  
GILBERT SCHWAB Prix unique Fr. 16.-  
Retrait des billets et réservations Société de Navigation Tél. (038) 25 40 12/57 192905-76

**TOUR DE VILLE**  
Brillant trompettiste aux Fausses-Brayes

● NEUCHÂTEL compte actuellement une jeune génération de souffleurs qui ne tarderont pas à se faire connaître bien au-delà de nos frontières par la haute tenue de leur métier et la qualité de leurs interprétations.  
Parmi eux, Pierre-Alain Monot, trompette, élève d'André Besançon, qui présente un récital pour l'obtention du diplôme de virtuosité à la salle de musique des Fausses-Brayes samedi en fin d'après-midi.  
On ne sait ce qu'il faut admirer le plus chez ce jeune musicien, de sa finesse d'exécution, de sa maturité expressive, de sa technique brillante, ou encore de sa sonorité magnifique et distinguée.  
Bien sûr, dans le « Concerto » d'Henri Tomasi, page difficile, où la musique n'est pas toujours présente, c'est la technique qui prime. On sait combien les trompettistes redoutent cet ouvrage, tant il impose au soliste une succession toujours plus serrée d'obstacles techniques dangereux. Pourtant, et c'est un élément essentiel, Pierre-Alain Monot a réussi non seulement à dompter matériellement cette partition, mais encore à lui donner une dimension musicale dont elle semble à première vue dépourvue.  
En deuxième partie, il interprétait une « Légende » du compositeur roumain Georges Enesco. On doit avouer que cette partition n'est sans doute pas la meilleure du violoniste ami de Lipatti; pourtant, elle recèle ici et là quelques charmantes trouvailles et quelques tendres tournures mélodiques. Mais la forme en reste distendue et peu maîtrisée, de sorte qu'on ne suit que difficilement l'évolution de la pensée de l'auteur. Toute la poésie de cette page fut rendue à merveille par Pierre-Alain Monot qui renforçait ainsi encore l'estime du public et du jury. Ajoutons enfin qu'on ne pouvait guère demander meilleure accompagnatrice que Marie-Louise de Marval, au piano, qui suivait avec intelligence et métier chacune des inflexions du soliste.  
J.-Ph. B.

**Musique sacrée polonaise à la Collégiale**

● LA pologne, avec sa tradition musicale et religieuse, était présente jeudi soir à la Collégiale de Neuchâtel en réunissant un public enthousiaste et le Chœur de l'École polytechnique de Gilly, en Silésie. Ce chœur, conduit par Josef Szulc, puise ses membres dans les écoles secondaires, les facultés et les équipes d'ingénieurs travaillant dans l'industrie. C'est dire que ces voix permettent de nombreuses combinaisons que Josef Szulc dose avec finesse.  
La présence rayonnante de Josef Szulc permet au chœur non seulement d'évoquer, mais de raconter en vérité des actes liturgiques, avec cette faculté de rendre leur interprétation riche et apaisante.  
Le concert a débuté par la « Missa paschalis » du père Gorczycki dont les chants, basés sur le chant grégorien, offrent une diversité mélodique qui s'enchevêtre constamment. On retiendra également de ce chanoine un vibrant motet dédié à Marie, prestement scandé par les choristes.  
Une foule d'auteurs anonymes ou méconnus ont tracé au cours des siècles des hymnes simples et inspirés qui révèlent sans cesse la présence de la Trinité. A cet égard, un lumineux Bogu-rodzica (La mère de Dieu) ainsi que quelques psaumes respirent encore de toute leur vitalité.  
La musique polonaise de la Renaissance a été également évoquée avec les couleurs quasi magiques dessinées

**Des remous lors de la première séance du Conseil général de Cornaux**

De notre correspondant: Cornaux, localité d'habitude calme et paisible, vient de vivre une période agitée dont le point culminant a été atteint lors de la séance de constitution des autorités. La campagne électorale des dernières communales commença début mai; elle fut rude et quelquefois surnoise. Il y eut notamment un pamphlet visant personnellement le président de commune sortant, M. Jacques Boillat (soc), un tract radical de dernière minute contre les socialistes et, bien sûr, de la polémique de tous crans avant et après les élections...  
Vinrent les élections qui donnèrent les résultats suivants: 6 sièges aux libéraux (plus 2), 8 aux radicaux (plus 1), 3 au groupement des intérêts communaux (moins 1) et 10 aux socialistes (statu quo), le nombre total des sièges passant de 25 à 27. A la suite de ces résultats, les socialistes déclarèrent le soir du 20 mai vouloir garder leurs deux sièges au Conseil communal en continuant de faire confiance à leurs représentants sortants, soit MM. Jacques Boillat et François

Stauffer. Les partis libéral et radical ayant obtenu la majorité absolue du nouveau Conseil général entendaient bien poursuivre dans la ligne de la campagne électorale, c'est-à-dire évincer le socialiste Boillat au profit d'un second conseiller communal radical.  
DES PAROLES AMÈRES  
Ce fut donc la trame de fond lorsque le président de commune sortant, précisément M. Jacques Boillat, ouvrit la séance avec ces paroles amères:  
- Je suis encore président de commune pour dix minutes au moins, et à ce titre, j'ai le plaisir d'ouvrir la séance en vous donnant lecture de l'arrêté de validation du Conseil d'Etat...  
Puis ce fut la doynne du nouveau Conseil général, M<sup>me</sup> May Droz, qui assumait la présidence provisoire pour procéder à l'élection du bureau. Tous les membres de ce dernier furent élus tacitement, à savoir M<sup>me</sup> Dora Baraud (soc), présidente; M. Edouard Bovey (rad), 1<sup>er</sup> vice-président; M. Kurt Fercher (lib), 2<sup>me</sup> vice-président; M. Jean-Michel Schmid (Int. com.), secrétaire; M<sup>me</sup> Danièle Comel (soc), secrétaire adjointe; MM. Jean-Pierre Coudray (soc), Pierre-André Hauer (rad) et Etienne Droz (rad) questeurs et questeur remplaçant.

« JE VEUX CONTINUER DE RÊVER ! »  
Ce nouveau bureau installé, le nouvel élu remercia l'assemblée de la confiance qui lui était témoignée et le parti socialiste pour l' avoir initiée à la vie politique locale. Puis elle poursuivit:  
- Je ne serais pas sincère si je vous disais que je n'ai eu que des sentiments de satisfactions au sein du Conseil général. Cependant, j'ai réalisé pleinement les difficultés qu'il y avait à respecter la pensée individuelle de chacun. Et elle enchaîna en citant des paroles de Martin Luther King: « J'ai rêvé une nuit que Noirs et Blancs se donnaient la main ! »  
ÉLECTIONS DU CONSEIL COMMUNAL  
- Rien à voir avec le Conseil général de Cornaux, me direz-vous! Les données ne sont pas les mêmes! Mais à Cornaux aussi, nous portons tous des étiquettes et il est bien difficile de rester soi-même en ne décevant pas l'espoir mis en nous! Je veux continuer de rêver que je vis dans une société composée d'hommes et de femmes responsables qui respectent l'autre même s'il pense différemment, s'il n'est pas du même bord, qui agissent et oublient de critiquer, qui construisent au lieu de démolir, qui partagent sans se

soucier de la compétition, qui oublient l'ambition au profit de la patience. Vous avez élu une présidente, je me demande si après les luttes acharnées qui ont suivi les élections, un arbitre n'aurait pas été plus à même de diriger ce Conseil général!  
Une nouvelle fois, le ton était donné et on passa alors à la présentation des candidats au Conseil communal: MM. Pierre Girard (int. com.) sortant, Gilbert Capraro (lib) sortant, Mario Clottu (rad) nouveau, Jean-Pierre Cattin (rad) sortant, Jacques Boillat et François Stauffer (soc) sortants. Ces derniers sont proposés par M. Bernard Schneider qui se demande « si les dernières élections ont bouleversé l'échiquier politique de la commune » pour ajouter que les véritables forces en présence sont démontrées par les pourcentages des suffrages recueillis par chaque parti, ce qui donne la situation suivante: socialistes 35,39 %, radicaux 29,14 %, libéraux 22,38 % et Intérêts communaux 13,08 %. Si l'on admet que le Conseil communal doit être le reflet de ces tendances, une répartition indispensable doit intervenir.  
Comme le parti socialiste est toujours la première force politique de la localité, il revendique les deux sièges que le parti est en droit d'attendre.  
- Les deux candidats sortants que nous proposons ont obtenu la confiance et le soutien du peuple; ils se classèrent respectivement à la 3<sup>me</sup> et à la 6<sup>me</sup> place.  
Après cette déclaration, on passa au vote au bulletin secret. Au premier tour, 5 conseillers communaux furent élus, à savoir MM. Girard, Capraro, Clottu, Cattin et Stauffer, M. Boillat obtenant 10 voix.

**QUE FAIRE ?**  
On sait que suite à ces résultats, M. François Stauffer (soc) refusa son élection. Le président du Conseil général, M<sup>me</sup> Dora Baraud (soc) donna sa démission de cette charge en exprimant sa déception et en s'exclamant:  
- Et dire que l'on vit dans un pays où l'esprit démocratique est un modèle pour le monde entier! J'ai peine à le croire!  
En signe de protestation, le groupe socialiste quitta la salle où un nombreux public se pressa.  
Après ce coup de théâtre, comme devait déclarer M. Edouard Bovey (rad), premier vice-président, ce dernier fit précéder à l'élection au bulletin secret du seul candidat libéral, M. Kurt Fercher, en remplacement de M. Stauffer. Puis il y eut un flottement quant à savoir quelle était la procédure à suivre: fallait-il oui ou non élire un nouveau président du Conseil général? On opta pour le oui et on désigna tacitement un nouveau bu-

reau qui se présente de la manière suivante: MM. Edouard Bovey (rad), président; Denis Monard (lib), premier vice-président; Jean-Michel Schmid (int. com.), 2<sup>me</sup> vice-président; Pierre-André Hauer (rad), secrétaire; M<sup>me</sup> Danièle Comel (soc) secrétaire suppléante - incertain.  
En clôturant la séance, le président Bovey demanda l'aide de ses pairs lors de futures séances car, ajouta-t-il, « elles seront probablement difficiles, voire épiques ».  
W. M.

**PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL**

(c) Hier soir le législatif a siégé pour élire le Conseil communal et les diverses commissions. Le président du Conseil général est M. Walter Zwahlen (lib), alors que le nouveau Conseil communal se compose de MM. Ernest Imschmid (rad), Jean-Michel de Montmolin (lib nouveau), Emile Amstutz (rad), Michel Javet (soc) et de M<sup>me</sup> Jacqueline Bader (lib nouvelle).  
CRESSIER  
**Spectacle d'enfants**  
(c) Mercredi, un nombreux public a assisté au merveilleux spectacle présenté par les enfants de 1<sup>re</sup> année de M<sup>lle</sup> Gubser et ceux de 4<sup>me</sup> année de M<sup>lle</sup> de Cristofano. Cette représentation pleine de poésie, composée de chants et de ballets, a été interprétée avec tellement de fraîcheur et de spontanéité que l'assistance en était enthousiasmée et aurait bien voulu suivre « le petit train fou » tout en gardant « la tête dans les nuages » pendant de longues minutes encore. Il faut donc féliciter les enfants qui se sont dépassés ainsi que les maîtresses qui donnent leur temps sans compter pour le plus grand plaisir des élèves et de leurs parents. On peut encore rappeler que le spectacle des deux classes de 5<sup>me</sup> année aura lieu mercredi soir à la Maison Vallier.

**RÉPARTITION DES TÂCHES AU CONSEIL COMMUNAL**

(c) Le Conseil communal élu mercredi passé par le Conseil général a tenu sa première séance lundi soir. Son bureau est constitué de la façon suivante: présidence, M. Jean-Louis Gyger; vice-président, M. Jacques-Edgar Ruedin; secrétaire, M. Jean-Louis Simonet. Les services se répartissent de la façon suivante: travaux publics, services sociaux: M. Jean-Louis Gyger; police, urbanisme: M. Jacques-Edgar Ruedin; services industriels: M. Jean-Louis Simonet; bâtiments, instruction publique: M. Léandre Schmid; finances, forêts, domaines: M. Roland Tschanz. Le délégué du Conseil communal au syndicat intercommunal de l'EFRR sera M. Léandre Schmid; celui à la Châtellenie de Thielle, M. Roland Tschanz. Aux Vignolants, M. Jean-Louis Gyger représentera la commune au sein du conseil des Sept et M. Jacques-Edgar Ruedin à celui des Quarante.  
LA PRISE IMER  
**Perte de maîtrise: grièvement blessé**  
Dimanche soir une voiture conduite par M. Steve Hirtzel, domicilié à Fleurier, circulait sur la route cantonale de Rochefort à Corcelles; à la hauteur de la Prise Imer, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route, franchissant une glissière de sécurité et a terminé sa course dans la forêt. L'ambulance a transporté M. Hirtzel, grièvement blessé, à l'hôpital des Cadolles.

**Brillant trompettiste aux Fausses-Brayes**

● NEUCHÂTEL compte actuellement une jeune génération de souffleurs qui ne tarderont pas à se faire connaître bien au-delà de nos frontières par la haute tenue de leur métier et la qualité de leurs interprétations. Parmi eux, Pierre-Alain Monot, trompette, élève d'André Besançon, qui présente un récital pour l'obtention du diplôme de virtuosité à la salle de musique des Fausses-Brayes samedi en fin d'après-midi. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus chez ce jeune musicien, de sa finesse d'exécution, de sa maturité expressive, de sa technique brillante, ou encore de sa sonorité magnifique et distinguée. Bien sûr, dans le « Concerto » d'Henri Tomasi, page difficile, où la musique n'est pas toujours présente, c'est la technique qui prime. On sait combien les trompettistes redoutent cet ouvrage, tant il impose au soliste une succession toujours plus serrée d'obstacles techniques dangereux. Pourtant, et c'est un élément essentiel, Pierre-Alain Monot a réussi non seulement à dompter matériellement cette partition, mais encore à lui donner une dimension musicale dont elle semble à première vue dépourvue. En deuxième partie, il interprétait une « Légende » du compositeur roumain Georges Enesco. On doit avouer que cette partition n'est sans doute pas la meilleure du violoniste ami de Lipatti; pourtant, elle recèle ici et là quelques charmantes trouvailles et quelques tendres tournures mélodiques. Mais la forme en reste distendue et peu maîtrisée, de sorte qu'on ne suit que difficilement l'évolution de la pensée de l'auteur. Toute la poésie de cette page fut rendue à merveille par Pierre-Alain Monot qui renforçait ainsi encore l'estime du public et du jury. Ajoutons enfin qu'on ne pouvait guère demander meilleure accompagnatrice que Marie-Louise de Marval, au piano, qui suivait avec intelligence et métier chacune des inflexions du soliste. J.-Ph. B.

**Musique sacrée polonaise à la Collégiale**

● LA pologne, avec sa tradition musicale et religieuse, était présente jeudi soir à la Collégiale de Neuchâtel en réunissant un public enthousiaste et le Chœur de l'École polytechnique de Gilly, en Silésie. Ce chœur, conduit par Josef Szulc, puise ses membres dans les écoles secondaires, les facultés et les équipes d'ingénieurs travaillant dans l'industrie. C'est dire que ces voix permettent de nombreuses combinaisons que Josef Szulc dose avec finesse. La présence rayonnante de Josef Szulc permet au chœur non seulement d'évoquer, mais de raconter en vérité des actes liturgiques, avec cette faculté de rendre leur interprétation riche et apaisante. Le concert a débuté par la « Missa paschalis » du père Gorczycki dont les chants, basés sur le chant grégorien, offrent une diversité mélodique qui s'enchevêtre constamment. On retiendra également de ce chanoine un vibrant motet dédié à Marie, prestement scandé par les choristes. Une foule d'auteurs anonymes ou méconnus ont tracé au cours des siècles des hymnes simples et inspirés qui révèlent sans cesse la présence de la Trinité. A cet égard, un lumineux Bogu-rodzica (La mère de Dieu) ainsi que quelques psaumes respirent encore de toute leur vitalité. La musique polonaise de la Renaissance a été également évoquée avec les couleurs quasi magiques dessinées

**Patrouilleurs récompensés à Colombier**

(c) Les élèves des classes primaires qui ont assuré la sécurité de leurs camarades durant une année scolaire en exerçant les fonctions de patrouilleurs scolaires ont été récompensés par les autorités communales. Ils ont d'abord été conduits à la station piscicole où M. E. Hofmann leur a expliqué la manière d'élever des poissons et les raisons de cet élevage destiné au repeuplement du lac et des rivières en palées, bondelles, brochets, truites, ombles chevaliers, etc.

A cette visite assistaient MM. L. von Allmen, conseiller communal, R. Weinmann, président de la commission scolaire, R. Goffinet, instituteur, ainsi que R. Mettraux, appointé de la police locale. Tout le monde s'est ensuite retrouvé lors d'une collation, servie à Paradis-Plage et offerte par l'autorité locale. M. L. von Allmen a adressé ses remerciements aux enfants en relevant l'importance de ces services rendus, puis une récompense a été remise à chacun.



TABLEAU DE FAMILLE. - Il ne manque personne pour la photo. (Avipress P. Truthardt)

**C'est arrivé demain**

**Mercredi 27 juin, 179<sup>me</sup> jour de l'année. Fêtes à souhaiter: Fernand, Fernande.**  
Principaux anniversaires historiques: 1982 - La navette américaine « Challenger » est lancée de Cap Canaveral avec deux astronautes et sa première charge militaire à bord.  
1980 - Le président Giscard d'Estaing révèle que la France a procédé à l'expérimentation d'une bombe à neutrons, mais qu'aucune décision n'a été prise quant à sa mise en fabrication.  
1974 - La France et l'Iran signent un accord d'une durée de 10 ans portant sur la fourniture de cinq réacteurs nucléaires.  
1958 - Un avion de transport militaire américain, parti de Turquie à destination de l'Iran, s'écrase dans les mauvais temps et est abattu au-dessus du territoire soviétique.  
1950 - Le secrétaire général de l'ONU, M. Trygve Lie, demande aux pays membres de l'Organisation mondiale d'aider la Corée du Sud à résister à l'attaque du Nord. Le président Harry Truman ordonne l'intervention de la marine et de l'aviation américaines.  
1946 - Les quatre Grands décident la cession par l'Italie des îles du Dodécanèse à la Grèce ainsi que de Brigue et Tende à la France.  
1944 - Les forces alliées libèrent Cherbourg.  
1940 - L'URSS envahit la Roumanie après le refus du roi Carol de céder la Bessarabie et la Boukovie.  
1858 - La Chine signe avec la France un traité ouvrant de nombreux ports chinois au commerce occidental.  
1795 - Une armée anglaise débarque à Quiberon pour venir en aide aux royalistes.  
Elle est née le 27 juin: L'universitaire aveugle et sourde américaine Helen Keller (1880-1968). (AP)

**CORRESPONDANCES**

**La JOC et la visite du pape**

« Monsieur le rédacteur en chef, A la suite de l'article « Un Neuchâtois a parlé au pape », paru dans la FAN du 19 juin 1984, la Jeunesse ouvrière chrétienne tient à corriger certaines erreurs qui se sont glissées dans le texte.  
1. La Jeunesse ouvrière chrétienne n'a jamais dit qu'elle était hostile au principe même de la visite du pape.  
2. La Jeunesse ouvrière chrétienne n'a jamais demandé à Michel Rodrigues, et par lui à la Jeunesse étudiante catholique de représenter notre mouvement le 13 juin à Fribourg.  
3. Quant à la participation de la Jeunesse ouvrière chrétienne à la visite du pape en Suisse, nous tenons à dire ce qui suit:  
- des militants de la Jeunesse ouvrière chrétienne étaient présents à Fribourg. De plus, dans le journal « La Suisse », n'est-ce pas une militante de la JOC qui nous est montrée en photo et qui, au nom de tous les jeunes catholiques du canton de Neuchâtel, apporte au pape une

« feuille » de chômage, symbole des difficultés économiques que rencontre le canton de Neuchâtel?  
- des militants de la Jeunesse ouvrière chrétienne étaient également présents sur la prairie de Tribschengam-See (Lucerne) lorsque le pape a rencontré les étrangers en Suisse.  
- enfin, le permanent romand de notre mouvement était présent à Einsiedeln lorsque le pape a reçu les délégués de l'Apostolat des laïcs.  
Voilà ce que nous tenions à dire sans formuler de jugement quant à la forme et quant au fond de l'article où Michel Rodrigues, membre de la Jeunesse étudiante catholique, apportait son point de vue et non le point de vue de notre mouvement comme certains auraient pu le croire. Veuillez croire...  
Pour la Jeunesse ouvrière chrétienne: Jean-Marc SUTTERLET, permanent romand; Gérard OVERNEY, aumônier romand. »

**Sport-Toto**

15 gagnants avec 13 points: 8480 fr. 40; 289 gagnants avec 12 points: 94 fr. 35; 2351 gagnants avec 11 points: 11 fr. 60; 10.788 gagnants avec 10 points: 2 fr. 55.

**Toto-X**

17 gagnants avec 5 numéros: 2313 fr. 40; 931 gagnants avec 4 numéros: 31 fr. 70; 12.711 gagnants avec 3 numéros: 4 fr. 65.  
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. - Somme approximative du premier rang au prochain concours: 250.000 francs.

**Loterie à numéros**

4 gagnants avec 6 numéros: 508.782 fr. 90; 17 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 11.764 fr. 70; 607 gagnants avec 4 numéros: 50 francs. 269.864 gagnants avec 3 numéros: 5 francs.

**Pari mutuel romand Les rapports:**

Course française de dimanche: TRIO. Ordre: 3163 fr. 75; ordre différent: 632 fr. 75.  
QUARTO. Ordre: cagnotte, 749 fr. 25; ordre différent: cagnotte, 545 fr. 35.  
LOTO. 7 points: cagnotte, 4016 fr. 80; 6 points: 17 fr. 70; 5 points 2 fr. 35.  
QUINTO. Cagnotte: 621 fr. 15.  
Course suisse de dimanche: TRIO. Ordre: 2714 fr. 25; ordre différent: 542 fr. 85.  
QUARTO. Ordre: 10.076 fr. 75; ordre différent: cagnotte, 5013 fr. 80.

## Grand Conseil

Si la justice manque de bras, elle ne manque pas de dossiers. Voilà deux choses proprement inconciliables. En 1982 déjà, le Tribunal cantonal avait estimé que les tribunaux manquaient de juges, et c'était notamment le cas de celui de Boudry, mais le Conseil d'Etat, dont on sait qu'il est toujours très près des sous de ses contribuables, avait fait traîner les choses en longueur. Pressé par les députés, il a enfin admis la nécessité d'un président suppléant à temps complet pour le tribunal de Boudry et le Grand conseil l'a admis avec lui, approuvant par 95 voix sans opposition cette révision de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (OJN). Mais ce président sera-t-il suffisant ?

### « C'EST MAIGRE ! »

Pour le Conseil d'Etat, dont on remarquera le réalisme et la franchise, il s'agit là d'une « solution minimum ».

— C'est bien cela, a dit poliment M. J.-F. Gruener (soc). Mais ce demi-poste sera-t-il suffisant ?

— En tout cas, c'est maigre !, a ajouté M. R. Moser (rad).

— A-t-on pensé que ce sont en fait les recours qui encombreront les tribunaux et surchargeront de travail les juges ?, devait relever M. A. de Dardel (lib-PPN).

Les populistes ont posé d'autres ques-

tions et M. Blaser a mis l'accent sur le fait que les suppléances étaient souvent assurées par des avocats qui, d'un coup de baguette magique, deviennent soudain « juges laïcs ». Il a donc vu là une incompatibilité notoire puisque la même personne peut passer successivement des deux côtés de la barrière, un jour être juge, un autre avocat. Il serait plus équitable de nommer des suppléants permanents car ceux qui ne jouent pas ce jeu sont automatiquement défavorisés. Un postulat populiste partait donc en guerre contre cet état de fait.

### LES JUGES ET L'ARGENT

Rejetant l'accusation portée contre le Conseil d'Etat de ne faire là que du rapiéçage, M. Pierre Dubois a appelé que la nomination de nouveaux juges aurait des impacts financiers non négligeables. Qui dit juge, dit locaux et secrétariat. Et avec M. de Dardel, il a expliqué que c'étaient surtout les recours qui encombraient les tribunaux de district. Répondant ensuite en Normand à M. Blaser, il a admis que la situation des suppléants pouvait paraître boiteuse mais qu'elle n'avait d'« impacts réels » ni sur le cours de la justice, ni sur la profession d'avocat.

Trois postulats s'accrochaient aux basques de cette révision de l'OJN qui furent développés après une interruption de séance, les présidents de groupes ayant décidé, contrairement à ce qu'esti-

maut M. de Dardel (lib-PPN), que l'entrée en matière pouvait être débattue. Déposé par M. Gruener (soc), le premier posait le problème aigu des locaux réservés au tribunal de district de Neuchâtel « après les efforts justifiés consentis en la matière pour les tribunaux de La Chaux-de-Fonds, de Môtiers et de Boudry ». Bref, ce tribunal est bien mal logé. Cet objet n'étant pas lié à la loi, M. Gruener a accepté de transformer son postulat en interpellation.

### LA GRANDE MISÈRE DE L'AUTORITÉ TUTÉLAIRE

En revanche, le Grand conseil ne s'est pas opposé à entrer en matière sur un second postulat Gruener, accepté par le Conseil d'Etat puis approuvé (59 voix contre 32) par les députés, postulat qui « tenant compte de la surcharge croissante du personnel et des autorités tutélaires invite le Conseil d'Etat à étudier les voies et moyens susceptibles de remédier à la tension actuelle qui règne en ce domaine ».

Les chiffres fournis par le député se passent de commentaires. Pour ne prendre que le cas du district de Neuchâtel, 730 dossiers civils se sont accumulés l'an dernier sur les bureaux de l'autorité tutélaire; 840 affaires pénales et une somme de 18 millions de fr. sont respectivement à traiter et à gérer par un juge et deux assesseurs... Comment en sortir ?

M. Gruener constate qu'on se contente de « survoler les dossiers » et que faute de tuteurs, certaines personnes qui devraient pourtant l'être ne peuvent être placées sous tutelle.

— C'est un problème de société avant d'être un problème de juges et de tuteurs, n'a pu que constater le conseiller d'Etat Pierre Dubois en acceptant le postulat pour étude.

### ASSIS ENTRE DEUX CHAISES ? NON, SUR...

Le Grand conseil a refermé ce dossier en refusant d'entrer en matière sur un troisième postulat d'origine populiste : «...Plusieurs juges font actuellement partie d'autorités communales et partagent ainsi leur activité entre deux pouvoirs, on peut se demander duquel ils sont dépendants ». Pour M. Blaser qui développait ce postulat, les saints ne sont pas de ce monde, et cette imbrication pourrait avoir des incidences sur l'exercice de la justice. Il demandait donc au Conseil d'Etat « d'étudier s'il ne conviendrait pas d'introduire dans la loi l'incompatibilité d'exercer la profession de juge et l'exercice de tels mandats politiques ».

Preuves à l'appui et il les a trouvées sur le Littoral : un juge qui siège sur des bancs libéraux et un procureur qui est conseiller général radical.

# Faute de bras, la justice n'a plus assez de jambes

## Taux d'abstentionnisme trop fort dans le canton

# Le référendum financier obligatoire est sur la sellette

La chancellerie d'Etat communale que la faible participation (6,86 %) du corps électoral à la votation cantonale des 16 et 17 juin derniers a fait l'objet d'une réflexion de la part du Conseil d'Etat.

Ce dernier a constaté que ce taux d'abstentionnisme considérable n'était pas le premier à avoir été enregistré au cours de ces dernières années, notamment à l'occasion de scrutins cantonaux organisés en application de l'article 39 de la Constitution neuchâteloise prévoyant le référendum financier obligatoire pour les dépenses uniques supérieures à 3 millions de fr. et pour les dépenses renouvelables supérieures à 300.000 fr. par an.

Le gouvernement en est venu à la conclusion que la situation actuelle, par la multiplication des scrutins sur des objets non contestés, ne permettait pas aux

citoyens d'exercer leurs droits démocratiques dans un cadre satisfaisant.

### CONSULTATION DES PARTIS

C'est pourquoi il a décidé de consulter les partis politiques représentés au Grand conseil quant à l'opportunité soit d'une éventuelle abrogation du référendum financier obligatoire, soit d'une modification des sommes actuellement inscrites dans la constitution qui pourraient désormais être évolutives.

Quelle que soit la solution qui sera choisie, le Conseil d'Etat, convaincu de la nécessité de solliciter à l'avenir moins souvent le corps électoral, est persuadé que cette préoccupation répond à l'attente d'une large partie de la population.

# Une forêt d'amendements et de postulats

Le conseiller d'Etat Jacques Béguin revient d'un court séjour en Forêt-Noire. Cette forêt est malade, sapins et épicéas sont les plus touchés et les atteintes sont surtout visibles sur les versants exposés à l'ouest et au nord-ouest. Les raisons ? La pollution industrielle. Comparativement, la forêt neuchâteloise est beaucoup moins touchée encore que les stigmates soient surtout visibles entre 900 et 1200 m d'altitude. Ici, l'évolution du mal est plus lente, mais il faut le prévenir.

Cette toile de fond brossée, le Conseil d'Etat demandait au Grand conseil de revoir la loi forestière révisant deux objets : déjà désigner l'autorité compétente en matière d'autorisation de défrichement (ce sera le Conseil d'Etat qui déléguera ses compétences au département de l'agriculture), puis d'élargir le champ d'application des subventions cantonales, passage obligé si l'on veut pouvoir profiter de l'aide de la Confédération.

### PLUIES ACIDES...

Comme on peut le supposer, personne ne s'est opposé à cette demande mais tous les groupes, ou presque, ont profité du fait que la porte était ouverte pour y

glisser amendements et postulats, prétextant, par exemple, que les mesures proposées étaient incomplètes. Dans l'ordre chronologique tombèrent ainsi un amendement populiste demandant au Conseil d'Etat « de veiller à la protection et au maintien des pâturages boisés ainsi qu'à la présence en ces lieux d'arbres isolés », puis un amendement libéral-ppn précisant notamment qu'un boisement de compensation ne pouvait être ordonné que dans la mesure où les boisements naturels et artificiels ne permettent pas le maintien de la surface boisée de la région ». De leur côté, les socialistes et M. Gruener demandaient au Conseil d'Etat « de déléguer ses compétences d'autoriser un défrichement de forêt protectrice à l'un de ses départements lorsque la surface touchée ne dépasse pas cinq ares ».

Suivrait un postulat de M. Ch. Maurer (rad) qui, les libéraux s'y étant déjà penchés, tirait une sonnette d'alarme : la surface destinée à l'agriculture diminue régulièrement et le Conseil d'Etat est prié d'étudier une révision de la loi forestière « permettant de considérer les boisements naturels comme mise en réserve pour une utilisation en tant que reboisement de compensation lorsqu'un défrichement devient nécessaire ».

M. Archibald Quartier, apôtre connu des feuillus qui excommunié à chaque session les résineux, sortirait aussi son propre postulat dont voici l'essentiel : «...Constatant qu'au vu des rapports du département de police, les plantations de résineux l'emportent nettement sur celles des feuillus ; que les sarclages dans les forêts dites jardinées se font surtout au détriment de ces derniers ; que les plantations de compensation se font surtout au moyen d'épicéas, le soussigné demande au Conseil d'Etat — quitte à consulter des botanistes et des écologistes — de veiller à un rééquilibrage harmonieux et naturel de nos forêts. L'expérience montre qu'il est présomptueux de vouloir forcer la nature, cela ne peut mener qu'à des désastres biologiques, et finalement n'amène aucun profit économique ».

### ATTENTION ! BERNE EST INTRAITABLE

Le chef du département de l'agriculture a commencé par faire un long historique de la forêt neuchâteloise, de la façon dont elle est plantée et traitée, et des fonctions qu'elle assume, mettant ensuite l'accent sur la prééminence de la légis-

lation fédérale et ne se rangeant pas forcément au côté de M. Ch.-A. Kaufmann (lib-ppn) qui pensait qu'une certaine souplesse pouvait cependant être trouvée dans les textes de Berne. Il a accepté les amendements Gruener et Bringolf (pop) alors que laissé au vote du Grand conseil, celui de M. Ummel (lib-PPN) était repoussé à une majorité évidente.

Chaque chose en son temps : après que le Grand conseil eut approuvé par 87 voix sans opposition cette révision de la loi forestière, il discuta des postulats. Combattu par Conseil d'Etat, celui de M. Maurer a été accepté par 40 voix contre 29 et parce qu'il y a des miracles, et peut-être aussi parce que le ciel était bleu, le postulat Quartier a reçu la bénédiction du chef du département de l'agriculture. Un peu plus et les deux hommes se seraient tombés dans les bras l'un de l'autre...

### LES COMMUNES MENACÉS ?

Le président retarda la pendule d'une quinzaine de minutes pour discuter de trois autres postulats, ceux-ci tombant comme les feuilles mortes sur les lèvres de Montand. Déposé par M. F. Matthey (soc), le premier demande au Conseil d'Etat « de proposer au Grand conseil des dispositions légales visant à soumettre les boisements à une autorisation afin de respecter les objectifs de l'aménagement du territoire et de la protection du paysage ». Les communes possédant la moitié des forêts du canton, M. Jacques Béguin n'a pas suivi M. Matthey :

— Non. Ce serait une façon de porter atteinte à leur autonomie.

Une partie du Grand conseil a estimé que si atteinte il y avait, elle était surtout manifeste au niveau du droit de propriété et le postulat socialiste a été accepté par 36 voix contre 33. Un autre postulat socialiste, et c'était celui de M. Pierre Ingold, priait le Conseil d'Etat d'interdire à la circulation les chemins de desserte des zones de crêtes et de forêts protégées par le décret de 1966. Il a été refusé par 35 voix contre 30. Argument avancé par M. Béguin :

— Avons-nous les moyens de contrôler ce que l'on veut interdire ?

### UNE JOURNÉE À MARQUER D'UNE ÉCORCE DE BOULEAU

Enfin, un ultime postulat de M. Cl. Borel (soc) — rassurez-vous : c'est bien le dernier... — a connu un sort plus heureux, le Grand conseil l'approuvant par 46 voix contre 14. Il traite des pâturages boisés trop rapidement classés comme forêts et de cette règle des 30 m. pour les constructions en lisière de forêts qui aboutit souvent à des aberrations. Un peu plus de souplesse est nécessaire, disait en résumé M. Borel.

Qu'en pense M. Quartier ? On l'ignore. Il venait de partir, casquette de marin pêcheur bien enfoncée sur le crâne et ce que la paupière laisse encore voir de l'œil, tout pétillant. Ce n'est pas tous les jours qu'il remporte la bataille des feuillus.

Cl.-P. CH.

# Les jeunes au cinéma : une révision qui n'a effectivement servi à rien

Un départ et une arrivée : celui de M. François Borel (soc) qui démissionne après avoir siégé pendant onze ans et celle de son remplaçant, M. Jean-Pierre Boillod, qui retrouve le Grand conseil après une absence involontaire de trois ans, ont ouvert les portes de cette session qu'en dépit d'une « voix déficiente » dont il s'était d'ailleurs fait pardonner au début, le président Pierre Hirschy a mené tambour battant, le cornaquant allègrement jusqu'à 18 h 50, histoire de faire le tour de la forêt.

Il fallait un président au tribunal cantonal, le vice-président Bauer ayant renoncé à cette charge et M. Philippe Aubert, présenté par cette Cour, a été élu par 79 voix alors que 94 bulletins avaient été délivrés et que les questionnaires avaient trouvé dans leurs urnes sept bulletins blancs et huit voix éparées. Un seul candidat également brigua le poste de président suppléant du tribunal de district du Locle : M. Jean Oesch. Cet avocat chaux-de-fonnier a d'abord travaillé dans une compagnie d'assurances, puis au service juridique de l'« Information horlogère ». Il a été élu par 67 voix alors que 94 bulletins avaient été délivrés et que la majorité absolue était de 48 voix.

### CINÉMA : RUPTURE DE FILM...

Le Conseil d'Etat proposait une révision de la loi sur le cinéma de 1966, révision qui consistait en fait à couper le gâteau en deux tranches de plus. Jusqu'à présent, des films pouvaient être vus par tous, d'autres respectivement par des spectateurs âgés de 18, 16 et 12 ans révolus. Accédant aux souhaits des exploitants de salles, le Conseil d'Etat ne faisait que créer deux nouvelles catégories de spectateurs : 14 ans et 10 ans. Bref, dans un cas, on descendait la barre de deux ans et on la montait, dans l'autre, de deux années. Drôle de cuisine, a estimé la majorité du Grand conseil et cuisine inutile quand on sait la montée de l'audiovisuel.

— Pouvez-vous m'expliquer, a dit en substance M. Jean Steiger (POP), quelle différence de sensibilité il peut y avoir entre un enfant de 12 ans et un de 14 ans ?

Révision inutile, pensaient donc les populistes dont un amendement demandait la suppression pure et simple de l'article 42 sanctifiant cette révision. Et puis, sur la base de quels critères

pouvait-on prétendre juger ? La violence ? La télévision en diffuse chaque jour à tour de bras. Le sexe ? On peut se procurer n'importe quelle revue et n'importe quelle cassette vidéo dans le commerce. Pour M. Steiger, la seule chose valable était d'informer les parents sur le contenu des films, mais non pas d'amplifier une censure pour culottes courtes.

Homme pratique, M. Pierre Ingold (soc) vit surtout là une complication des contrôles à l'entrée des salles et M. Wilfried Jeanneret (rad) soutint, dans le genre seul contre tous, la proposition du Conseil d'Etat. Les explications du chef du département de police se heurtèrent donc à un mur, M. Brandt reconnaissant que si la législation n'était pas parfaite, la société ne l'était pas plus. Comment faire sinon en aidant les parents qui assument encore leur rôle par des mentions d'âge sur les annonces et à l'entrée des cinémas ?

### COMME À CINECITTÀ !

Plus séduisante fut la thèse développée par M. J.-P. Ghelfi (soc), habillé hier après-midi par la production d'« Un taxi pour Tobrouk », et qui prôna en quelque sorte le statu quo, expliquant que mieux qu'une législation, l'école définissait les classes d'âge et de maturité : jusqu'à 12 ans c'est l'enseignement primaire et 16 ans marquent la fin de la scolarité obligatoire. Bref, enfants et parents vivent différemment les périodes scolaires et celles-ci pourraient servir de critères, d'échelles. Alors, pourquoi modifier la loi ? M. J.-Cl. Jaggi (lib-PPN) exprima ensuite la complexité de la chose et l'embarras dans lequel était plongé le Grand conseil. Conciliant, il prêcha le renvoi, demandant au Conseil d'Etat de revenir avec « quelque chose de plus simple ».

Et M. Cl. Robert (Ind.) lui prêta main forte :

— Pourquoi voterions-nous un texte qui ne servira à rien ?

— Prenez vos responsabilités !, enchaîna M. André Brandt.

C'était une façon de dire que l'Etat s'en lavait les mains. On projetait « Jésus de Nazareth » et par 53 voix contre 35, le Grand conseil refusa d'entrer en matière.

# La Bourse aux armes de Neuchâtel serait un lieu de rendez-vous pour trafiquants

Une quarantaine de personnes interpellées, 430 armes diverses saisies, le trafic d'armes qui a été découvert dans les cantons de Vaud et Genève aurait des ramifications à Neuchâtel.

Interrogé quant à l'existence d'un marché parallèle qui s'organiserait autour de la Bourse aux armes de Neuchâtel, M. Max Huguénin, qui est responsable de la manifestation, a déclaré ne pas en avoir connaissance. De son côté, le commandant de la police cantonale neuchâteloise, M. Henri-Louis Perrin, est « conscient » qu'un marché

illégal se développe en marge de la Bourse, comme en a fait mention le Ministère public de la Confédération.

### CONTRÔLES STRICTS

C'est pourquoi la police est présente en permanence dans les locaux où s'opèrent les transactions. Tout ce qui

se vend ou s'échange fait l'objet de contrôles stricts, a affirmé M. Perrin qui admet cependant que des marchands malhonnêtes puissent se glisser à l'intérieur de l'enceinte. Selon le commandant de la police qui a établi une comparaison avec le marché de la drogue, il se pourrait que la Bourse aux armes de Neuchâtel soit « un lieu de rendez-vous » propice à l'établissement de contacts.

### ARMES INTERDITES

La législation suisse interdit la vente d'armes tirant en rafales, celles mu-

nies d'un silencieux ainsi que les gadgets tels que les pistolets-stylos par exemple. La vente des autres armes dépend de réglementations cantonales plus ou moins sévères. Pour les armes de poing achetées chez un armurier, la police délivre après enquête un permis d'achat. Elle garde ainsi la trace des armes vendues.

Les trafiquants d'armes tombent sous l'article 17 de la Loi sur le matériel de guerre. Ils risquent trois ans de prison et une amende pouvant aller jusqu'à 500.000 francs. (AP)



ARSENAL - Une partie des 430 armes saisies. (Keystone)

### COLOMBIER

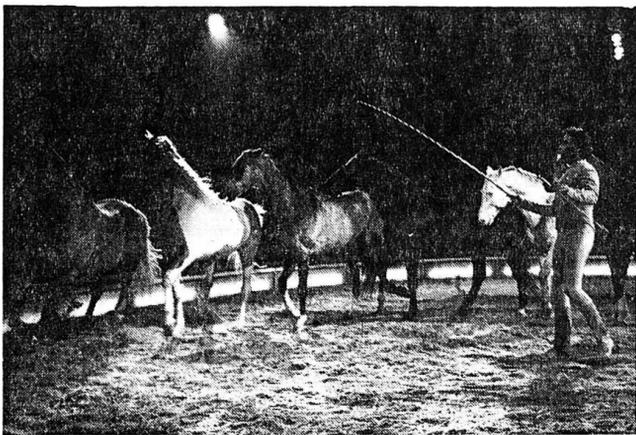
#### Les « Pousse-Cailloux » en finale

(c) L'équipe de football formée de membres de la commission scolaire et du corps enseignant primaire, les « Pousse-Cailloux », a obtenu la deuxième place d'un récent tournoi. En finale, ils ont perdu contre l'équipe de Cescole.

PUBLICITÉ

**chédel**  
**PETITS PRIX**  
sur tous nos articles  
PRÊT-À-PORTER  
chez  
**chédel**  
Neuchâtel - 2, St-Honoré  
1919/81

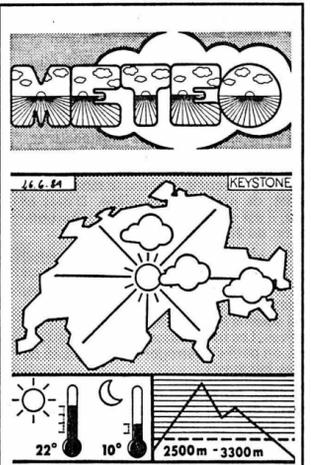
# Invitation au voyage chez Knie



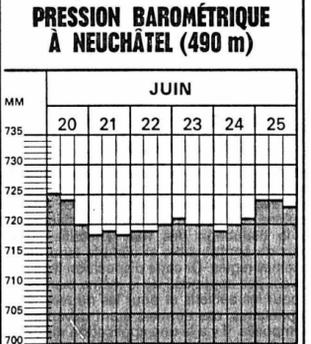
LES PUR-SANG. - Plus beaux chevaux que ceux-là? Vous pouvez toujours les chercher...

Passer d'un coup des rivages du lac de Neuchâtel au grand Nord, ça vous coupe le souffle. Vous êtes là à descendre les gradins et neuf gigantesques ours blancs se pavanent - derrière un grillage heureusement. Elles n'ont rien de gentils nours, ces splendides bêtes dressées sur leurs pattes de derrière, aussi hautes que des cathédrales... Des ours, on passe à l'oiseau, car c'en est un, ce trapéziste qui se rit des lois de la pesanteur, gambadant tout là-haut, fiché en plein ciel

par le feu des projecteurs. Pendant cinq bonnes minutes, le silence le plus total, public cramponné aux sièges... Le grand frisson, et sans filet! Heureusement, les clowns détendent l'atmosphère, les éclats de rire des gosses aussi. Et comment parler des Knie sans leurs chevaux, les plus merveilleux des pur-sang galopant dans l'odeur chaude de la sciure, nimbés d'argent comme des licornes de légende. Eléphants, zèbres, girafe, un défilé ininterrompu, à vous tourner la tête, pas une seconde pour respirer... Pour la seconde partie, la Chine populaire présentait le cirque version asiatique, une troupe d'équilibristes alliant la grâce à une éblouissante technique. Filles-fleurs plus jolies que des orchidées, jeunes athlètes à la souriante gentillesse, et pour finir, une danse du dragon dont on ne vous dira rien pour vous laisser la surprise. A la sortie, les spectateurs en avaient encore des étoiles plein les yeux.



**Situation générale:** l'anticyclone centré sur l'Atlantique étend son influence jusqu'aux Alpes. Une perturbation longe actuellement le nord de la Suisse et se dirige vers l'est.  
**Prévisions jusqu'à mardi soir:** Suisse romande, Valais, Tessin: le temps sera généralement ensoleillé et doux. La température atteindra 25 degrés l'après-midi. Nuit fraîche pourtant, avec 10 degrés au petit matin. En altitude, la limite de zéro degré s'élèvera jusqu'à 3500 mètres et les vents seront faibles à modérés du nord-ouest.  
**Suisse alémanique:** le ciel restera très nuageux et quelques faibles pluies sont probables dans l'est, avant que le temps devienne de plus en plus ensoleillé.  
**Evolution probable jusqu'à samedi:** pour toute la Suisse: d'abord bien ensoleillé et chaud. A partir de jeudi après-midi, temporairement nuageux et averses ou orages épars. Dès samedi, nouvelle détérioration possible.  
**Observatoire de Neuchâtel:** 25 juin 1984. Température: moyenne: 14,7; min.: 8,1; max.: 21,2. Baromètre: moyenne: 723,7. Vent dominant: direction: sud; force: faible puis dès 17 h, ouest modérée. Etat du ciel: légèrement nuageux à clair.



**Temp et températures Europe et Méditerranée**  
Zurich: très nuageux, 18 degrés; Bâle-Mulhouse: très nuageux, 19; Berne: beau, 17; Genève-Cointrin: peu nuageux, 20; Sion: beau, 21; Locarno-Monti: très nuageux, 22; Sântis: très nuageux, 0 degré; Paris: très nuageux, 20; Londres: très nuageux, 14; Amsterdam: très nuageux, 14; Bruxelles: brume, 15; Francfort-Main: pluie, 12; Munich: très nuageux, 15; Berlin: très nuageux, 13; Hambourg: brume, 11; Copenhague: peu nuageux, 15; Oslo: beau, 14; Reykjavik: pluie, 9; Stockholm: pluie, 11; Helsinki: peu nuageux, 18; Innsbruck: très nuageux, 16; Vienne: peu nuageux, 17; Prague: très nuageux, 13; Varsovie: très nuageux, 12; Moscou: très nuageux, 23; Budapest: peu nuageux, 17; Belgrade: peu nuageux, 17; Istanbul: beau, 24; Palerme: beau, 23; Rome: beau, 26; Milan: peu nuageux, 24; Nice: beau, 23; Palma-de-Majorque: beau, 27; Madrid: beau, 28; Malaga: beau, 25; Lisbonne: beau, 27; Las Palmas: beau, 22; Tunis: beau, 30; Tel-Aviv: beau, 30 degrés.

# Maxime Piolot et la Chorale du Landeron

Les spectateurs ont été unanimes: le spectacle de Maxime Piolot chantant avec la chorale du Landeron a été magnifique. Comment ne pas conserver tout au fond de soi ces instants uniques, où la tendresse joue avec l'humour, le réalisme avec le rêve, la tristesse avec l'espérance.



Le climat chaleureux et confidentiel émanant de Piolot, les remarquables voix d'enfants, la richesse des harmonisations de Jean-François Pellaton et le guitariste fabuleux qu'est Dominique Rivier, abou-

tissent à un spectacle hors pair. C'est l'improvisation qui séduit Pellaton, mais elle exige une préparation méticuleuse et une autorité naturelle qui sait faire moduler les voix des enfants en vagues folles ou en eau calme. Aux 40 paires d'yeux rivés sur l'exécutant, rien n'échappe et toutes les nuances indiquées sont immédiatement traduites, sans l'ombre d'une hésitation.

Lorsque Piolot a remplacé dans une chanson la psychologie par la philosophie, les petits chanteurs, compréhensifs, n'ont pas voulu laisser Maxime se tromper tout seul!

Sous le patronage de notre journal, ils chanteront encore vendredi et samedi à la salle du Château du Landeron. M. F.

# Assemblée générale du FC Colombier

(c) L'assemblée générale du FC Colombier s'est tenue vendredi sous la présidence de M. R. Droz. Une soixantaine de membres étaient présents, parmi lesquels d'anciens présidents. M. Droz a retracé les événements marquants de la saison écoulée, relevant les succès et les défaillements. Une mention particulière doit être faite pour les juniors B qui ont accédé à la catégorie Inter et on fonde beaucoup d'espoir sur les juniors A pour la saison prochaine. Des remerciements sont aussi adressés aux entraîneurs qui s'occupent des jeunes avec dévouement.

Chez les seniors, les résultats laissent un peu songeur... Un souvenir a été remis aux personnes qui se sont occupées de la conciergerie. M. S. Bürger s'est vu offrir un cadeau pour 20 années d'activité. Les entraîneurs, à leur tour, ont fait le point et émis quelques avis. Le président des juniors, M. S. Bürger, a eu le plaisir de relever les bons résultats chez les jeunes. L'école de football voit ses effectifs augmenter et on peut regarder l'avenir avec optimisme.

Au chapitre des mutations, il a été signalé 3 démissions et 2 admissions. Les comptes, présentés par M. F. Sandoz, font entrevoir un déficit, mais la situation ne semble pas encore dramatique. Le président et le comité ont été réélus par acclamation. L'équipe dirigeante sera complétée par M. L. Wirz. Les membres des divers comités et commis-

sions ont été désignés. Etant donné la situation financière, les cotisations seront quelque peu augmentées. M. B. Sandoz a été nommé membre d'honneur pour les services rendus.

Dans les «divers», il a été question des amers, de l'organisation d'un tournoi de juniors, de la reprise des activités en août, de l'information, etc.

# Etat civil de Colombier (mai)

**Naissances:** (concernant des habitants de Colombier) 8. (à Saint-Aubin) Trüssel, Alain, fils de Trüssel, Walter, et de Hedwig, née Gräub, domiciliés à Colombier; 9. (à Neuchâtel) Frochoux, François Pascal Paul, fils de Frochoux, Jean Charles Emile, et de Fabienne Alice Paulette, née Gasser, domiciliés à Colombier; 18. (à saint-Aubin) Berger, Raymond, fils de Berger, Daniel, et de Anna Katharina, née von Siebenthal, domiciliés à Colombier; 30. (à Neuchâtel) Roth, Joanne, fille de Roth, Pierre Alfred, et de Anne Françoise, née Comina, domiciliés à Colombier.

**Promesses de mariage:** 21. Lopez, Tomas, célibataire, de nationalité espagnole, domicilié à Colombier, et Konrad, Irène Eléonore, célibataire, de nationalité autrichienne, domiciliée à Colombier; 22. Quesada, Antonio, célibataire, de nationalité espagnole, domicilié à Cortaillod, précédemment à Colombier, et Chappuis, Michèle Marguerite Suzanne, célibataire, domiciliée à Cortaillod.

**Mariages:** 10. (à Colombier) Perrin, Bernard André, célibataire, domicilié à Colombier, et Lalaocharintsoa Rakotoarivony, Gisèle, célibataire, de nationalité malgache, domiciliée à Lausanne; 18. (à Colombier) Hasler, Roland, célibataire, domicilié à Colombier, et Isabelle Anne Marie, célibataire, domiciliée à Colombier; 18. (à Bôle) Simonin, Olivier, célibataire, domicilié à Bôle, et Ducommun-dit-Verron, Patricia, célibataire, domiciliée à Colombier; 25. (à Colombier) Lamé (\*), Jean Philippe Albert, célibataire, domicilié à Colombier, et Rebeaud, Rose-Marie, célibataire, domiciliée à Colombier. (\*: changement de nom).

**Décès:** 14. (à La Chaux-de-Fonds) Saturnin, Jean Léonine, de nationalité française, né le 23 décembre 1931, à Velleron (Vaud), fils de Saturnin, Jean et de Irène Ernestine Céline Thérèse, née Gros, épouse de Angèle Blanche, née Myotte, domicilié à Colombier; 23. (à Neuchâtel) Burgat, Paul Henri, né le 25 décembre 1898, fils de Burgat, Paul Alfred et de Mathilde, née Pierrehumbert, veuf de Ruth Alice, née Ducommun, dès le 1<sup>er</sup> juin 1974, domicilié à Colombier.

# BOUDRY

## Gymnastes en fête

(c) Après les journées féminines du week-end passé, c'était au tour des hommes, en cette fin de semaine, de participer à la fête fédérale de gymnastique à Winterthur. Ces derniers, avec 492,60 points sur 600, ont obtenu un brillant 86<sup>me</sup> rang sur 348 sections.

Parallèlement à cette grande fête des gymnastes suisses, les pupillettes de Boudry se sont retrouvées à Noiraigue pour les journées cantonales où elles ont obtenu quelques excellents résultats.

Les sociétés locales ont offert une réception à la SFG, en présence du président de la ville de Boudry, M. Jean-Pierre Boillod et des conseillers communaux, MM. Roger Pamblanc et Claude Droz.

# Sur un air de grandes vacances

(c) Pour permettre aux sociétés et à la population de participer à la fête des Guinguettes de la ville jumelée de Voujeaucourt, samedi et dimanche 7 et 8 juillet, la Fête de la jeunesse des écoles de Boudry se déroulera une semaine plus tôt que d'habitude, soit samedi 30 juin. La manifestation commencera par un grand cortège, sur le thème du cirque, à travers les rues. Parallèlement au concert-apéritif offert par la fanfare de Boudry, aura lieu l'inauguration officielle de l'œuvre d'art célébrant le 10<sup>ème</sup> anniversaire du collège de Vauvillers. Repas à midi et le soir, joutes sportives, bal mené par un disc-jockey, ponctueront cette fête, en prélude aux grandes vacances attendues, on s'en doute, avec impatience par tous les élèves.

# Chansons d'enfants au Temple du bas

Le Coup de Joran, chœur d'enfants des écoles primaires de Neuchâtel, présentera son concert annuel le 2 juillet en soirée au Temple du bas à Neuchâtel. Cette année, 32 élèves de 3<sup>me</sup>, 4<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> années ainsi que 6 élèves de 1<sup>re</sup> classique ou moderne restés fidèles au chœur se présenteront au public sous la baguette de leur chef, Charles-André Huguénin. Quelques concerts au cours de l'année, plusieurs exécutions dans des homes ou lors des cérémonies de mariage ont donné à ces jeunes chanteurs l'habitude de la discipline du chant dirigé. Ils seront accompagnés au piano par M<sup>mes</sup> Bauer et Burgat qui ont assumé, à tour de rôle au cours de l'année, l'accompagnement des chants. Le répertoire reste populaire et fera cette année une large part aux vieilles chansons que l'on chantait à l'école dans le bon vieux temps: «Le ruisseau», «Les souvenirs du temps passé» de l'abbé Bovet, «Chantons ensemble», «Le mois de mai» ou encore «Quel charme l'harmonie». Comme il y a 2 ans, pour compléter son programme, le Coup de Joran a fait appel au chœur d'enfants de Peseux. Cet ensemble, dirigé par Elisabeth Rordorf, poursuit des buts identiques à ceux du Coup de Joran: former la voix et l'oreille, développer le goût de la musique par des chansons populaires de bon aloi. Le chœur d'enfants de Peseux participe fréquemment aux cultes de la paroisse, à des concerts de chœurs d'adultes, à des fêtes de chant ainsi qu'à des concours.

# NEUCHÂTEL

## Auto en feu

Hier, vers 11 h 30, le premier secours de Neuchâtel sort intervenu rue des Berclès, à Neuchâtel, où une voiture appartenant à M<sup>me</sup> Suzanne Wahler, de Peseux, était la proie des flammes. Le sinistre a été maîtrisé au moyen d'un extincteur à poudre et l'attaque rapide du tonne-pompe lourd. Dégâts au moteur et à la partie électrique.

# Suchard-Tobler invite Knie

Suchard-Tobler SA a invité tous les artistes du cirque Knie à visiter la fabrique de Serrières cet après-midi. A la fin du parcours, 15 kilos de caramels aux fruits seront remis aux visiteurs.

# Cortaillod en chantier



(c) Depuis plusieurs mois un chantier énorme a été ouvert au terrain «des OS» au nord de la localité, dans l'angle du chemin des Murgiers - route de Boudry. C'est là que sera construit un abri STPA, ouvrage militaire payé par la Confédération. Sur cet abri qui sera naturellement enterré, sera construite une place de parc pour voitures. (Avipress Perret)

# Conseil général de Cortaillod

## Les commissions dans le détail

**De notre correspondant:** Le Conseil général de Cortaillod a procédé à la nomination des différentes commissions, les unes au bulletin secret et avec deux tours de scrutin!

Voici les résultats nominatifs: Commission financière: MM. Cl.-A. Moeschler, Freddy Petitpierre, Maurice Meyer, J.-Cl. Favre, H.-P. Gaze, Luc Wenger et Ch.-A. Donzé. Commission du feu: MM. André Simonet, J.-Cl. Favre, P.-Alain Brand, Freddy Petitpierre, J.-François Vuilleumier, Claude Geissbühler, Bernard Schild, Ch.-André Donzé et Paul Rod.

Commission des rapports et naturalisations: M<sup>mes</sup> Pierrette Guenet, Christine Radelfinger, Marie-Claude Hübert, Denise Schor; MM. Derck Engelberts, J.-Paul de Montmollin, Claude Geissbühler, J.-Pierre Meylan et Jean-François Béguin.

Commission des services industriels: MM. André Simonet, René Verdan, Pierre Crivelli, Yvan Vouga, Patrick Urfer, Robert Dupertuis et M<sup>me</sup> Antoinette David.

Commission des travaux publics: MM. Maurice Meyer, Gérard Radelfinger, Pierre Crivelli, Derck Engelberts, Kurt Kohler, Cl.-André Moeschler, Patrick Urfer, Robert Dupertuis et Blaise Dysli.

Commission d'urbanisme: MM. Claude Lunke, Rémi Verdan, Pierre-Alain Brand, Daniel Gilomen, Kurt Kohler, Robert Dupertuis et M<sup>me</sup> Anne-Marie Cardinaux.

Commission pour l'aménagement des rives: M<sup>me</sup> Pierrette Guenet, MM. Gérard Radelfinger, Claude Lunke, Freddy Petitpierre, J.-P. Meylan, Claude Meisterhans et Franco Hafner.

Commission pour une nouvelle grande salle: MM. Léon Wenker, Daniel Gilomen, H.-Peter Gaze, François Vuilleumier, J.-P. Meylan, J.-Claude Yersin et Jean-François Béguin.

Commission des sports: MM. Gérard Ra-

delfinger, André Virchoux, Yvan Vouga, Claude Meisterhans et Bernard Schild.

Commission de salubrité publique: M<sup>mes</sup> Christine Radelfinger et Isabelle Opan, M. Franco Hafner.

Commission viticole: MM. Rémi Verdan, Alain Jeanneret et Jean-Claude Yersin.

Alors que la Société des vigneron délégué MM. R. Pellet, P.-A. Porret, Abram Renaud et Ph. Dubois.

Représentants à la Fondation de la Cierne: M. Léon Wenker, M<sup>mes</sup> Marie-Claude Hübert et Denise Schor.

Représentants à la Fondation «Maison pour personnes âgées»: M. Virgile Maumary, M<sup>mes</sup> Marie-Louise Trenkler, Antoinette David et Eliette Zingre.

Représentants au Conseil intercommunal de la STEP: MM. André Simonet, J.-Paul de Montmollin, Luc Wenger et M<sup>me</sup> Isabelle Opan.

Représentants au Conseil intercommunal de CESCOLE: MM. Jean-Claude Favre et J.-François Béguin.

Déléguée à la commission scolaire de CESCOLE: M<sup>me</sup> Denise Schor. F. P.

# AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00



**Madame Robert Galley, au Landeron;**  
Roxane et Gérald Stooss-Galley à Rumlikon;  
Madame Maria Boschud et ses enfants à Meyrin, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

**Robert GALLEY**

leur cher époux, papa, beau-papa, fils, beau-fils, frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami enlevé à leur tendre affection après une longue maladie dans sa 53<sup>ème</sup> année.

2525 Le Landeron, le 22 juin 1984. (Les Condémnes 24.)

L'ensevelissement a eu lieu dans l'intimité de la famille.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

192799-78

Le Joueur d'Echecs Neuchâtel a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Robert GALLEY**

membre et ami de la société. 192918-78

Le comité et les membres du Club de Tennis de table du Landeron ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Suzanne DALLOZ**

mère de Roger Dalloz membre du comité et joueur du club.

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille. 192913-78

# POMPES FUNÈRES

**Flühmann-Evard**

Pierre-à-Mazel 2 Neuchâtel

Tél. 25 36 04

Toutes formalités Transports Suisse et étranger

167430-80

# Fête villageoise

(c) La traditionnelle fête villageoise, organisée par le football-club se déroulera vendredi et samedi au Petit-Cortaillod. La soirée très attractive de vendredi aura à son programme: la fanfare Union instrumentale, les majorettes, les gymnastes féminines à l'artistique de Boudry, et le club de rock acrobatique Dixiz. Samedi après-midi: jeux divers, animation populaire, musique et une course aux œufs, chose que l'on n'avait plus revue à Cortaillod depuis des décennies. Il y aura aussi un souper villageois et des bals, M. Roger Sandoz est président du comité d'organisation dont font entre autres aussi partie MM. Jean-Louis Moulin, nouveau président de commune, et Pierre Vouga, président des sociétés locales.

# AVIS MORTUAIRE

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

La Direction et le Personnel de l'UNIP ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

**Jean-Claude PROBST**

Pâtissier

collaborateur et collègue très apprécié.

Neuchâtel, le 25 juin 1984. 189326-78

# REMERCIEMENTS

Neuchâtel, juin 1984. 192766-79

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur

# Edouard PORRET-GUYE

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur envoi de fleurs, leurs dons ou leur message, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Bevaix, juin 1984. 192919-79

**2<sup>e</sup> PILIER:** Caisse Cantonale d'Assurance Populaire 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 49 92

**OFFRES D'EMPLOIS**

Le Bureau du commandement de la Division de campagne 2 à Colombier cherche un collaborateur en qualité de

**suppléant du chef de service**

Il s'occupera de manière indépendante des diverses tâches d'une unité d'armée.

Apprentissage d'employé de commerce et quelques années d'expériences professionnelles. Connaissance de l'administration militaire. Langues: français et allemand. Grade d'officier souhaité.

**Commandant de la Division de campagne 2, personnel**  
Case postale 84  
2013 Colombier

192502-36

**LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE**



cherche pour son Service Comptabilité générale, suite à la promotion du titulaire, un

**COMPTABLE**

expérimenté, pour assurer la responsabilité du secteur « Trésorerie et Fournisseurs ».

Ce collaborateur occupera ultérieurement un poste à responsabilités plus importantes pour lequel il sera formé.

**Conditions requises:**

- comptable diplômé avec quelques années d'expérience professionnelle
- expérience de la révision et de l'informatique souhaité
- bonnes connaissances de l'anglais
- sens des contacts, aptitude à animer et diriger une petite équipe
- âge souhaité: 28 à 35 ans
- nationalité suisse de préférence
- entrée: dès que possible

192699-36

**M**  
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

désire engager pour sa nouvelle centrale de distribution, à Marin,

**employée administrative**

pour la section « production de viande fraîche et charcuterie »

**Nous demandons:**

- apprentissage de vente ou de commerce
- intérêt à travailler avec des systèmes informatiques
- personne dynamique et polyvalente, disposée à faire occasionnellement un horaire irrégulier

**Nous offrons:**

- cadre de travail moderne
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux

192632-36

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg  
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,  
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Notre Organisation de vente autonome cherche:

**représentants(es)**

pour la vente directe de nos nombreux produits dans un secteur en Suisse romande.

Nous sommes prêts à vous former si nécessaire et offrons de même une place stable aux personnes handicapées.

Si vous désirez travailler de façon indépendante et si vous aimez le contact, téléphonez-nous pour de plus amples renseignements, cela en vaut la peine! (01) 363 46 37 demander (M<sup>lle</sup> Imfeld), 9 h-12 h, 14 h-16 h.

192695-36

Entreprise de la place cherche

**réviseur de citernes**

en possession des brevets fédéraux mazout et essence. Les candidats trouveront une ambiance de travail agréable et les avantages sociaux d'une entreprise moderne. Permis de conduire indispensable.

**Faire offres sous chiffres**  
87-1027 à Assa Annonces  
Suisse S.A., fbg du Lac 2,  
2001 Neuchâtel.

192731-36

**Nous cherchons mécanicien de précision**

Adia Interim S.A.  
Dép. industrie et technique  
Seyon 4 - Neuchâtel  
Tél. (038) 24 74 14

Interimez avec des pros:  
**ADIA**  
Postes fixes et temporaires

192652-36



Nous cherchons pour notre service externe du Val-de-Travers, un(e)

**collaborateur(trice)**

énergique et organisé(e).

Nous apprécions une expérience dans l'assurance. L'activité est indépendante et lucrative. Age souhaité: 25 à 45 ans.

**Nous offrons:**

- prévoyance familiale en cas de maladie et accidents
- salaire fixe, frais et commissions (avec garantie de la 1<sup>re</sup> année)
- 4 semaines de vacances

Les candidats(es) intéressés(ées) par ce poste peuvent téléphoner au (038) 24 21 21 et demander M. G. Broch, Agence générale, faubourg du Lac 43, 2001 Neuchâtel.

192617-36

**COIFFURE**  
MASCULIN FEMININ  
Moulines 3, Neuchâtel, tél. 25.29.82  
Manager: C. CAVALERI

Les décollements de racines?  
«Moulines 2007»

**MOULINS 2007**

184099-10

Petit café-restaurant cherche employé de restaurant  
Tél. 27 79 37.  
189811-36

**Répondez S.v.p. aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

**AVIS DIVERS**

**JACQUES DESSANGE**

**Le nouveau JD magazine est arrivé!**

Il est super et plein d'idées de coiffures

Venez le chercher au salon qui est ouvert tout l'été

1, rue du Seyon - Neuchâtel  
(038) 24 18 17/18

192730-10

**ECRITEAUX** en vente à l'Imprimerie Centrale

votre journal



toujours avec vous

**ABONNEMENT DE VACANCES**

Souscrivez un abonnement temporaire aux conditions avantageuses suivantes:

durée minimale 6 jours  
envoi par voie de surface  
**Prix de base Fr. 3.—**

+  
**Suisse** 65 centimes par jour  
**Europe** Fr. 0.85 ou Fr. 1.10 par jour selon les pays (se renseigner auprès du service des abonnements)

payable d'avance à notre compte de chèques postaux 20-178 ou à notre réception.

192553-10

**FAN-L'EXPRESS**  
Service des abonnements  
2001 NEUCHÂTEL

**BISTRO ET CAVEAU marin centre**

engage du 25 juillet au 2 septembre pour remplacement de vacances à l'office

**homme**  
ou  
**dame**

ainsi qu'une

**sommelière extra**

pour un samedi sur deux.

Prière de téléphoner en demandant M. van Baal.

192651-36

Le rendez-vous de toute la famille  
☎ 038 33 75 22

Pharmacie Bonhôte - Boudry cherche aide en pharmacie diplômée  
Entrée immédiate ou à convenir.  
Tél. 42 18 12.  
189722-36

Nos clients vous attendent!  
Si vous êtes:  
**ménisiers charpentiers installateurs sanitaire peintres en bâtiment serruriers construction**

Venez rejoindre notre équipe  
CONDITIONS INTÉRESSANTES  
192408-36



Rue Saint-Honoré 2  
2000 Neuchâtel  
Tél. 24 31 31

**La Société de Banque Suisse à Bâle**

engagerait un

**correspondancier français-espagnol**

de nationalité suisse.

Il s'agit d'un travail intéressant et varié, exercé dans une ambiance agréable et vous permettant d'être en contact écrit avec une clientèle internationale.

Nous vous demandons de correspondre dans ces deux langues de façon indépendante.

Nous offrons tous les avantages d'une grande banque tels que: horaire variable, restaurant, place de sport, etc.

Nous vous prions de bien vouloir adresser votre offre de service à la Société de Banque Suisse, service du personnel, Aeschenvorstadt 1, 4002 Bâle.

192698-36



**VILLE DE BIENNE**

Le titulaire faisant valoir son droit à la retraite, le poste

**d'administrateur/trice des cimetières**

est mis au concours.

Ce poste, qui est subordonné à l'Inspection de la police de la ville de Bienne, comprend une série d'activités intéressantes et variées, pour l'essentiel la gestion des cimetières municipaux, tant sur le plan des aménagements que l'administration.

Pour ce poste à responsabilités, nous cherchons un collaborateur ayant un diplôme de maître-jardinier ou une formation similaire, capable de diriger un service public comprenant une trentaine de personnes. Il (elle) devrait avoir quelque expérience dans le domaine des aménagements horticoles. Outre de solides connaissances professionnelles, nous attendons que les candidat(e)s soient à l'aise tant dans les questions administratives que dans leurs contacts avec le public.

De plus amples renseignements sont volontiers donnés par le titulaire actuel du poste, M. F. Patrut, tél. (032) 25 40 12.

Veillez adresser votre candidature, accompagnée des documents usuels, à l'Office du personnel de la ville de Bienne, 5a, Pont-du-Moulin, 2501 Bienne, où vous pouvez également demander une formule de postulation (tél. (032) 21 22 21).

192655-36



**VILLE DE BIENNE**



VAC René Junod SA  
Avenue Léopold-Robert 115  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Case postale 41 750  
Téléphone 039/21 11 21

**Maison V.A.C.**

cherche pour son département EDP

**UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR**

avec connaissances du COBOL et quelques années d'expérience en programmation et organisation du travail.

Nous travaillons avec un ordinateur NCR 9050 et offrons un travail varié en faisant de la programmation sur mesure.

Entrée en service: à convenir.

Les candidats sont priés de faire leurs offres écrites à la maison  
V.A.C. RENÉ JUNOD S.A.  
Service du personnel  
Case postale 41750  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

192544-36

**Peut-on résoudre votre problème avec de l'argent - Oui? C'est parfait. Nous vous aiderons.**

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

**Oui, j'aimerais un crédit de** \_\_\_\_\_ **Mensualité désirée** \_\_\_\_\_

Fr. \_\_\_\_\_ env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue/No \_\_\_\_\_ NPA/Lieu \_\_\_\_\_

domicile \_\_\_\_\_ domicile précédent \_\_\_\_\_ ne le \_\_\_\_\_

ici depuis \_\_\_\_\_ nationalité \_\_\_\_\_ état \_\_\_\_\_

profession \_\_\_\_\_

employeur \_\_\_\_\_ depuis? \_\_\_\_\_

salaires mensuel Fr. \_\_\_\_\_ foyer mensuel Fr. \_\_\_\_\_

nombre d'enfants mineurs \_\_\_\_\_ signature \_\_\_\_\_

B 391

**Banque Rohner**

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

180415-10

AVIS OFFICIELS

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ÉCOLE D'INGÉNIEURS DU CANTON DE NEUCHÂTEL ETS Division Supérieure du Locle

Suite à la fin du mandat du titulaire l'École d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (ETS), au Locle, met au concours un poste d'

ASSISTANT

pour sa section « Mécanique ». Pendant la durée de son mandat limité à quatre ans, l'assistant aura des tâches principalement dans les laboratoires de machines-outils et de machines thermiques et hydrauliques.

Titre exigé: diplôme d'ingénieur ETS en mécanique. Expérience industrielle souhaitée. Entrée en fonctions: 1er novembre 1984.

Formalités à remplir jusqu'au 13 août 1984:

- 1) adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives au département de l'Instruction publique, Service de la formation technique et professionnelle, Beaux-Arts 21, 2000 Neuchâtel; 2) informer simultanément de l'avis de candidature la direction de l'École d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (ETS), 7, av. de l'Hôtel-de-Ville, 2400 Le Locle, en joignant une photocopie du dossier adressé au département de l'Instruction publique.

Pour de plus amples renseignements, les candidats sont priés de s'adresser à M. Jean Michel, directeur de l'École d'ingénieurs, tél. (039) 31 53 18.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL Faculté des sciences

Mercredi 27 juin 1984 à 15 h 30 au grand auditorio des instituts de biologie Présentation publique de la thèse de doctorat de M<sup>me</sup> Nicole GALLAND-VAUCHER, licenciée ès sciences de l'Université de Neuchâtel

Recherches sur l'origine de la flore orophile du Maroc: étude caryologique et cytogéographique

Le doyen: H. Beck 192512-20

DÉPARTEMENT DES FINANCES

A la suite de la démission de la titulaire, le Service financier cherche un(e)

employé(e) de commerce

pour la Comptabilité générale de l'Etat, à Neuchâtel.

- Exigences: - certificat fédéral de capacité ou titre équivalent - aptitudes pour les chiffres, les statistiques et l'emploi d'un terminal - bonne dactylographie - caractère agréable et discrétion.

Obligations et traitement: légaux. Entrée en fonctions: date à convenir.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 4 juillet 1984.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEUCHÂTEL

TEMPLE DU BAS MARDI 3 juillet 1984, à 19 h 30 SÉANCE DE CLÔTURE

avec la participation de L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL Direction: Etore BRERO

Industriels, commerçants!

Adressez-vous à votre imprimeur-conseil: Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel



IMMEUBLES

Je cherche à acheter

chalet ou terrain

à bâtir, avec accès direct au bord du lac, région Auvonnier - Bevaix.

Adresser offres écrites à AC 1076 au bureau du journal.

À VENDRE à Neuchâtel rue de Bel-Air, dans immeuble entièrement rénové

appartement de 5 1/2 pièces

cuisine agencée, W.-C. séparés, vue panoramique sur le lac et les Alpes. Financement à disposition.

Tél. (038) 31 94 06.

À VENDRE La Neuveville

Balcon sud, avec vue sur le lac et les Alpes. Tranquillité absolue. Possibilité d'acquies un garage. Fonds propres pour traiter: Fr. 21.000.-

Mensualité: Fr. 579.- + charges

Contactez notre agence cantonale Moulins 51, 2000 NEUCHÂTEL

HABITATIONS POUR TOUS SA 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne

Tél. (021) 29 61 38

A vendre à Marin spacieux

appartement de 3 1/2 pièces

totalelement agencé et remis à neuf. Avec cave, galetas et place de parc.

Prix de vente: Fr. 149.000.-

Faire offres sous chiffres FC 1042 au bureau du journal.

A vendre terrain à construire aux Mayens-de-Riddes (VS).

Tél. (039) 31 85 13.

Cherche à louer ou à reprendre petit garage pour réparations voitures, région Neuchâtel.

Ecrire à FAN-L'EXPRESS 4, rue St-Maurice 2001 Neuchâtel

Belle villa neuve 6 1/2 pièces, à vendre à env. 8 km de Payerne

Construction traditionnelle de qualité, finitions soignées. Terrain d'env. 1300 m<sup>2</sup>.

Habitacle tout de suite. Fr. 380.000.-

CLAUDE DERIAZ Agence Yverdon 024-21 61 66

A vendre, éventuellement à louer villa familiale à Avanches, 6 chambres, 1 cheminée, 1 salle de bains + W.-C., 1 douche + W.-C., local de bricolage, terrasses, garage double, grand jardin.

Tél. (037) 75 32 94, dès 18 heures.

Ecriveaux en vente à l'Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01

maison de vacances

à 200 m de la plage, 5 min. du village, situation très tranquille. Utilisable toute saison. Séjour avec cheminée, terrasse couverte, 2 chambres à coucher, cuisine équipée, bains, combles habitables. Terrain privé environ 500 m<sup>2</sup>. Libre tout de suite.

Offres sous chiffres T 28-300426, PUBLICITAS, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

À VENDRE À SAINT-BLAISE AVEC Fr. 35.000.-

magnifique vue panoramique sur le lac et les Alpes. A proximité des transports publics et du futur port

4 1/2 PIÈCES séjours avec cheminée et balcon, cuisine, bar, coin à manger, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cave.

Mensuel Fr. 1245.- sans amortissement. AVEC Fr. 25.000.- 2 1/2 PIÈCES séjours avec cheminée et balcon, cuisine, bar, coin à manger, chambre à coucher, salle de bains, cave.

Mensuel Fr. 688.- sans amortissement. Garages et places de parc peuvent être acquis séparément.

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

Construction Service SA Transactions immobilières

Rue de l'Hôpital n°11 CH-2001 Neuchâtel

À vendre à Neuchâtel jolie villa

neuve dans construction en terrasse. 3 chambres à coucher. Finitions au gré du preneur.

Prix: Fr. 405.000.- 192518-22

ENCHÈRES ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, pour le compte de la Police locale de Neuchâtel,

LE MERCREDI 27 JUIN 1984 dès 14 h dans le local situé côté ouest de l'Hôtel du Dauphin à Serrières,

environ 50 cyclomoteurs de diverses marques, non expertisés, épaves tombées au rebut, ainsi qu'une douzaine de vélos.

Conditions: paiement comptant. Greffe du tribunal 192618-24

À VENDRE FIDIMOBIL FIDIMOBIL FIDIMOBIL

A Boudry, Les Buchilles (sortie ouest du village) appartement de 4 1/2 pièces

neuf, salon avec cheminée, cuisine équipée avec coin repas. 3 chambres à coucher, salle de bains, W.-C. séparés, garage.

FIDIMOBIL NEUCHÂTEL Saint-Honoré 2, tél. 24 03 63

APPARTEMENTS DE VACANCES

Vacances au Jura

A louer dans cadre idyllique 2 1/2 pièces, tout confort dans ferme rénovée, grand parc, tranquille, possibilité d'équitation, disponible tout de suite.

Tél. (039) 51 18 34 ou 51 18 20. 192739-34

Baux à loyer

en vente à l'Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01

ICN À LOUER

Région de La Béroche à louer magnifique appartement de 4 1/2 pièces, très ensoleillé. Salle à manger-salon avec cheminée, cuisine habitable. Accès direct salle à manger-salon, cuisine sur balcon. 3 chambres à coucher, salle de bains et W.-C. séparés. Cave et garage individuels.

Libre tout de suite. Fr. 1230.- tout compris. Tél. 46 13 36, heures de bureau. 192096-26

À LOUER à Saint-Martin, Val-de-Ruz, dans immeuble neuf de 4 logements

appartement de 6 pièces

avec cheminée de salon, garage, place de parc. Loyer Fr. 1300.- + charges. Offres sous chiffres 87-1021 à Assa Annonces Suisses S.A., fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

A louer à Neuchâtel dans un ancien immeuble rénové, quartier résidentiel centre ville

4 1/2 pièces duplex

Séjour avec cheminée, galerie, cuisine agencée, bar, 3 chambres à coucher, salle de bains-douche, W.-C. séparés, cave, galetas. Merveilleux cachet rustique avec poutres apparentes.

Location mensuelle Fr. 1500.- + charges. Faire offres sous chiffres EJ 1102 au bureau du journal. 192376-26

A louer à PESEUX, tout de suite ou pour date à convenir,

magnifique appartement

de 5 pièces, tout confort, jardin, vue sur le lac, dépendances, loyer mensuel Fr. 1150.- + charges.

Gérance SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Pesieux, tél. (038) 31 31 57. 191358-26

Local

de 28 m<sup>2</sup> avec W.-C. Rue de la Cassarde 10 à Neuchâtel.

Tél. (038) 33 72 62. 189288-26

À louer locaux pour artisans

dès 22 m<sup>2</sup> Fr. 170.- par mois ou 54 m<sup>2</sup> Fr. 400.- par mois ou surfaces à discuter. Services techniques sur place. Quais de chargement, accès aisé par camion, zone industrielle, nord Cortailod.

Tél. (038) 42 37 47. 192414-28

NEUCHÂTEL, RUE DE L'ÉCLUSE 27: à louer studio

(petite cuisine et une chambre) non meublé; cabinet/douche; chauffage et eau chaude.

Pour visiter, s'adresser à Monsieur Dieter Balmer, 4<sup>ème</sup> étage, le jeudi 28 juin entre 17 h et 18 h, et pour traiter à Maitres Roger Dubois et Luc Wenger, notaires, 4, rue du Temple-Neuf à Neuchâtel. 192333-26

À LOUER À NEUCHÂTEL

Pour entrée immédiate ou date à convenir aux Portes-Rouges, à proximité de surfaces commerciales

UN MAGASIN AVEC VITRINE comprenant: local de vente, arrière-magasin et atelier. 191610-26

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

À louer à Fleurier appartements

3 et 4 pièces. Tout confort. Libres tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements, tél. (038) 25 66 66, heures de bureau. 192240-26

À louer à l'ouest de Neuchâtel appartement résidentiel

150 m<sup>2</sup> plus 25 m<sup>2</sup> mezzanine dans maison campagnarde avec grand jardin, cheminée, poutres, cuisine habitable super agencée en chène massif, grand salon, grande salle de bains, salle d'eau, 3 chambres, bureau, combles isolés, dépendances.

Adresser offres écrites à CK 1121 au bureau du journal. 192633-28

A louer, rue de la Côte 37, Neuchâtel grand appartement 1 pièce

+ cuisine agencée, hall d'entrée et salle de bains. Avec balcon. Libre dès le 1<sup>er</sup> juillet 1984.

LA NEUCHÂTOISE-ASSURANCES Tél. 21 11 71 192547-28

PESEUX A louer pour fin juin au chemin des Clos 3 pièces

avec tout confort. Préférence sera donnée à personnes disposées à assumer le service de conciergerie de 2 immeubles. Loyer, salaire déduit, Fr. 270.-

Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Promenade-Noire 8, Neuchâtel. Tél. 24 67 41. 192727-26

À louer à Boudry, rue de la Gare 13-15, appartements de 4 1/2 pièces

libres tout de suite ou date à convenir. Loyer mensuel Fr. 940.- + charges Fr. 150.-

Tél. (038) 31 29 35. 192650-28

À LOUER À MARIN

Pour le 1<sup>er</sup> août 84 ou date à déterminer, très belle situation ensoleillée et calme, proximité transports publics, écoles, centre d'achats

4 1/2 PIÈCES Séjour-coin à manger de 32 m<sup>2</sup> avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, 3 chambres à coucher, grand balcon. Garages individuels et places de parc extérieures peuvent être loués séparément. 191577-26

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

Neuchâtel St-Nicolas 26

Dans immeuble sans ascenseur, 2 pièces, cuisine, bains/W.-C. Fr. 570.- + charges.

Pour visiter: (038) 25 39 91. Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A., Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 01. 192647-28

À LOUER CENTRE VILLE

rue des Moulins 17-19 dans immeuble rénové avec ascenseur APPARTEMENTS

studios dès Fr. 450.- 2 pièces dès Fr. 750.- 3 pièces dès Fr. 780.- 4 pièces dès Fr. 950.-

Très bien aménagés avec W.-C., salle de bains, cuisine équipée. Quelques appartements avec cheminée de salon. Libres dès le 1.08.84. 191651-26

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

À louer au Centre ville BUREAUX

surfaces: 61 m<sup>2</sup>, 87 m<sup>2</sup>, 300 m<sup>2</sup> et 200 m<sup>2</sup>. Libres tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements, tél. (038) 25 66 66, heures de bureau. 190282-28

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour, avec renouvellement tacite jusqu'à révocation écrite de ma part, au journal

FAN-L'EXPRESS

Je verserai à réception de votre bulletin de versement, le montant de:

- annuel 149.50 □ semestriel 79.50 □ trimestriel 42.-

Abonnement temporaire: majoration de Fr. 3.- (marquer d'une croix ce qui convient)

Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata. Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Nom: Prénom: N° et rue: N° postal: Localité: Signature:

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 35 centimes à:



Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

VOTRE JOURNAL TOUJOURS AVEC VOUS

## VAL-DE-RUZ

# Jeunesse rurale neuchâteloise Chant, ski, vélo et les autres

## De notre correspondant:

Les membres de la Jeunesse rurale neuchâteloise se sont réunis dernièrement aux Geneveys-sur-Coffrane pour leur assemblée générale, sous la présidence de M. Laurent Borioli, de Bevaix. La société compte aujourd'hui près de 300 membres, dont une cinquantaine étaient présents. On relèvera que le Val-de-Travers y est particulièrement peu représenté!

Toute l'activité, fort variée et nombreuse, de 1983 a été relatée par le président. Le trésorier, M. Philippe Besancet, a communiqué que la situation financière était saine. La soirée annuelle de Cernier a laissé un bénéfice très appréciable. Ce n'est que le reflet du succès de la chorale de la société, toute jeune et pleine de promesses.

## VAL-DE-TRAVERS, SVP!

Seule ombre au tableau, la société doit enregistrer plusieurs démissions au comité, dont celle du président Laurent Borioli. La secrétaire, M<sup>lle</sup> Marie-Josée Jeanperrin, M<sup>lles</sup> Yvette Graber et Josette Monney ont également exprimé le désir de se retirer.

Pour les remplacer, l'assemblée a tout d'abord nommé M. Aurèle Chiffelle, de

Lignièrès, au poste de président. M<sup>lle</sup> Mi-reille Soguel, de Cernier, est la nouvelle secrétaire. Les nouveaux membres sont MM. Philippe Waelti, de Bussy, et Robert Gygi, de Bevaix. En cours d'année, un membre sera choisi afin de représenter le Val-de-Travers. Les vérificateurs des comptes seront MM. Jacques-Roland Nussbaum et Pierre Lambergier. Leur suppléant sera M. François Jacot.

## DU THÉÂTRE AUSSI

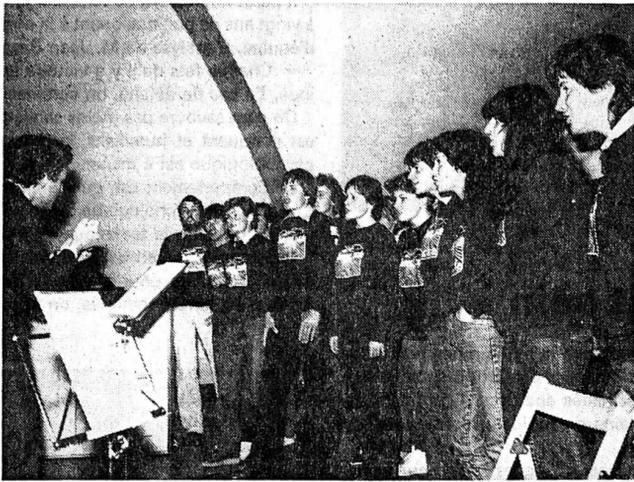
Le président a donné connaissance du programme des manifestations, qui débuteront par une tournée à la Pointe-du-Grin le 13 juillet... par n'importe quel temps! On est solide à la Jeunesse rurale! Une course à vélo aura lieu le 26 août, le comité se chargera de l'itiné-

raire. Un camp de ski se tiendra aux Crossets, le bal annuel conservera comme cadre le chef-lieu du Val-de-Ruz.

La chorale reprendra ses répétitions, toujours sous la direction de l'enthousiaste Jean-François Pellaton, le 18 août à Vilars. Une commission a été formée pour l'organisation d'un concert. Quelques membres ont fait part de leur ardent désir de monter sur les planches. Le comité est entré dans leurs vues et ils auront la possibilité de mettre ce projet sur pied.

En clôture de soirée, les membres de la Jeunesse rurale ont entendu une causerie de M. Blaise Parel, de Dombresson, sur la faim dans le monde.

H



CHORALE DES JEUNES RURAUX. — Des voix fraîches pour des notes pleines d'avenir.

## CARNET DU JOUR

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Soins à domicile: tél. 531531 entre 11h et 12h, du lundi au vendredi.

Aide familiale: tél. 531003.

Hôpital de Landevey: tél. 533444.

Ambulance: tél. 532133.

Musée régional: Château de Valangin, ouvert de 10h à 12h et de 14h à 17h, sauf vendredi après-midi et lundi.

Les Geneveys-sur-Coffrane: bar-dancing Le Grenier, ouvert jusqu'à 2 heures, vendredi et samedi 3h, fermé dimanche.

## LA CHAUX-DE-FONDS

## Derniers spectacles de la Biennale du TPR

# Des horizons nouveaux

Entre les danses de mariage au Ladakh et les facéties des Bonnes de Genet — deux des trois derniers spectacles présentés dans la cadre de la Biennale du TPR —, il n'y a pas grand-chose de commun. Si ce n'est l'ouverture du théâtre vers de nouveaux horizons. Rarement deux représentations ont illustré à un jour d'intervalle le thème même de la Biennale: danse — théâtre — musique / traditions et modernités. Vendredi soir, le groupe d'Indiens venus du nord himalayen a conquis le public par sa grâce et sa profonde simplicité. Samedi, c'est une salle comble qui a suivi, en anglais, le «Facets performance ensemble of Chicago» dans une récréation explosive des «Bonnes», de Genet.

Le Ladakh, planté à 5000 mètres à l'extrémité ouest du massif de l'Himalaya, fut un territoire fermé au tourisme jusqu'en 1975. Une dizaine de danseurs et danseuses et deux musiciens se voient propulsés hors de leur monde pour une tournée européenne organisée par le gouvernement de l'Inde. On se sent bien au début de leur spectacle: l'art de la représentation au sens occidental ne leur appartient pas. Ils ont peine à jouer. Et pourtant. Peu à peu, sur des rythmes battus sur un tambour double et la mélo-

die incessante d'un lointain cousin du hautbois, les gestes répétés se délient, les chants se répondent. La vie prend corps dans des costumes superbes. Le public goûte ces images venues d'ailleurs. Même s'il ne comprend pas l'intense complication de ces gestes ritualisés, il voit qu'on exprime là l'histoire des hommes, l'amour, le mariage, la guerre, le jeu, le travail. Et pourtant l'expression des sentiments universels prend des chemins de traverses. On reste frappé de l'économie de gestes, de l'apparente simplicité d'une conception de l'univers sous-jacente que la tradition a polie et que les danseurs ont intégré physiquement.

La musique aussi étonne. Des tambours infiniment battus sortent des rythmes complexes, malléables. Du «hautbois» — le surna — s'égrène un chapelet de notes. Sans arrêt. Le musicien ne s'interrompt pas pour reprendre son souffle.

## LES BONNES: PAYS DES FANTASMES

A la fin du spectacle, le public a battu des mains. Les danseuses frappaient leurs bracelets les uns contre les autres, paumes ouvertes. Le sourire large, un

danseur quitta lentement la scène en secouant les épaules. Au Ladakh, tout cela aurait duré quelques jours.

Entrée en scène intempesive. Trois actrices vêtues en bonnes débouchent sur un rythme déhanché dans le décor: du linge y pend, il y a un matelas, un miroir, un fauteuil, une échelle. La performance — c'en fut une — commence sur les chapeaux de roues. Les bonnes babillent en anglais (normal, le «Facets» est américain), s'interrompent, se relancent, s'élancent, se cabrent. Le rythme est fou, qui singe la folie, toutes les rumeurs, les fantasmes d'un monde qui roule à 100 à l'heure.

Le fond de l'histoire, c'est un fait divers étrange survenu dans la France d'avant-guerre: deux sœurs employées comme bonnes dans la même maison tuent leur maîtresse de manière atroce. Repris ensuite par Genet, ce thème — auquel se mêle le sexe, l'inceste, la jalousie, etc. dans un mélange explosif — est aujourd'hui l'objet d'une récréation qui tend à jeter sur scène les mêmes désordres, la même ampleur de signification que le texte peut suggérer. Sous le titre de «Maidsplay».

Le Facets y a mis le paquet. D'abord en illustrant par le jeu des corps — jusqu'aux limites, semble-t-il — ces explosions frénétiques des gestes symboliques. On court d'un endroit à l'autre, on se chevauche, tous les accessoires sont utilisés à plein rendement. Dans ce maëlstrom, les rôles s'interchangent (une voix «off» suggère plutôt un changement dans l'équipe après penalty (!)). Bref, en exagérant à peine on pourrait dire que tout est dans tout et réciproquement. La critique américaine a qualifié «Maidsplay» de «plus audacieux événement théâtral de la décennie». Plus modestement, nous parlerons d'un feu d'artifice dans la Biennale. Mais il y a eu d'autres événements!

R. N.

## CARNET DU JOUR

## LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS  
Corso: 20h45, Sans retour, (16 ans).  
Eden: 18h30, Foxtrot porno (20 ans); 20h45, Quand tu seras débloqué... fais-moi signe! (16 ans).

Plaza: 20h45, Signes extérieurs de richesse (12 ans).

Scala: 20h45, L'addition, (18 ans).

TOURISME  
Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 281313.

EXPOSITIONS  
Musée international d'horlogerie: (sauf lundi) Ferdinand Berthoud, père de la précision en mer.

Musée des beaux-arts: (sauf lundi) concours national féminin des beaux-arts.

Musée d'histoire et Médailles: (sauf lundi) jouets anciens, de 1800 à 1950.

Galerie du Manoir: (sauf lundi) peintures d'Adélaïde de Cad'Or.

Galerie du Club 44: (sauf dimanche) peintures Biagio La Terra.

Galerie La Plume: (sauf dimanche) gravures du groupe de la Main noire.

Le Châtelot: exposition sur les produits fromagers.

# Honneurs pour les gymnastes à Winterthour

(c) Un peu partout dans le district, les gymnastes qui ont participé — et brillé — à la fête fédérale de gymnastique de Winterthour ont été reçus dimanche soir en grande pompe.

A Cernier, les sociétés locales ont réservé un chaleureux accueil aux leurs, au Bois-du-Pâquier. Autorités, fanfare, sections et populations ont défilé. MM. Jean-Pierre Vuilleumier, président de l'Union des sociétés locales, Francis Frutiger, président de la SFG, et Guy Fontaine, président de commune, ont pris la parole pour féliciter les sportifs. Ceux-ci n'ont formé, à Winterthour, qu'une seule section avec leurs collègues de Dombresson.

A Fontainemelon, il y avait beaucoup de monde sur la place du village, malgré la pluie. Là également, autorités et fanfare étaient de la fête. MM. Jean-Jacques Racine, président de commune, et Gérard Perrin, président de la SFG, se sont succédés pour féliciter leurs sportifs, parmi lesquels trois brillants athlètes qui ont été couronnés au décathlon.

## Conseil communal de Montmollin

# Trop-plein de candidats

## De notre correspondant:

Le Conseil général de Montmollin a siégé en fin de semaine dernière et s'est constitué le bureau suivant: MM. Bernard Claret, président, Rémy Comminot, vice-président, Bernard Guyard, secrétaire, Jean-Pierre Henry, vice-secrétaire. En ouverture de séance, le président sortant du Conseil général a remis une chaine en souvenir à l'ancien président du Conseil communal, M. Claude Loewer, qui s'est retiré.

Pour l'élection au Conseil communal, composé de cinq sièges, pas moins de huit candidats se sont présentés. Ont été élus MM. Charles Etter (14 voix), Georges Jeanneret (12), Marc Stubi (12), Denis Jeanneret (10) et Roland Glauser (9). Ont obtenu des voix MM. Jean-Pierre Henry (4),

Daniel Jeanneret (3) et René Schafter (2).

Cinq candidats se sont présentés pour la commission scolaire, et tous ont été élus tacitement. Après l'élection de toutes les autres commissions, plusieurs questions mineures ont été abordées dans les «divers». Elles ont précédé l'épineuse question de la station d'épuration. Celle-ci, après avoir parfaitement fonctionné pendant plusieurs mois, a subitement connu de graves problèmes dus au déversement d'huiles ménagères. Le Conseil général a donné champ libre au Conseil communal, par le biais de la clause d'urgence, pour prendre toutes mesures nécessaires afin de rétablir la situation.

J.-L. G.

## LE LOCLE

# Les samaritains neuchâtelois se sont donné rendez-vous aux Brenets

A la suite d'une défectuosité, la chaudière du collège des Brenets a explosé. Un violent incendie s'est aussitôt déclaré, aggravé par plusieurs éboulements et des émanations de gaz. Les enfants étant en classe à ce moment-là, le sinistre a pris des proportions catastrophiques: 15 morts (dont 10 élèves) et 55 blessés.

## COLLABORATION EFFICACE

Il ne s'agissait heureusement pas d'un vrai sinistre, mais du thème de l'exercice qui s'est déroulé dimanche matin aux Brenets dans le cadre de la journée cantonale des samaritains neuchâtelois. Grâce à l'emploi de fumigène et au ma-

quillage des «victimes» (des enfants du village pour la plupart), cet exercice a été d'un réalisme saisissant.

De grands moyens ont été mis en action pour secourir, soigner et évacuer les blessés. Disposant de la collaboration des premiers secours des Brenets, de la gendarmerie cantonale, de la protection civile et de l'ambulance de la ville du Locle, les samaritains ont fait preuve d'une grande efficacité.

A l'heure de la critique, le D<sup>r</sup> Charles Billod, responsable de l'exercice, a d'ailleurs souligné la bonne tenue de l'exercice, l'excellence du travail et la maîtrise des samaritains. Tout au plus y a-t-il eu quelques hésitations sur la façon de dé-

couvrir les blessés, un «mort» ayant été évacué avant les blessés! Cet exercice, qui a réuni près de deux cents participants, a permis — et c'était là son but — à tous les samaritains de parfaire leurs connaissances, d'apprécier une situation qui pourrait malheureusement devenir réelle un jour et surtout de démontrer que leur action peut s'inscrire dans le cadre d'un exercice de grande envergure.

## PARFAITE ORGANISATION

Parmi les nombreuses personnalités présentes, on remarquait notamment MM. Jean-Pierre Renk, préfet des Montagnes, Marc Sandoz, président du Conseil général, Gilbert Déhon, président de commune, Maurice Barraud, président de l'Union romande des samaritains, ainsi que le commandant du bataillon des sapeurs-pompiers et le chef local de la protection civile. La population du village a elle aussi suivi avec intérêt — et en nombre — cet exercice.

Grâce au dynamisme et à l'imagination de M<sup>me</sup> Pierrette Glück, présidente du comité d'organisation, cette journée cantonale des samaritains neuchâtelois a été une parfaite réussite et s'est déroulée dans un excellent esprit.

Après la remise des médailles Henry Dunant, qui a permis de récompenser la fidélité de plusieurs samaritains, la journée s'est terminée par une partie récréative.

R. Cy

## Médailles Henry Dunant

Des médailles Henry Dunant ont été remises à M<sup>mes</sup> J. Isenschmid, M. Schneider et à M. W. Schneider, d'Auvornier; à M<sup>me</sup> M. Bonnet, du Cerneux-Péquignot; à M<sup>mes</sup> L. Juvet et E. Gurtner, de Corcelles-Peseux; à M<sup>me</sup> C. Morona, de Saint-Blaise; à M<sup>me</sup> M. Diacon, du Val-de-Ruz; à M<sup>mes</sup> B. Hasler et I. Cornu, de Colombier.

## PUBLICITÉ

## OPERATION LUNE ROUSSE

Mercredi 27 juin \*  
chaque cliente recevra

un **BON**  
pour un  
**café**

\* de 8h.30 à 10h.

## LA MAISON DU TRICOT

Neuchâtel Parking du Seyon  
20, rue de l'Hôpital 25 35 25

192887-80

# 56 km/h à La Chaux-de-Fonds Vingt francs d'amende

Les installations des panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h se suivent et se ressemblent: La Chaux-de-Fonds y succombe à son tour, en vertu de l'ordonnance fédérale du 19 octobre 1983. Dès mercredi, les distraits seront amendables si leurs véhicules circulent à plus de 55 km/h en ville. La police locale a d'ailleurs annoncé qu'elle procédera à des contrôles-radar dès cette semaine...

L'application de l'ordonnance a pourtant laissé quelque loisir à l'autorité communale. Sur la plupart des voies d'accès, un panneau de limitation à 60 km/h précède l'obligation de circuler à 50. Il en va ainsi du boulevard de la Liberté, du début de la rue de l'Hôtel-de-Ville, du boulevard des Eplatures, de la rue du Collège, pour ne citer que les principales. En sortant de ville, des panneaux semblables autorisent une légère accélération.

Ces aménagements dans le cadre de la limitation générale de vitesse à l'intérieur des localités répondent à des critères bien précis: routes prioritaires, absence de places de stationnement, d'arrêt de bus, largeur de la chaussée, sécurité des cyclistes et des piétons, etc.

Soucieuse de prévenir, plutôt que de guérir, la police locale tient à informer les usagers de la route que la marge de sécu-

rité (ou de tolérance) est de 5 km/h. Ce qui signifie que le conducteur d'une voiture circulant à 56 km/h en ville est amendable. Il lui en coûtera 20 francs. Les tarifs augmentent d'ailleurs rapidement. Entre 61 et 65 km/h — toujours pour une limitation à 50 — la facture sera de 40 fr; de 66 à 70 km/h, de 80; au-delà, la police a l'obligation de dénoncer l'automobiliste au ministère public. Le retrait de permis intervient en principe lorsque la vitesse dépasse de 30 km/h la limite.

A bon entendeur... (N.)

## Etat civil du 19 juin

Naissances. — Buhlmann, Steven-Joël, fils de Karl et de Rosa Immaculada, née Llamas-Rodriguez; Rigolet, Sophie, fille de Michel Joseph et de Martine, née Boiteux; Walther, Emmanuelle Valérie, fille de Christian Jean et de Monique Béatrice, née Weber.

Promesse de mariage. — Fromageat, Jean-Claude et Rizzetto, Cinzia Anna.

Décès. — Bedaux Paul André, né en 1915, époux de Susanne Clotilde, née Joss; Petitpierre, Emile Roger, né en 1914, époux de Gilberte Louise, née Monnet; Maire, Etienne, né en 1910, époux de Hélène Bertha, née Burri; Vaucher, André Clément, né en 1924, époux de Blanche Marie Antoinette, née Fasel; Perret, née Kündig, Cécile Marguerite, née en 1905, veuve de Georges Louis.

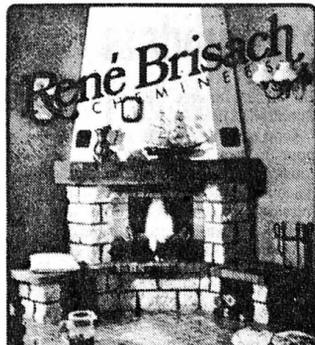
Nous invitons instamment les personnes répondant à des ANNONCES SOUS CHIFFRES à ne jamais joindre de certificats ou autres

**DOCUMENTS ORIGINAUX**

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

REGARDS SUR:

# L'Entre-Deux-Lacs



Un choix de plus de 130 modèles  
**NOUVEAUTÉS 84 BARBECUES** de jardin  
 Récupérateur de chaleur  
 Grand choix d'accessoires  
**EXPÉRIENCE-QUALITÉ-GARANTIE**  
 Entreprise de construction Cheminées de salon

**Les fils Sambiagio**

2523 LIGNIÈRES/NE ☎ 038 51 24 81

192479-96

**Hôtel du Chasseur**  
 Enges

**BAR-DANCING**  
 Tél. (038) 47 18 03  
 M. et M<sup>me</sup> M. RIBA

- Fermé le lundi -

Au restaurant

**GRANDE CARTE** de  
 spécialités grillées ou mijotées  
 poissons du lac ou de mer

et le dimanche

Menus au choix  
**GRANDE CARTE**

- SALLES POUR BANQUETS ET MARIAGES

- Liste de menus spéciaux à disposition

- TOUS LES JOURS À MIDI

- Menu sur assiette dès Fr. 9.50

- TOUS LES MERCREDIS SOIR:

- Raclettes à discrétion

- BAR - DANCING -

Ouvert tous les jours de 20 h 30 à 2 h:

jeudi, vendredi, samedi jusqu'à 3 h

192485-96

## HAUTERIVE ET SON CLUB DE TENNIS

### Grand parcours pour un « petit » riche d'idées



Jean Brunner: modeste et efficace.

gare à la petite vanité mal placée qui par ailleurs menace chacun, compétition oblige:

- C'est bien l'esprit de compétition, constructif, précise M. Brunner. Et il faut savoir compter, mais pour être au seul fait de sa propre échelle de valeur. Il convient de ne pas oublier que pour progresser il faut savoir se défaire du résultat...

#### DÉTERMINANT

Il parut intéressant de recueillir la nuance qu'établit un tennismen rompu à vingt ans de pratique quant à la notion de sport individuel ou celle de sport d'équipe. L'analyse de M. Jean Brunner est encore riche d'enseignements:

- Chaque fois qu'il y a victoire en sport d'équipe, tout le monde a bien joué. En cas de défaite, on commence à partager les responsabilités.

On n'en savoure pas moins sa victoire en sport individuel. Mais si l'échec est marquant et humiliant, la défaite est personnelle. Une véritable lutte psychologique est à mener.

Ce comportement est, quoi qu'il en soit, déterminant:

- Le côté psychologique d'une partie de tennis fait au moins la moitié du jeu, l'autre étant la technique et le physique.

En somme l'apprentissage du tennis est permanent. Y sont sans cesse liés plaisir et douleur pour une évolution constante. Tel est bien là l'attrait: la leçon n'est jamais terminée, on apprend toujours.

#### Un esprit sain

A l'issue de juillet 1980, résonnait à Hauterive le terme d'une réalisation courageuse. Tout à proximité et dans le contexte du Centre sportif, deux courts de tennis allaient enrichir les possibilités sportives qu'offraient par ailleurs le bassin de natation et les terrains de football, nichés dans cet environnement d'exception.

Piqués dans une situation idéale, les nouveaux espaces étaient non seulement dotés d'un éclairage nocturne, mais jouissaient comme aujourd'hui d'une tranquillité et d'un calme assez uniques. Mais c'est surtout un esprit qu'on veillerait à distiller. On y parvint si bien que le «TCH» est devenu une sorte d'exemple en la matière, sans doute à la mesure de son efficacité et modeste président, M. Jean Brunner. Ainsi est sauf et flambant un petit club, riche de grandes idées.

- Il y a ici véritablement un noyau qui n'a rien d'anonyme. Chacun se connaît encore, évite les ambitions contrefaites et bannit le clan. L'esprit est sain.

Comment ne pas en être convaincu à voir la participation aux petits tournois internes, forts et faibles unis dans un constructif mélange? Ainsi débute-t-on peut-être dans la compétition, prend-on en outre le droit de ne pas être forcément un «caïd».

#### UN STIMULANT

- On se frotte au surplus à l'apprentissage des règles, à celui du placement mais encore à tout un vocabulaire qui a aussi son importance. Mais ce que le club favorise surtout est que tout le monde reste soudé parce qu'il le souhaite par-dessus tout.

Beau propos d'un vrai tennismen, président d'un petit club du Littoral qui ne lâche en rien la raquette. En l'espace de quelque six mois pourtant, on a multiplié quasiment par quatre les possibilités de pratiquer le tennis dans ce même Littoral. Durant un semblable laps de temps, les joueurs ne peuvent toutefois se multiplier également par quatre. Le corollaire transparait d'emblée, soit un transfert de membres entre ces clubs nouveaux qui ont tendance à vider les uns au profit des autres.

- C'est un stimulant, tranche M. Brunner et une heureuse création de nouvelles possibilités de tennis pouvant susciter davantage de vocations. C'est positif et met justement en relief le particularisme des petits clubs qui ne doit cesser de s'affirmer.

S'exprimant ici au nom justement d'un petit club du Littoral, n'est-elle pas réellement très sportive cette conclusion de celui qui n'est rien de moins, aussi, que le président de l'Association cantonale de tennis?

#### Un apprentissage permanent

Qu'apporte finalement le tennis, sport qui jouit d'un engouement sans cesse croissant? A l'époque du stress et de l'anonymat certes une bienheureuse «respiration», mais encore?

- Les gens étant très cloisonnés, ils retrouvent par la pratique du jeu d'autres personnes. Le tennis crée donc des contacts sociaux favorisant nécessairement un bien-être psychique. Physique aussi, évidemment, mais



Calme et tranquillité.

- Dans une partie, tous les éléments sont réunis pour dérégler le plus sûr mécanisme: un bonheur, un stimulant, une force. Cela fait partie intégrante de ce sport.

#### POUR QUI S'ENGAGE

A qui le tennis est-il accessible?  
 - Il est ouvert à des individualistes, poursuit le président du Tennis-club Hauterive, c'est-à-dire à des gens qui ont besoin de se remettre en question. Caractérisé par le fait qu'il veuille toujours apprendre, l'individualiste ayant acquis quelque chose éprouve la nécessité de poursuivre.

Il s'ensuit inévitablement un besoin d'expression, de contact, d'échanges de balles ou de propos. Dans ce dernier cas, le filet ne sera pas forcément de la partie...

- Finalement, conclut ce sportif convaincu, le tennis est pour qui s'engage et ne refuse pas les risques.

Mo. J.



Apprentissage permanent.

Bien manger à Cressier... à l'enseigne de

### L'HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE

M. et Ph. Robert CRESSIER ☎ (038) 47 11 66

privé

Spécialiste de banquet jusqu'à 300 personnes

Grandes et petites salles à disposition

LISTE DE MENUS À DISPOSITION

192480-96

Charpente Menuiserie Tischpöppel

2087 CORNAUX ☎ 038 47 11 47

192477-96

### PATRICK PUGIN

Facteur de pianos

Accordage Réparations Révisions

Marnière 30 - 2068 HAUTERIVE - Tél. (038) 33 53 01

192481-96

### clottu

boucherie charcuterie

Chaque fin de semaine Nos succulents rôtis roulés prêts pour la broche

192483-96

rue des Fontaines 36 Cornaux tél. 47 11 06

### René THUELER

Articles de soudure Fontaines 16 2087 Cornaux

NOUVEAU, en stock également les électrodes ARCOS

Atelier: Zone industrielle Tél. (038) 47 18 36

L'atelier est ouvert tous les vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ou sur rendez-vous.

192484-96

Restaurant Chez Norbert

Vu le succès comme chaque été et pour la troisième fois

2072 Saint-Blaise (Suisse)

OFFRE EXCEPTIONNELLE sur le thème «DEUX POUR UN»

Valable tous les jours du 18 juin jusqu'à fin août Venez déguster notre menu gastronomique estival

Le repas complet à Fr. 85.- (seule une personne paie, l'autre est l'invitée du restaurant «CHEZ NORBERT»)

192476-96

### JAROTEX SA MEUBLES

2088 CRESSIER Tél. (038) 47 13 73

Exposition - Bureaux - Ateliers 192482-96

VENTE DIRECTE

DES SUPER SERVICES

Et pour vous DE MULTIPLES AVANTAGES: DES MEUBLES DE QUALITE UN TRAVAIL ARTISANAL UN SERVICE APRES-VENTE

TEINTES ET FINITIONS AU CHOIX

ENTREE LIBRE

### POCHON

Boutique - Alimentation CORNAUX - Tél. (038) 47 11 45

Marqueterie italienne artisanale

Exemple: petite table échiquier avec coffret boîte à musique Fr. 85.-

sur demande, présentation à domicile

192475-96

### Hôtel de la Couronne

CRESSIER Téléphone (038) 47 14 58

Dans un cadre rustique les plus fins gourmets seront comblés

Salles pour sociétés banquets, etc...

192478-96

## Demi-finale de la Grande Chance à Fleurier Sous le signe de la technique

Ambiance inhabituelle l'autre soir à la salle polyvalente de Fleurier, où se déroulait la demi-finale de «La Grande Chance», diffusée en direct par la Télévision et la Radio romandes. Le jury a désigné les deux derniers finalistes: Daniela Simons et Marek Mogilewicz.

La salle polyvalente de Fleurier porte bien son nom. Occupée le plus souvent par des sportifs (les hockeyeurs en hiver, les adeptes du tennis en été), elle a déjà abrité plusieurs manifestations d'envergure. C'est ainsi qu'on l'a vue transformée en vaste salle à manger, en salle de concert, en salon de l'automobile. A la recherche d'une nouvelle formule, le Comptoir du Val-de-Travers y a également trouvé refuge. Et l'autre soir, la patinoire couverte avait été transformée en studio de télévision pour la demi-finale de l'émission «La Grande Chance», diffusée en direct sur le petit écran et à la radio.

### UNE DÉCOUVERTE

Pour les quelque 500 personnes présentes, cette soirée fut l'occasion de découvrir la «fabrication» d'une

émission de variétés par les gens de télévision. Aux yeux du profane, le matériel utilisé est impressionnant: décors, projecteurs, constructions en tubulaires, moyens techniques, etc. Même chose en ce qui concerne le personnel, du producteur de l'émission aux monteurs, en passant par les cameramen et autres électriciens. De quoi faire du bon travail, si bon qu'il est difficile aux spectateurs de faire la différence entre le direct et le «play-back», beaucoup plus «visible» à l'écran.

Enfermés dans un local, assis en face d'un moniteur TV, les sept membres du jury n'ont pas eu la tâche facile. Il faut dire que dans l'ensemble, les demi-finalistes formaient une bonne cuvée. Sous l'œil observateur de Jean-Pierre Allenbach, les jurés notaient les concurrents, selon les critères

définis d'avance par les organisateurs. Et pas question de lorgner sur les feuilles du voisin! Et lorsque, en fin d'émission, le président du jury rejoint le commentateur sur le plateau pour la proclamation des résultats, tout le monde retient son souffle. Les concurrents, qui n'en peuvent plus d'attendre, le public, qui a déjà fait son pronostic, et les membres du jury, qui se demandent si leur choix correspond à celui de la «vox populi!» Car dans le cas contraire...

### PAS D'ACCORD

Et à Fleurier, le public ne fut pas d'accord avec les jurés, en tout cas en ce qui concerne le deuxième candidat sélectionné pour la finale. Que Marek Mogilewicz — c'est de lui qu'il s'agit — rassure: les sifflets qui l'ont accueilli ne lui étaient pas destinés. Visible-ment, les spectateurs avaient opté pour Johnny Kester et son «Buffet de la rage», qui fut classé en troisième position. Il était suivi de Denis Albert, Michel Comté, Charly Pantillon et, enfin, du Groupe T.B.S., de La Chaux-de-Fonds. Rappelons que face à son moniteur TV, le jury n'a pas la même perception des choses que le public de la salle. D'où, parfois, certaines différences dans l'appréciation des productions. La grande gagnante de la demi-finale, c'est Daniela Simons, dont les talents ont été justement récompensés.

Vendredi, à Payerne, la lutte entre les finalistes sera aussi chaude que la voix de Daniela.

Côté vedettes, le public de Fleurier a été gâté. En début d'émission, les tous jeunes «Amis du Jazz», de Cortaillod, ont bien «préparé» le public. «Classe X», trois jeunes femmes dont on n'a pas fini de parler, l'ont «entretenu», et Catherine Lara l'a fait exploser. Pour les participants, la soirée s'est poursuivie à la salle de gymnastique, devant un buffet froid superbement présenté par un charcutier de la place.

Do. C.



VICTOIRE!— Soir de fête pour Daniela Simons.

(Avipress-P. Treuhardt)

## Edition 1984 de l'Abbaye de Môtiers Presque dans l'intimité

Samedi, les rangs des tireurs de l'Abbaye de Môtiers étaient un peu clairsemés. Ce qui n'a pas empêché le bon déroulement de la manifestation annuelle de la Noble corporation, conformément à la tradition.

Les membres de la Noble corporation de l'Abbaye de Môtiers se sont rassemblés samedi, en début de matinée, à proximité de l'hôtel des Six-Communes. Malheureusement, une vingtaine de tireurs seulement participaient à la parade commandée par le capitaine Louis Bourquin. Sabre au clair, flanqué du lieutenant René Jeanrenaud, le capitaine défilait en tête de son détachement, tandis que roulait le tambour. Au stand de tir, les fins guindons de la corporation ont rivalisé d'adresse, sur les différentes cibles du concours, dans d'excellentes conditions. Aux environs de 20 h., un cortège conduit par la fanfare «L'Harmonie» a ramené les quelques tireurs encore présents à l'hôtel des Six-Communes, où avait lieu la proclamation des résultats.

Une cantine avait été installée dans la région du stand de tir. De nombreux Môtiersans s'y rendirent au cours de la journée, avant de revenir au village pour assister au défilé. Plus tard, après la proclamation des résultats, les gens ont hélas bouddé la soirée familière qui s'est déroulée au son de l'accordéon. Il est difficile d'expliquer la défection de nombreux membres de l'Abbaye. Certes, la tradition est maintenue malgré tout. Mais il faudrait songer à lui redonner un coup de fouet, afin d'éviter qu'elle ne sombre dans les oubliettes!

Do. C.

### LES RÉSULTATS

**Cible Abbaye.** — 1. Francis Blaser, 75 points; 2. Blaise Mauler, 73;

3. Pierre-André Morel, 73; 4. Werner Otth, 70; 5. René Jeanrenaud, 68. Prix spécial: René Jeanrenaud.

**Cible Prix des Mousquetaires.** — 1. Werner Otth, 75 points; 2. Daniel Chevré, 74; 3. Francis Blaser, 71; 4. René Jeanrenaud, 69; 5. Louis Bourquin, 69. Plaque: Daniel Chevré.

**Cible Rousseau.** — 1. Francis Blaser, 99/98 points; 2. Werner Otth, 99/97; 3. Louis Bourquin, 93; 4. Denis Augsburg, 88.

**Cible Cascade.** — 1. Werner Otth, 789 points; 2. Blaise Mauler, 295; 3. Denis Augsburg, 768; 4.

Heinz Heiniger, 291; 5. Francis Blaser, 752.

**Cible Militaire.** — 1. Blaise Mauler, 29; 2. Louis Bourquin, 27; 3. Denis Augsburg, 27; 4. Daniel Chevré, 25; 5. Serge Mauler, 22.

**Cible Môtiers** (avec distinction). — 1. Francis Blaser, 36 points, challenge; 2. Jean-Jacques Barrelet, 34; 3. Blaise Mauler, 33; 4. Werner Otth, 33; 5. Jean-Pierre Barrelet, 32.

**Challenge Bourquin & Jonod.** — 1. Francis Blaser, 416 points; 2. Werner Otth, 413; 3. René Calame, 352.

**«Trou Madame».** — 1. Evelyn Otth, 47 points; 2. Dominique Mettraux, 45; 3. Jean-Pierre Barrelet, 45; 4. Marise Bähler, 41; 5. Serge Lebet, 41.



SABRE AU CLAIR.— Le capitaine Louis Bourquin en tête du détachement. (Avipress-P. Treuhardt)

## Histoire de grosses machines au tribunal de police

### Emotion pour les agents du franco-suisse

De notre correspondant: Composé de M. Bernard Schneider, président et de M<sup>me</sup> Chantal Huguelet-Delachaux, substitut au greffe, le tribunal de police a siégé hier à Môtiers.

Nous avions relaté, dans une précédente édition, qu'aux champs Berthoud, à l'est de la gare des Bayards, les trains du franco-suisse avaient dû ralentir, à la suite d'un incident survenu à proximité d'une ferme, où une pelle mécanique avait basculé tout près de la voie ferrée.

Elle était conduite par L. L., qui s'est rendu coupable d'une infraction à la loi fédérale sur les chemins de fer. En revanche, si les agents de la région nationale ont été troublés par cet incident, celui-ci n'a pas mis en danger l'intégrité corporelle d'autrui. Le juge n'a pas retenu non plus le fait que ce véhicule circulait sans assurance sur la voie publique, puisqu'il se trouvait sur un petit chemin à proximité de la ferme.

Le conducteur, L. L., a été condamné à six jours d'arrêts avec sursis pendant un an et à 283 fr. de frais. Quant au propriétaire de la pelle mécanique, A. S., aucune faute ne lui a été imputée. Il a été libéré.

### MONTRES VOLÉES

Un habitant du Vallon, R.R., qui s'était expatrié en France puis est revenu au pays, avait reçu des montres en consignation. Certaines d'entre elles ont été volées, d'autres saisies à la douane ou encore vendues par R.R. sans qu'il en verse la contre-valeur au fournisseur. Il avait pourtant promis de le faire après avoir touché 20.000 fr. de sa caisse de retraite... D'autre part, R.R. a conduit une auto sans permis de circulation valable. De plus, il n'était pas couvert par une assurance en responsabilité civile. En ce qui concerne la vente des montres, l'abus de confiance est évident. Mais l'infraction à la loi sur la circulation routière est plus grave encore. R.R. a été condamné à treize jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, de 600 fr. d'amende et de 285 fr. de frais.

Le 9 avril, deux chiens, l'un appartenant à J.N. et l'autre à M<sup>lle</sup> M.S., ont attaqué et égorgé un chevreuil au Plat-de-la-Main, près des Bayards. Les chiens sont partis sans laisser leur carte de visite mais ils ont été reconnus. Quelques jours plus tard, ayant pris goût à la bonne chair, ils ont récidivé. J.N. devra payer une amende de 350 fr. et M<sup>lle</sup> M.S. une amende de 100 francs, les frais de 200 fr. étant mis solidairement à leur charge.

Dans un accident survenu à Travers, déjà relaté lors d'une précédente chronique judiciaire, l'automobiliste J.M. qui, rue Miéville, voulait s'engager dans une impasse, avait été tamponné par G.S.-M. qui circulait dans le même sens. J.M. s'en est tiré avec 50 fr. d'amende et 50 fr. de frais, alors que G.S.-M., dont la faute a été considérée comme plus grave, payera 70 fr. d'amende et 70 fr. de frais.

### CONSOMMATION OCCASIONNELLE

La drogue est encore et toujours au premier plan. Hier, d'abord comparu un jeune homme, actuellement en traitement à Interlaken, qui, rentrant de France, a été intercepté à la douane de Meudon porteur de 2 g. de haschisch. Il n'en consommait qu'occasionnellement. Après avoir entendu ses explications, le tribunal l'a condamné à 300 fr. d'amende et à 90 fr. de frais.

M<sup>lle</sup> A.W. vient aussi de Suisse allemande. Elle était allée en vacances à Paris et, sur le quai de la gare, un copain de rencontre lui a remis à titre de cadeau 1,5 g. de haschisch. Son avocate a souligné le caractère bénin de cette affaire. A.W. a agi par négligence et non intentionnellement. Elle a accepté cette drogue avec autant d'innocence qu'elle aurait reçu une Tour Eiffel miniature... Elle a demandé que sa cliente soit acquittée. Le juge a estimé que dans le cas particulier, un acte d'étourderie avait été commis. Aussi a-t-il renoncé à prononcer une

peine, mettant toutefois 60 fr. à la charge de la jeune fille.

C.Z. rentrait lui aussi de Paris, dans le train de 22 heures. Il a été trouvé en possession d'un gramme de haschisch. Il en a assez d'avoir des démêlés avec la police et la justice et s'est promis de ne plus recommencer. Il n'a pas été, dit-il, conscient de la gravité de l'infraction. Il a pu s'exprimer avec beaucoup de franchise mais le président lui a toutefois recommandé de ne plus fréquenter l'esplanade de la cathédrale de Berne, marché ouvert à la drogue. C.Z. a été heureux de n'être condamné qu'à 100 fr. d'amende et à 50 fr. de frais.

A.L. n'en est pas à son coup d'essai. C'est par l'entremise de cartes signées Gilles et Didier qu'il s'est procuré environ 10 g. de haschisch. Son cas est plus grave que tous les précédents. Aussi a-t-il été condamné à 600 fr. d'amende et de 50 fr. de frais. Dans les cas relatés ci-dessus, le juge a chaque fois ordonné la confiscation et la destruction de la drogue.

G. D.

### AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 21 h.30

Ne pleurez pas au bord de ma tombe; approchez doucement. Pensez combien j'ai souffert et accordez-moi le repos éternel.

Monsieur et Madame René Perret-Ig à Lausanne;

Madame Jean Perret-Phillipin et ses enfants Jean-Claude et Laurent à Vétroz-VS;

Mademoiselle Madeleine Perret à Couvet;

Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Liliane PERRET-BOURQUIN

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement, après une longue et douloureuse maladie.

Couvet, le 23 juin 1984.  
(rue du Quatre 7.)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille, lundi 25 juin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

192793-78

Le Conseil communal de Fleurier a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Ami-Alphonse BONNY

père de Madame Suzanne Matthey, concierge de l'Hôtel de ville.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 190620-78

## Journées des pupillettes à Noiraigue Concours des sections

Les Journées cantonales des pupillettes se sont déroulées ce week-end, à Noiraigue (voir la FAN-L'Express du 24 juin). Dimanche, l'ordonnement des concours de sections a subi quelques modifications, en raison des conditions atmosphériques défavorables. Finalement, grâce à la compétence et au dévouement de tous les organisateurs et des responsables des sections, tout s'est très bien passé. Nous publions, ci-dessous, les résultats obtenus par les sociétés, lors des concours des sections.

Do. C.

### AGRÈS

Piste (moyennes).— La Chaux-de-Fonds/Abeille, 4.20. Sol (petites).— Corcelles-Cormondrèche, 9.55. Fleurier, 6.93. La Chaux-de-Fonds/Abeille, 6.65. Sol (moyennes).— Corcelles-Cormondrèche, 9.35. Saut (petites).— Hauterive, 8.10. Saint-Aubin, 7.70. Boudry, 7.50. Saut (moyennes).— Le Landeron, 9.75. Hauterive, 9.68. Peseux, 8.85. Saut (grandes).— Neuchâtel-Serrières, 9.50. Colombier, 9.35. Le Locle, 9.10. Saut (sections).— Valangin, 9.68. Cressier, 8.53. Fontaines, 7.46.

res, 9.50. Colombier, 9.35. Le Locle, 9.10. Saut (sections).— Valangin, 9.68. Cressier, 8.53. Fontaines, 7.46.

### COURSE AUX 3 BALLES

Petites.- 1. Saint-Aubin, 20,00. 2. Cernier, 20,16. 3. Boudry, 20,25. Moyennes.- 1. Peseux, 13,52. 2. Cortaillod, 14,73. 3. Cressier, 18,86. Grandes.- 1. Peseux, 17,50. 2. Fleurier, 18,00. 3. Chézard, 18,62. Section.- 1. Noiraigue, 25,09.

### SLALOM

Petites.- 1. Peseux, 8,21. 2. Fleurier, 9,23. 3. La Chaux-de-Fonds/Ancienne, 23,50. Moyennes.- 1. Le Landeron, 7,07. 2. Le Locle, 7,37. 3. Les Geneveys-sur-Coffrane, 7,45. Grandes.- 1. Savagnier, 7,15. 2. Neuchâtel/Ancienne, 9,20. Sections.- 1. Couvet, 6,30. 2. Cornaux, 7,19. 3. Neuchâtel-Serrières, 8,48.

### COURSE D'OBSTACLE

Petites.- 1. Hauterive, 26,31. 2.

Cressier, 27,25. 3. La Chaux-de-Fonds/Ancienne, 30,00. Moyennes.- 1. La Chaux-de-Fonds/Ancienne, 24,50. 2. Savagnier, 25,36. 3. Les Verrières, 25,55. Grandes.- 1. Hauterive, 23,40. 2. Le Landeron, 23,60. 3. Colombier, 23,93. Sections.- 1. Dombresson, 24,39. 2. Cernier, 26,42. Neuchâtel-Serrières, 27,20.

### COURSE D'ESTAFETTES

1. Corcelles-Cormondrèche, 8,910. 2. La Chaux-de-Fonds/Abeille, 9,213. 3. Chézard, 9,575. 4. Le Locle, 9,786. 5. Le Landeron, 9,876.

### PRODUCTIONS LIBRES OU AVEC ENGIN

Mention excellent: Hauterive (plusieurs engins), Saint-Aubin (libre), Dombresson (libre), Peseux (libre).

### Sud du lac

## Tribunal correctionnel de Payerne

### Méfais en série de trois cambrioleurs

Présidé par M. Jean-Pierre Nicolier, assisté des juges Pettet et Bettex, le tribunal correctionnel du district de Payerne a eu à sa barre, hier matin, un trio de cambrioleurs: Joseph, 34 ans, de Lausanne, Albert, 24 ans, et Sophie, 19 ans, de Vevey. Ils sont accusés d'une impressionnante série de méfaits: vol qualifié, tentative de vol, délit manqué de vol, recel, escroquerie, dommage à la propriété, violation de domicile, et pour Joseph seulement: vol d'usage d'un cyclomoteur et d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

Il y a vingt-cinq plaignants, mais cinq seulement d'entre eux étaient présents.

Au cours de l'instruction, le président a passé en revue les quarante-deux chefs d'accusation reprochés aux prévenus.

### NOMBREUSES TENTATIVES

Ceux-ci ont cambriolé, ou tenté de le faire, de nombreuses automobiles — les coffres surtout — une carrosserie, des stations service, ils ont volé des roues de secours, visité des caves ou des galetas, s'emparant de victuailles, de planches à voile ou autres objets, à Cugy, Lully-sur-Morges ou dans la Broye. Joseph a également commis un acte de brigandage (avec un pistolet en plastique, dit-il) et se voit reprocher sa toxicomanie. Mais il semble que depuis quelque temps, ils sont en train de remonter la pente. Quant à Sophie, elle n'a participé qu'à

quatorze délits sur les quarante-deux commis par ses compagnons. Les renseignements recueillis sur les trois prévenus sont mitigés pour Joseph, actuellement en traitement de désintoxication, relativement bons pour Albert et Sophie. On se trouve en présence de trois «paumés», prêts à payer le coût de leurs frasques.

### CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES

Dans son jugement, le tribunal a tenu compte de l'expertise psychiatrique et d'une responsabilité diminuée dans le cas de Joseph. Quant à Albert et Sophie,

ils ont bénéficié de circonstances atténuantes et plusieurs délits qui leur étaient reprochés n'ont pas été retenus.

Joseph est condamné pour tous les délits mentionnés dans l'ordonnance de renvoi à 10 mois de prison, sous déduction de 26 jours de prison préventive, ainsi qu'à sa part des frais de la cause, soit 1638 fr. 45. Albert est condamné, pour les mêmes délits, à six mois d'emprisonnement, sous déduction de 15 jours de prison préventive, avec sursis pendant deux ans, sa part des frais étant de 1347 fr. 45. Quant à Sophie, elle échappe de trois mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, sa part des frais étant de 1246 fr. 25.

## Adolescent tué sur le coup à Avenches

Dimanche matin, vers 6 h 25, une voiture roulant en direction de Vallmand et conduite par M. Raymond Presset, 21 ans, domicilié dans cette localité, a heurté l'avant du véhicule de M. Claude Vez, 31 ans, domicilié à Avenches, qui circulait en sens inverse. L'accident s'est produit à la sortie d'Avenches sur la route de Payerne.

Lors du choc, le jeune Patrick Meuwly, âgé de 16 ans, qui avait pris place dans la voiture de M. Presset, a été tué sur le coup. M. Presset souffre

d'un traumatisme crânien et d'une fracture à la mâchoire. Il a été transporté à l'hôpital de Payerne avant d'être transféré au CHUV, à Lausanne. Quant à M. Claude Vez, il n'est que légèrement blessé.

Les circonstances de l'accident restant inconnues, la police demande aux témoins de prendre contact avec le Centre de la Blécherette, à Lausanne (tél. (021) 21 01 11). (AP)

### Ce soir sous la «Bulle»

#### Dépérissement des forêts

Sujet d'actualité ce soir sous la «Bulle» du Forum économique et culturel des régions, place des Collèges, à Couvet. En effet, le débat public qu'anime Bernard Guillaume-Gentil, correspondant neuchâtelois de la Radio-Télévision romande, aura pour thème le dépérissement des forêts. De nombreux spécialistes, pas forcément d'accord les uns avec les autres, participeront à la discussion. Cette soirée sera l'occasion de faire le point sur un des graves problèmes de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est placée sous le patronage de notre journal. Le débat promet d'être passionnant et la population — qui est concernée par le problème du dépérissement des forêts — est invitée à y participer. Les spécialistes répondront très volontiers aux questions qui leur seront posées. (Do.C.)

### CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Collisée: 20h30, Femmes de personne (16 ans).

Couvet, la «Bulle»: 20h30, Qu'en est-il du dépérissement de nos forêts? Débat public. Fleurier, maison du D' Leuba: exposition de l'Abbaye et de Fleurier en images; se renseigner à l'Hôtel de ville, tél. 61 1345.

Ambulance: tél. 61 1200 ou tél. 61 1328.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 2525.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 1081.

Infirmière-visiteuse: tél. 61 3848.

Service d'aide familiale: tél. 61 1672.

Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.

Police cantonale: Môtiers, tél. 61 1423; Fleurier, tél. 61 1021.

Rédaction  
FAN-L'EXPRESS  
du Val-de-Travers

Dominique Comment  
Grand'Rue, Môtiers  
Tél. 038 61 35 24

Bureau de Fleurier  
Georges Droz  
11, avenue de la gare, Fleurier  
Tél. 038 61 18 76

# 19.80

## Prix Choc

Sandalette pour dames, en toile  
beige, talon lifty  
de 50 mm  
35-41



**chaussures  
textiles ambiancesa**



Passage Max-Meuron 4, Neuchâtel 038/242440

192321-10

**La publicité profite à ceux qui en font !**

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

### OFFRES D'EMPLOIS

A la suite de l'élargissement de notre Organisation de vente autonome, nous engageons pour la vente par téléphone de nos nombreux produits:

**représentants(es)**

pour un secteur en Suisse romande.  
Nous offrons:  
- formation si nécessaire  
- offre stable aux personnes handicapées  
Téléphonez-nous pour de plus amples renseignements: (01) 363 46 37  
(M<sup>lle</sup> Imfeld), 9 h-12 h, 14 h-16 h.  
192700-36

Je cherche d'urgence, pour entreprise de la région plusieurs

**peintres qualifiés**

et

**aides peintres expérimentés**

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. VEDANI (038) 25 05 73. 191111-36

### DEMANDES D'EMPLOIS

#### Manager

32 ans, (Hollandais permis C), diplômé en informatique, parlant français, anglais, allemand, hollandais

#### cherche emploi

Tél. (038) 42 56 84. 192258-38

Jeune femme

#### certificat cafetier-restaurateur

cherche emploi avec responsabilités, très bonnes connaissances de bureau, comptabilité et service, étudie toutes propositions.

Ecrire à FAN-L'EXPRESS  
4, rue St-Maurice  
2001 Neuchâtel  
sous chiffres GO 1125. 189279-38

### VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

#### 100 occasions

expertisées.  
Crédit, garanties:  
3 mois, à l'essai:  
2 mois.

Garage  
ARC-EN-CIEL  
Bussigny  
☎ (021) 34 63 03  
191898-42

A vendre

#### VW Scirocco GTI

1978, Fr. 6800.—  
(038) 42 30 67.  
189804-42

A vendre

#### Kawasaki GPZ 1100

injection, 1982,  
25.000 km, très bon  
état, protégé carter,  
krauser sac réservoir,  
Fr. 6500.—

Tél. (038) 51 31 81.  
189806-42

#### Celica 1600

expertisée,  
Fr. 2500.—

Tél. 41 10 20 ou  
25 84 41. 189817-42

A vendre

#### Alfa Romeo Super

modèle 1976,  
expertisée,  
au plus offrant.

Tél. 53 16 04.  
192670-42

A vendre

#### Mazda 323

1980, expertisée, très  
bon état, 30.000 km.

Tél. (038) 61 10 28  
(bureau) 61 26 67  
(le soir). 192764-42

A vendre

#### X19 Bertone

12.76, 80.000 km,  
expertisée, révisée,  
Fr. 6500.—

#### Alfa GT 1,8

75, 130.000 km, non  
expertisée, Fr. 2000.—

Tél. (038) 24 78 51,  
de 17 à 18 heures.  
189291-42

#### Mini

Expertisée,  
Fr. 1900.—

Tél. 41 10 20 ou  
25 84 41. 189818-42

A vendre cause double  
emploi

#### Visa Super

expertisée, moteur  
40.000 km.  
Prix à discuter.

Tél. (024) 21 23 23  
ou (024) 61 12 74.  
192696-42

A vendre voiture de  
démonstration

#### Honda Civic DX

1984, gris métallisé.

Tél. (038) 36 11 30.  
192509-42

A vendre

#### Alfa GTV 2 I

grenat dégradé  
blanc, année 78.  
Prix à discuter.

(038) 51 35 73, dès  
18 h 30. 189738-42

#### Datsun Cherry Break

1976, parfait état.  
Expertisée le 19.6.84,  
Fr. 2400.—

Tél. (038) 31 67 20,  
midi et soir. 189272-42

A vendre de privé

#### Alfa Giulietta

2 litres, rouge,  
1981, 48.000 km,  
expertisée,  
Fr. 8800.—

Tél. (038) 24 18 42.  
189146-42

#### RENAULT 5

automatique, 1979,  
21.000 km, état neuf.  
Expertisée, garantie

SARAGE  
DU VAL-DE-TRUY  
VIARRAT S.A.  
Boudevilliers  
(038) 36 15 15  
192320-42

#### ACHATS

Auto - moto  
COMPTANT  
(032) 83 26 20  
191968-42

#### Beau choix de cartes de visite

à l'Imprimerie  
Centrale

4, rue Saint-Maurice  
Neuchâtel  
Tél. 25 65 01

Le grand marché de  
la voiture d'occasion

**Prochain marché  
Samedi 30 juin à Bevaix**

**OUVERT À TOUS  
PROFESSIONNELS ET PRIVÉS**

Achetez ou échangez  
Vendez vous-même ou par nos services  
votre voiture d'occasion

L'idée géniale est signée **Apollo** (038) 46 12 12

### BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à découper et à envoyer **CINQ JOURS OUVRABLES** à l'avance  
sous enveloppe non collée affranchie de 35 c. à FAN-L'EXPRESS  
service de diffusion, 2000 Neuchâtel)

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

N° postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ votre journal **FAN** \_\_\_\_\_ toujours avec vous

NOUVELLE ADRESSE (vacances)

c/o \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

N° postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Valable dès le \_\_\_\_\_

Reprise de la distribution au domicile le \_\_\_\_\_

**DURÉE MINIMUM UNE SEMAINE**

**N'envoyez pas d'argent, les frais de changement d'adresse vous  
seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre  
abonnement. Nous ne bonifions que les suspensions d'abonnement  
supérieures à un mois.**

188908-10

**3** de nos spécialités

## Cartes de visite

- Impression noire et couleur sur Bristol ou carton fantaisie
- Grand choix de caractères
- Formats standards et spéciaux
- Deux livraisons par semaine

## Faire-part

Naissance: Très grand  
choix de motifs

Mariage: Modèles classiques  
et modernes

Deuil: Service 24 heures  
assuré du lundi  
au vendredi



département rapide  
de l'Imprimerie Centrale

# ICN

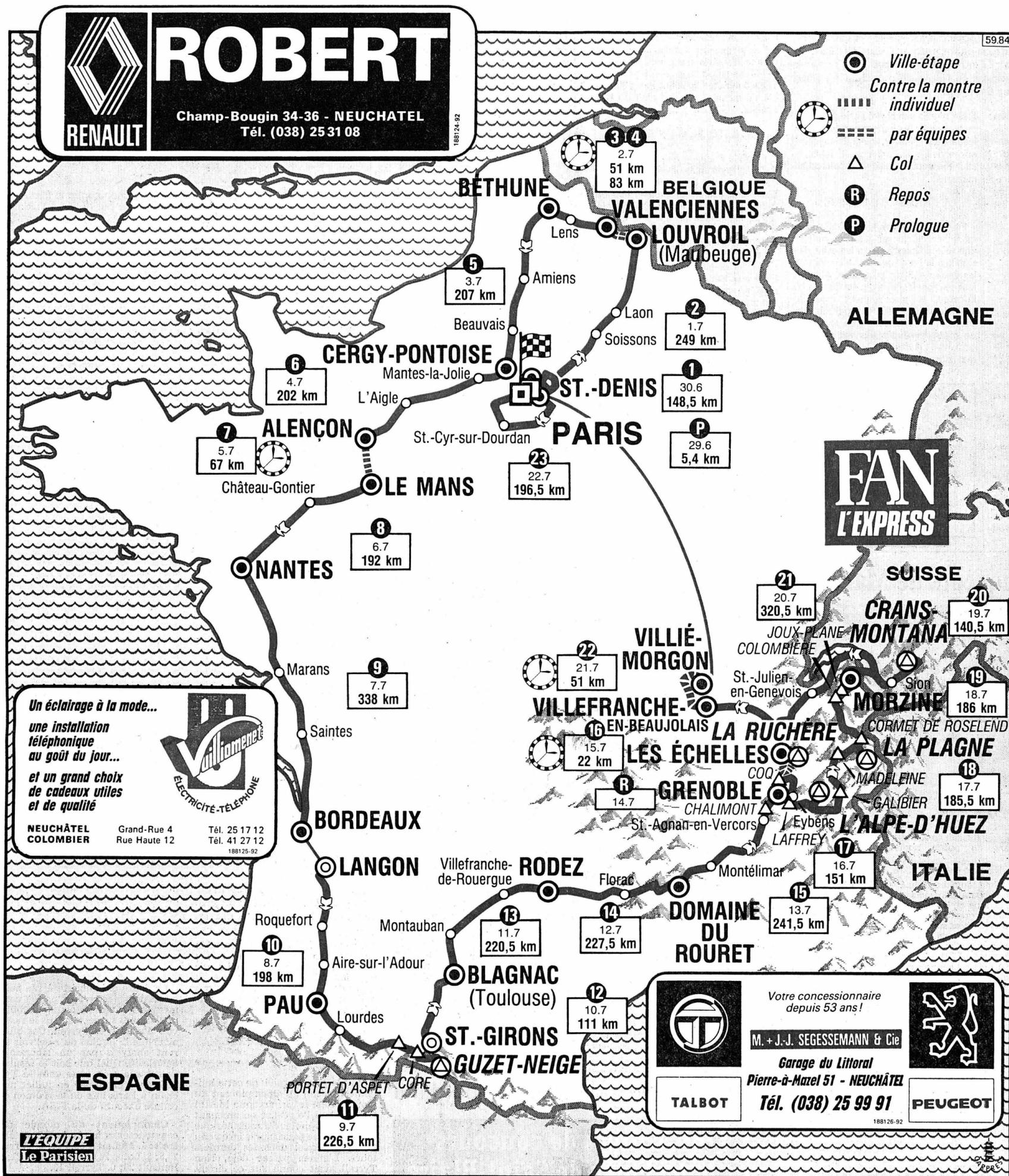
Imprimerie Centrale  
4, rue Saint-Maurice  
Neuchâtel

Tél. 038 25 65 01

## Photocopies

- Profitez de nos abonnements très avantageux
- Réductions ou agrandissements sur papier blanc ou couleur
- Sur transparents pour la rétroprojection
- Sur étiquettes autocollantes pour vos adressages
- Les photocopies A4 peuvent être assemblées automatiquement sans supplément de prix
- Formats A3 et A4

# 70<sup>e</sup> TOUR DE FRANCE du 29 juin au 22 juillet 1984



VAINQUEUR DE L'ÉTAPE

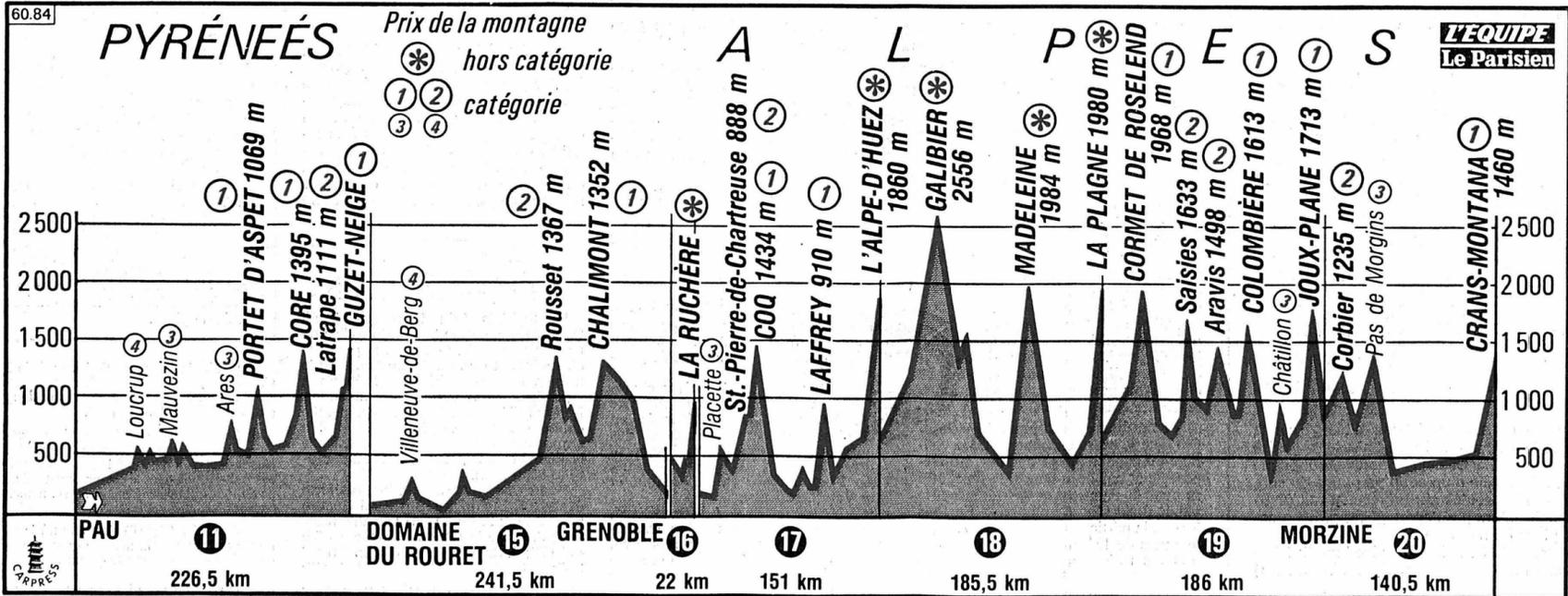
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23

MAILLOT JAUNE

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23

MAILLOT VERT

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23



PRIX DE LA MONTAGNE

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23



# Finale typiquement latine demain soir au Parc des Princes

## Le football européen fait peau neuve

Changement de décor dans le football européen : les Latins ont repris le pouvoir à l'occasion de ce championnat d'Europe 1984. Ils ont fait mieux qu'au Mondial 82 en qualifiant trois équipes sur quatre en demi-finale et deux pour la finale de mercredi au Parc des Princes, à Paris : France et Espagne.

Ils ont surtout effacé un «Europeo 80» catastrophique, dominé par les Allemands (RFA-Belgique, 2-1 en finale) ce qui va leur permettre de prendre l'avantage au palmarès où ils comptent deux succès (Espagne 64 et Italie 68) à égalité avec les Germains (RFA 72 et 80) et les équipes de l'Est (URSS 60 et la Tchécoslovaquie 76). En ce qui concerne l'Euro 84, on constate, après les demi-finales, que le

fossé n'était pas si net entre groupe 1 et groupe 2. Au panache offensif des leaders du premier, ceux du second ont souvent prouvé que le réalisme était toujours de mise dans le football moderne...

### LA PHRASE DE LUCESCU

France et Danemark avaient tellement survolé le groupe 1 et montré une telle efficacité qu'on les avait désignés à la fin du premier tour comme les deux finalistes potentiels. Alors, il faut se rappeler cette phrase de Mircea Lucescu, le sélectionneur roumain, après la victoire du Portugal sur son équipe (1-0) : **On dit que le groupe 2 est mauvais par rapport au groupe 1. Attendez les demi-finales, vous serez étonnés.** Lucescu

### Elkjaer-Larsen à la une

La défaite du Danemark a été accueillie avec tristesse et déception par la presse danoise. Le visage défait de Preben Elkjaer-Larsen, le valeureux attaquant danois, qui devait coûter la qualification à son équipe en ratant le cinquième tir au but, apparaissait en première page de trois des principaux journaux danois, «Ekstra Bladet», «B.T.» et «Aktuel». Si Elkjaer-Larsen faisait ainsi la une, il n'en était pas pour autant accablé de reproches, puisque les titres qui l'accompagnaient son portrait étaient dans leur ensemble indulgents : «Garde le sourire, Preben», «Tout à une fin», «Pas de chance et un revoir Paris».

Dans ses colonnes, «Ekstra Bladet» tenait à remercier les joueurs danois pour leurs extraordinaires efforts et leur réussite, qui les ont conduits si près de la finale.

avait raison. Les deux demi-finales ont été extrêmement serrées, intenses et on a failli assister à une double surprise : l'élimination de la France (menée à 1-2 à 6 minutes de la fin) par le Portugal, en même temps que celle du Danemark.

### HISTOIRE DE NERFS

Là où la France a réussi, en puisant dans ses ressources physiques, techniques et morales devant le Portugal, le Danemark, usé par un premier tour où il s'était livré avec beaucoup de générosité, est tombé devant une équipe d'Espagne plus expérimentée et plus solide nerveusement.

La France, qui reste favorite, devra se garder de tout excès de confiance. Face aux Portugais, les Français ont reçu un avertissement. Le Portugal, qui n'avait marqué que deux buts au premier tour (contre 9 à la France), en a inscrit autant en demi-finale. Invo-

lée depuis novembre 1983, la défense française vient d'encaisser 4 buts en 2 matches.

### RENOUVEAU ESPAGNOL

Face à une équipe d'Espagne réaliste, habile en contre-attaque, les Français devront faire preuve de plus de rigueur car cette Espagne en plein renouveau a éliminé la RFA, championne d'Europe en titre, et le Danemark, équipe européenne N° 1 de 1983. Une sérieuse référence.

Il est dommage cependant que les Espagnols ne sachent pas se contrôler sur le terrain, à l'image de Maceda, qui fut pourtant leur héros, ou de Gordillo, le «moteur», tous deux suspendus pour la finale. Devant une équipe de France mieux armée sur le plan tactique, et qui aura eu un jour de plus pour récupérer, leur absence risque de peser lourd demain soir...



MICHEL PLATINI. - Le coup qu'il a reçu au genou contre le Portugal n'a pas empêché le N° 10 tricolore de marquer le but décisif à l'ultime minute. (Téléphoto AP)

## Les bobos des Français

Après sa chaude demi-finale de samedi, l'équipe de France a retrouvé le calme de Saint-Lambert-des-Bois, dans la région parisienne, pour préparer la finale du championnat d'Europe des nations, qui l'opposera à l'Espagne, mercredi, au Parc des Princes à Paris.

Michel Hidalgo, rentré dans la nuit de Lyon, où il avait suivi avec intérêt Danemark-Espagne, était détendu, lundi, face à la presse.

La présence de l'Espagne en finale me surprend un peu. Mais ce match face aux Espagnols est excitant et s'annonce difficile, même si Munoz sera privé de Maceda et Gordillo (suspendus) et peut-être de Goikoetxea (blessé).

### SOUICIS

Le sélectionneur français, impressionné par la seconde mi-temps de l'Espagne face au Danemark et ses ressources morales en prolongations, a quelques soucis pour composer son équipe.

Pour la dernière fois que j'ai la responsabilité de former l'équipe de France, ce ne sera pas facile..., a-t-il ainsi avoué.

S'il n'y a pas de blessés graves au sein des «Bleus», quatre joueurs sont néanmoins légèrement atteints : Platini

a reçu un coup à un genou, Ferreri souffre toujours d'une cheville et Bravo d'une intoxication alimentaire.

Mais, précise Hidalgo, le plus sérieusement atteint est Luis Fernandez, victime contre le Portugal d'un violent coup au genou gauche. Luis sera laissé au repos jusqu'à mercredi et, s'il ne pouvait tenir sa place, il me faudrait revoir entièrement mon dispositif au milieu du terrain.

### AMOROS TITULAIRE?

Reste le cas Amoros, qui a purgé ses trois matches de suspension.

Il n'y aura pas de match entre lui et Jean-François Domergue, souligne Hidalgo. Je trancherai en fonction de la collectivité.

Le programme des Français, avant cette finale qu'Hidalgo souhaite aussi intense que les demi-finales pour le public et pour le football, sera allégé. Un ultime entraînement est prévu mardi matin, avant l'annonce de la composition de l'équipe vers douze heures.

Il ne faut pas s'attendre à des bouleversements, ajoute Hidalgo. L'équipe sera classique. Le plus dur pour moi sera de décaler onze noms. Cette finale, il ne faut pas la rater. Le sursaut d'orgueil devant le Portugal me laisse à penser que la belle aventure que nous vivons est loin d'être terminée...

### tennis

### A Wimbledon

## Hlasek élimine Fibak

Jakub Hlasek, grâce à une performance remarquable, a passé le cap du premier tour de Wimbledon en battant pour la deuxième fois de la saison le Polonais Wojtek Fibak, sur lequel il avait déjà pris le meilleur lors du tournoi indoor de Milan.

Face à un adversaire de 12 ans son aîné, mais bien mieux classé que lui par l'ATP (N°37 pour Fibak, N°92 pour Hlasek), le Zuricois a parfaitement mené son affaire sur le plan tactique. Profitant du fait que le service du Polonais n'a rien de particulièrement puissant, il s'est toujours arrangé pour prendre le premier possession du filet, ce qu'il fit bien sûr régulièrement sur son premier service. Il a ainsi mis son adversaire constamment sous pression, et cette tactique lui réussit tout particulièrement dans les troisième et quatrième manches.

### STADLER ET PETRA JAUCH-DELHEES OUT

Roland Stadler a été moins heureux face au Néo-Zélandais Chris Lewis, finaliste l'an dernier. Face au service-volée de son adversaire, Stadler n'est jamais véritablement entré dans le match. En fait, rien n'a marché pour lui et le Néo-Zélandais n'a eu besoin que d'une heure et vingt-quatre minutes pour assurer sa qualification. Petra Jauch-Delhees n'a pas eu, elle non plus, la moindre chance d'inquiéter Annabel Croft, une Anglaise de 18 ans, qui sut tirer le maximum de profit de ses erreurs.

### Résultats

**Simple messieurs, 1<sup>er</sup> tour :** Becker (RFA) bat Willenborg (EU) 6-0 6-0 6-4; Lewis (NZ) bat Stadler (S) 6-3 6-2 6-2; Testerman (EU) bat Dowdeswell (GB) 6-4 6-3 6-3; Odizor (Nig) bat Turpin (EU) 6-2 7-5 7-6; Davis (EU) bat Manson (EU) 6-3 7-6 6-3; Sundstroem (Su) bat Boileau (Be) 6-4 7-6 7-5; Holmes (EU) bat Feaver (GB) 6-1 6-3 6-7 6-2; Edberg (Su) bat Drewett (Aus) 6-4 3-6 7-6 6-2; Hlasek (S) bat Fibak (Pol) 7-5 4-6 6-2 6-1; Masur (Aus) bat Youl (Aus) 6-4 4-6 6-4 4-6 6-3; Gullikson (EU) bat Pfister (EU) 6-3 6-4 5-7 6-2; Motta (Bré) bat Bates (GB) 6-3 6-3 6-1; Wittus (EU) bat Cox (EU) 6-4 6-3 5-7 2-6 6-4; Krishnan (Inde) bat Colombo (It) 4-6 6-2 7-6 6-4; Simonsson (Su) bat Glickstein (Isr) 4-6 6-2 3-6 6-3 6-4; Schwaier (RFA) bat Amritraj (Inde) 6-3 6-4 6-2; Nystrom

(Su) bat Bilkinson (EU) 5-7 7-6 6-4 7-5; Mecir (Tch) bat Cain (EU) 6-3 4-3, abandon; Davis (EU) bat Jarryd (Su) 4-6 6-4 6-3 6-2; Tarr (AS) bat Roger-Vasselin (Fr) 6-4 1-6 6-2 6-1; Lloyd (GB) bat Maurer (RFA) 3-6 6-3 3-6 6-4 6-3; Harmon (EU) bat Sanchez (Esp) 7-6 6-3 4-6 5-7 6-3; Lendl (Tch) bat Stockton (EU) 4-6 6-0 6-3 5-7 6-4; McEnroe (EU) bat McNamee (Aus) 6-4 6-4 6-7 6-1.

**Simple dames, 1<sup>er</sup> tour :** W. White (EU) bat M. Jausovec (You) 7-6 7-6; A. Hobbs (GB) bat C. Reynolds (EU) 6-2 7-6; G. Rush (EU) bat B. Herr (EU) 4-6 6-4 6-1; M. Skuherska (Tch) bat L. Savchenko (URSS) 6-1 6-2; C. Bassett (Ca) bat S. Walsh (EU) 6-1 3-6 6-3; M.-Ch. Calleja (Fr) bat N. Herremann (Fr) 5-7 6-3 6-2; A. Croft (GB) bat P. Jauch-Delhees (S) 6-3 6-0; E. Sanders (Aus) bat R. White (EU) 6-2 6-3.

### automobilisme

## Après le Grand prix de Detroit

## Piquet confirme, Brundle étonne

### Le moteur atmosphérique de la Tyrrell sujet à caution

Le Brésilien Nelson Piquet, vainqueur à Detroit après avoir gagné une semaine auparavant à Montréal, a confirmé avec un brio tout particulier son retour au premier plan et celui de son écurie, Brabham-BMW.

Comme au Canada, le champion du monde en titre a réussi un cavalier seul étonnant, révélateur du travail accompli par les motoristes et les mécaniciens de son équipe. A l'évidence, ils ont remédié au mal qui avait contraint Piquet à l'abandon lors des six premiers grands prix de la saison. En outre, termi-

nant certes à distance respectable du Brésilien, mais dans le même tour, son coéquipier Teo Fabi a pris une honorable quatrième place au terme d'une course par éliminations que six voitures seulement ont terminée.

### L'EXPLOIT DE BRUNDLE

Mais le grand exploit de cette huitième manche du Championnat du monde, c'est le Britannique Martin Brundle qui l'a réalisé en amenant sa Tyrrell à moteur atmosphérique à la deuxième place, après être venu talonner Piquet dans les derniers tours. L'année passée déjà, Ken Tyrrell avait connu sur ce circuit une belle joie avec la victoire de l'une de ses voitures, celle de Michele Alboreto.

Brundle, à la fois agressif et sage, a réussi, avec son moteur Cosworth, à aller plus vite en ligne droite que les voitures à moteur turbocompressé. Sa performance, même si un doute subsiste encore quant à la légalité de sa monoplace, restera remarquable. Pour sa première saison en Formule 1, c'est déjà la deuxième fois que ce pilote au visage juvénile

malgré ses 24 ans marque des points au championnat du monde. Il avait pris la 5<sup>ème</sup> place au Brésil, pour son premier grand prix.

### ANALYSES

Le doute qui subsiste à son sujet est né de la découverte, par les commissaires internationaux, de billes métalliques suspectes dans le réservoir d'eau de sa Tyrrell. Ces billes ainsi que le liquide du réservoir seront analysés par un laboratoire américain. Quel que soit le résultat de ces analyses, cette «affaire Tyrrell» sera examinée en juillet prochain à Paris lors de la réunion du comité exécutif de la FISA.

**Championnat du monde des constructeurs après le GP de Detroit :** 1. McLaren 58,5 p.; 2. Ferrari 25,5; 3. Lotus 24,5; 4. Brabham 21; 5. Renault 20; 6. Tyrrell 13.

### Le Neuchâtelois Lambert brillant en France

Trois pilotes suisses participent cette année au championnat de France de Formule Ford. Dimanche, à Rouen-les-Essarts, dans la quatrième manche, le Neuchâtelois Philippe Lambert s'est classé quatrième après avoir réussi le troisième temps des essais. La victoire est revenue, une fois de plus, au Français Jean-Philippe Grand. Le Genevois Jean-Denis Deletraz, dixième aux essais, a terminé quatorzième alors qu'un autre pilote genevois, Favre, se classait 17<sup>ème</sup>. Au classement intermédiaire du championnat, Lambert a consolidé sa quatrième place.

● Le Tessinois Franco Forini a pris la 3<sup>ème</sup> place de la manche du championnat d'Europe de F 3 de Monza, derrière Gerhard Berger (Aut) et Claudio Langes (Ita).

● Le Français Pascal Fabre, vainqueur du Grand prix de Hockenheim au volant d'une March-BMW, a mis fin à la série de victoires des Ralt-Honda dans le championnat d'Europe de F 2, qui avaient enlevé les six manches courses jusqu'ici cette saison.

● Jo Zeller (Oetwil) s'est montré le plus rapide au cours de la manche du championnat suisse organisée sur le circuit français de Magny-Cours. 200 pilotes ont participé à cette épreuve, dont voici les résultats.

### hippisme

### Dès aujourd'hui

## Trois soirées de concours sur le paddock de Saint-Blaise

Après un week-end de relâche, les cavaliers régionaux du canton et amateurs de sport équestre seront très sollicités cette semaine.

En effet, dès cet après-midi, sur le coup de 17h30, le premier départ sera donné aux cavaliers participant sur le paddock des Fourches, au-dessus du village de Saint-Blaise, aux traditionnelles épreuves du concours officiel organisé par la Société hippique de Neuchâtel, que préside M. Philippe Monard, du Maley.

Cette réunion équestre est probablement l'une des plus anciennes organisées dans notre canton. Elle y a inscrit cette année sept épreuves de catégorie R1, R2, libre et R3 qui se partageront en trois volets, chaque fin d'après-midi, jusqu'à jeudi. Il s'agit là véritablement d'une première dans notre canton que de pouvoir participer en semaine à une rencontre équestre officielle.

A Saint-Blaise, on connaît depuis longue date le cadre enchanteur de la clairière du paddock des Fourches. Au crépuscule et par beau temps, la rencontre sportive de Saint-Blaise devrait inciter le public à s'y rendre nombreux. En tous les cas, la participation est assurée, puisque plus de 130 chevaux viendront durant ces trois jours participer au concours de Saint-Blaise. Même si ce dernier garde avant tout un caractère régio-

nal, lors de chaque épreuve 25 à 40 cavaliers prendront le départ.

Avec des parcours construits par M. Robert Carbonnier, de Wavre, l'édition 1984 du Concours hippique de Saint-Blaise devrait connaître un nouveau succès, cela d'autant plus que l'accès autour des cordes du paddock sera libre pour les spectateurs.

R. N.

### SPORTS TÉLÉGRAMME

**OLYMPISME.** - La République populaire d'Angola ne participera pas aux Jeux olympiques d'été. La nouvelle a été annoncée par l'agence de presse angolaise Angop.

**FOOTBALL.** - La deuxième chambre du comité d'appel de l'Union belge de football a réduit à neuf mois (au lieu d'un an) les suspensions des joueurs du Standard Jos Daerden, Walter Meeuwis, Gérard Plessers, Théo Poel, Michel Preud'homme et Guy Vandersmissen.

**SKI NAUTIQUE.** - A Montbéliard, au cours d'une confrontation franco-soviétique, Natalia Rumienseva, championne d'URSS, a battu le record du monde féminin des figures avec 7850 points.

## Tous les vainqueurs de Marin



LA FINALE. - Elle opposait les Cigares (maillot de Xamax), ici à la défense, à Katchigourou, vainqueur, devant un public nombreux et attentif. (Avipress Treuthardt)

A l'instar de ses devanciers, le 19<sup>ème</sup> tournoi à 6 du F.-C. Marin-Sports a connu un grand succès populaire. Pendant deux jours et demi, l'animation a été grande autour des terrains de la Tène et, les vendredi et samedi soir, les danseurs ont pu s'ébattre autant sous la grande tente que les footballeurs sur la pelouse... ou ce qui en restait à certains endroits. La pluie étant restée au stade de la menace, tout s'est fort bien déroulé et la grande finale a pu se dérouler à l'heure, devant un nombreux public.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé dans notre édition de lundi, la victoire est revenue à l'équipe Katchigourou, qui s'est imposée devant les Cigares, Bar Cafignon, Jenesaipas, Eppelborn, Mürs 1, Couscou band et Pitschcou. Voilà pour le classement général. De nombreux challenges étaient par ailleurs en jeu, qui ont été attribués comme suit :

**1<sup>ère</sup> équipe hors-canton :** Eppelborn (RFA). - **1<sup>ère</sup> équipe de Marin :** Cherchez pas c'est nous. - **2<sup>ème</sup> de Marin :** Les Pions. - **3<sup>ème</sup> de Marin :** HC Marin-Sports. - **4<sup>ème</sup> de Marin :** Super tonic. - **Meilleure attaque lors du tour qualificatif :** Broom. m tch tch plaf, 25 buts. - **Équipe la plus jeune :** Petits crampons 11. - **2<sup>ème</sup> équipe la plus jeune :** Talents Xamax 74/75. - **1<sup>ère</sup> équipe de bar ou restaurant :** Bar Cafignon. - **Équipe la plus âgée :** Play Boys III. - **2<sup>ème</sup> équipe la plus âgée :** Les 42. - **Première équipe classée sans joueurs de LN et de 1<sup>ère</sup> ligue :** Les Jenesaipas. - **1<sup>ère</sup> société de Marin :** HC Marin-Sports. - **Équipe la plus éloignée de Marin :** Eppelborn. - **Joueur le plus âgé de Marin :** J. Decosterd, 1938. - **Joueur le plus âgé du tournoi :** H. Iseli, 1934. - **Équipe suisse la plus éloignée de Marin :** Fulax. - **2<sup>ème</sup> équipe suisse la plus éloignée de Marin :** Bünzli-Boys. - **1<sup>ère</sup> équipe féminine :** The Rabets. - **Joueur le plus jeune du tournoi :** R. Glassey, 1977.

A l'année prochaine, pour le vingtième!

## La pièce de monnaie décide au tournoi de la presse



Comme nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, c'est la Semaine Sportive qui a remporté le 14<sup>ème</sup> tournoi de la presse, organisé samedi par le FC FAN-ICN, à Chantemerle. Semaine Sportive, qui gagne pour la première fois ce tournoi, a bénéficié d'un coup de pouce du sort, puisque la finale contre La Liberté s'est soldée par un résultat nul (0-0) et que deux séries de tirs de pénalités n'ont pas départagé les protagonistes. Il a fallu avoir recours à la pièce de monnaie...

Sur notre document, le capitaine de Semaine Sportive brandit fièrement le challenge acquis de haute lutte. (Avipress Treuthardt)

**APPRENTISSAGES**



Pour compléter notre équipe nous cherchons pour nos succursales de Neuchâtel et environs

**une apprentie vendeuse**

pour début août.

Pour tous renseignements veuillez prendre contact avec

**BELL S.A.**  
Charrière 80 a  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 28 46 66

192646-40

Salon de coiffure au centre de Neuchâtel cherche

**apprenti(e) coiffeur(euse) messieurs**

Tél. (038) 24 19 96 ou (032) 88 18 46.

192626-40

**Maculature imprimée ou blanche**

dès 5 kg, en rouleau ou en format selon disponibilités. Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01



**AVIS DIVERS**



**école lémania lausanne**

Tél. 021/20 15 01  
INTERNAT—EXTERNAT

Un métier sur mesure

**Diplôme de secrétaire**

avec traitement de texte

Début des cours: 6 août

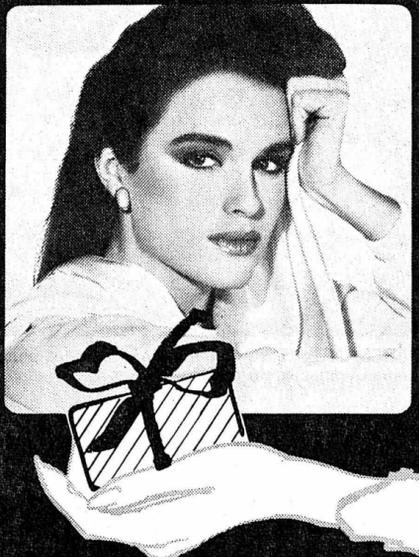
Documentation et renseignements: Ch. de Prévillat 3, 1001 Lausanne, Tél. 26 600

192322-10

**Votre peau vaut bien un dialogue**

*Elizabeth Arden*  
**Invitation**

mardi 26 - mercredi 27 - jeudi 28  
vendredi 29 et samedi 30 juin  
à une information gratuite et sans engagement



**Un précieux cadeau vous attend!**

Lors de l'achat de produits Elizabeth Arden ou d'une de nos fragrances exclusives Chloé et Parfums Lagerfeld, pour une valeur de Fr. 35.- nous vous offrons un magnifique cadeau.

Maintenant exclusivement chez nous.

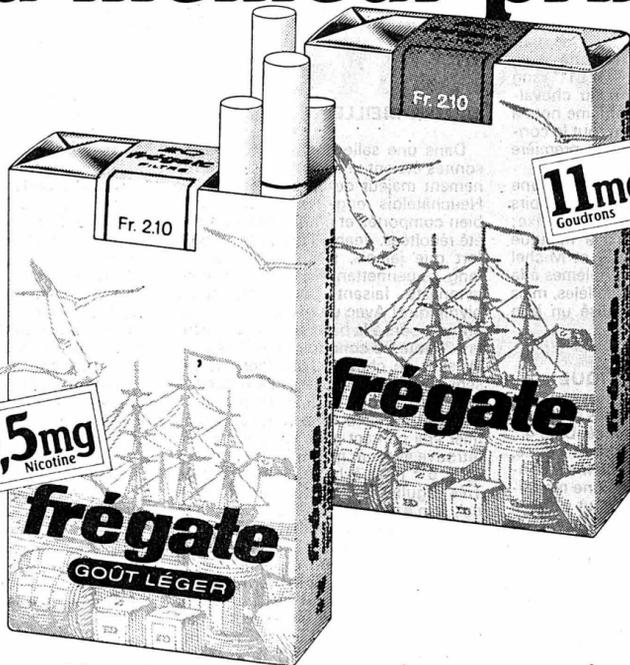
**pharmacie bornand**  
Neuchâtel  
Angle rues St-Maurice Concert  
Tél. 25 34 44  
192510-10

**La publicité profite à ceux qui en font!**

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS  
Tél. (038) 25 65 01

**Pourquoi pas?**

**Essayez Frégate, une excellente cigarette au meilleur prix\***



5mg Goudrons 0,5mg Nicotine

11mg Goudrons 0,9mg Nicotine

\*20, 40 ou même 50 centimes par paquet, ce n'est pas rien et c'est tout bénéfique.

**PETITES ANNONCES**

au tarif réduit de 75 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

**A VENDRE**

**POUR COLLECTIONNEUR:** un bel uniforme 1<sup>er</sup> lieutenant d'artillerie, 1890 fr. avec képi et casquette. Adresser offres écrites à IN 1106 au bureau du journal. 192007-61

**APPAREIL PHOTO MAMIYA ZEX,** avec étui, neuf, sous garantie. Tél. 36 15 24. 189727-61

**TENTE CAMPING,** maisonnette 4-6 places, avec accessoires. Tél. 41 27 10. 189303-61

**VOILIER CABINE,** genre Corsaire, remorque route. Bas prix. Tél. (038) 31 38 76. 189298-61

**TV NOIR/BLANC révisée.** Jeux vidéo, ordinateur et 15 cassettes. Echange contre vidéo-cassettes ou prix à discuter. Tél. 25 21 72, le soir. 189750-61

**ANCIEN PUCH X-30.** Expertisé en mai. Tél. (038) 24 08 82. 189807-61

**PARASOL:** prix avantageux. Tél. 31 87 53. 189809-61

**TENTE DE CAMPING** avec cuisine et 2 chambres à coucher. Etat neuf, cédée à moitié prix, éventuellement avec place au bord du lac. Tél. (032) 42 09 39. 189812-61

**VÉLO ALLEGRO FILLE 10-15 ans;** bon état. Tél. 51 46 33. 189914-61

**TOUT DE SUITE,** chambre à coucher complète, divan-couche, 4 fauteuils. Tél. 55 26 14. 192740-61

**OCCASION, PIANO A QUEUE** Steinway. Ecrire à FAN-L'EXPRESS, 4, rue St-Maurice, 2001 Neuchâtel, sous chiffres AI 1119. 192266-63

**DEMANDES A ACHETER**

**OUTILS ET FOURNITURES D'HORLOGERIE.** Tél. (038) 31 67 24. 189306-62

**A LOUER**

**APPARTEMENT 2 PIÈCES,** aux Geneveys-sur-Coffrane. Fr. 380.- charges comprises. Tél. (038) 57 13 17, le soir. 192266-63

**AU LANDERON:** appartement 2 pièces, loyer 400 fr. charges comprises, libre 1<sup>er</sup> juillet. Tél. (038) 51 47 17, après 18 heures. 189740-63

**ÉCLUSE, STUDIO MEUBLÉ** avec cuisinette et douche pour 1 ou 2 personnes, 600 fr. par mois, charges comprises, libre tout de suite. Tél. (037) 77 24 44. 189910-63

**STUDIO MEUBLÉ,** centre ville, 410 fr. tout compris, au plus vite. Tél. (038) 21 31 55, le matin. 189293-63

**BEL APPARTEMENT BOISÉ,** meublé ou non, 4 pièces, magnifique cheminée, chauffage central dépendances, à la campagne, près de Montmolin. Tél. 31 46 79. 189792-63

**CRESSIER, GRAND STUDIO,** poutres apparentes, dès juillet. Tél. (038) 31 23 24. 192511-63

**STUDIO AU LANDERON,** cuisine et salle de bains équipées, balcon, vue sur le lac, libre dès le 1.7.84, 350 fr., charges comprises. 189760-63

**COLOMBIER: 4 PIÈCES,** cuisine agencée habitable, jardin - 1<sup>er</sup> octobre - 600 fr. plus charges. Ecrire à FAN-L'EXPRESS, 4, rue St-Maurice, 2001 Neuchâtel, sous chiffres BJ 1120. 189815-63

**APPARTEMENT 4 PIÈCES** tout confort, petit jardin, dans le haut de la ville, 1100 fr. plus charges. Ecrire à FAN-L'EXPRESS, 4, rue St-Maurice, 2001 Neuchâtel, sous chiffres FN 1124. 189775-63

**À NEUCHÂTEL, STUDIO,** 335 fr., charges comprises. Tél. 24 52 14, dès 18 h. 189294-63

**STUDIO** dès mi-juillet ou à convenir. S'adresser à R. Elsenner, Maladière 18, Neuchâtel. 189816-63

**À L'OUEST DE LA VILLE,** appartement de 3 pièces, cuisine agencée, lave-vaisselle, balcon avec vue, pour le 24 juillet. Tél. 31 40 80, soir. 189308-63

**DEMANDES A LOUER**

**JEUNE HOMME** sans toit (salaire stable) cherche appartement de 1 à 3 pièces, maximum 500 fr. Tél. (031) 67 32 56, 7 h 30 - 16 h 30. 192003-64

**APPARTEMENT** 3-4 pièces, dans situation tranquille, éventuellement avec jardin. Est de Neuchâtel. Tél. 33 40 22, dès 18 heures. 189702-64

**APPARTEMENT** à la campagne de 3 à 4 pièces. Rz-de-ch., max. 15 km de Neuchâtel, éventuellement achat. Tél. (038) 42 49 39. 189741-64

**COUPLE SUISSE** cherche appartement 3½-4 pièces, à Neuchâtel ou environs, début septembre. Ecrire à FAN-L'EXPRESS, 4, rue St-Maurice, 2001 Neuchâtel, sous chiffres AF 1098. 189758-64

**ON CHERCHE APPARTEMENT** 2½-3 pièces, accès facile avec ascenseur et balcon, pour août-septembre. Tél. (038) 31 73 53, heures repas. 189776-64

**CHERCHE TOUT DE SUITE GARAGE,** région Corcelles, Comondrèche. Tél. (038) 47 18 58, dès 18 h. 189266-64

**ARTISAN NEUCHÂTELOIS, SANS ENFANTS,** cherche pour époque à convenir appartement de 4 pièces à Neuchâtel, 800 fr. avec charges. Tél. heures bureau 25 50 87, ou écrire Case postale 1319, Neuchâtel. 189297-64

**OFFRES D'EMPLOI**

**CHERCHE FEMME DE MÉNAGE** libre 4 après-midi par semaine, du 15 juin au 15 août. Tél. 24 15 22. 189228-65

**DEMANDES D'EMPLOI**

**CADRE HORLOGER,** 41 ans, cherche nouvelle situation. Ouvert à toutes propositions. Libre tout de suite. Ecrire sous chiffres 91-1055, Assa Annonces suisses SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds. 192083-66

**ÉTUDIANT, 26 ANS** (Suisse allemand), cherche n'importe quel travail entre le 13 août et le 29 septembre. Ecrire à FAN-L'EXPRESS, 4, rue St-Maurice, 2001 Neuchâtel, sous chiffres EK 1111. 189251-66

**JEUNE DAME** avec permis C cherche travail. Tél. 33 35 98, 8 h - 9 h le matin. 189795-66

**SERRURIER** qualifié cherche emploi. Libre immédiatement. Ecrire à FAN-L'EXPRESS, 4, rue St-Maurice, 2001 Neuchâtel, sous chiffres AH 1117. 189718-66

**JEUNE FILLE** aimerait garder des enfants et faire le ménage les matins. Tél. (038) 24 11 07. 189302-66

**JE FAIS REPASSAGE** à mon domicile + nettoyage d'escaliers. Tél. 25 68 93, le soir. 189819-66

**FEMME CHERCHE** heures ménage Neuchâtel, dès 13 h. Tél. 24 65 49. 189290-66

**DIVERS**

**PEUT-ON CONNAÎTRE** l'avenir du monde? Un séisme se produirait-il ultérieurement de nuit, proche de Grenoble, et dont la secousse serait ressentie jusque dans la région de Vienne (Isère). Si cela se produit, vous recevrez des informations. Communiqué par: Michel Oberson - Intermédiaire - Case postale 36 - 1293 Bellevue Suisse. 192745-67

**MONSIEUR, 65 ANS,** affectueux, soigné, discret, bonne présentation, voiture, désire connaître dame affectueuse, pas de limite d'âge. Adresser offres écrites à EM 1123 au bureau du journal. 192743-67

**PERDU-TRouvés**

**PERDU TROUSSEAU** de clefs en forêt, près ENSA. Tél. (038) 25 07 04. 189802-68

**ANIMAUX**

**JE DESIRERAI** TRICOLINE ou petite chatte blanche angora. Tél. 31 53 88, midi et soir. 189296-69

**PETITE CHATTE A DONNER.** Tél. 24 15 22. 189229-69

**A VENDRE: CHATONS PERSANS,** blanc, noir; couples Colombe Diamant; armoire combinée pour aquarium, 70 l environ. Tél. (038) 25 00 56. 189247-69

**CHATONS 2½ mois** à donner. Tél. (038) 53 43 75. 189223-69

**« LA FONCIÈRE »**

Fonds Suisse de Placements Immobiliers

Fondé en 1954 Coût de revient des immeubles: Fr. 293.500.000.-

**Paiement du coupon semestriel N° 61 dès le 30 juin 1984**

	Certificats de	
	1 part	2 parts
Montant brut	Fr. 21.-	Fr. 42.-
dont à déduire:		
35% impôt anticipé	Fr. 7.35	Fr. 14.70
Montant net	Fr. 13.65	Fr. 27.30

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé.

Les porteurs de parts domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront demander le remboursement de l'impôt anticipé dans le cadre et les conditions de ces conventions.

La banque dépositaire:  
**BANQUE VAUDOISE DE CRÉDIT**  
Lausanne

**Domiciles officiels de paiement:**

- Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Crédit Foncier Vaudois, Lausanne
- Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg
- Banque Cantonale du Valais, Sion
- Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel
- Banque Hypothécaire du canton de Genève, Genève
- Banque Leu AG, Zurich
- Banque Galland & Cie SA, Lausanne
- Banque de Dépôts et de Gestion, Lausanne
- Schweizerische Depositen- und Kreditbank, Zurich
- Solothurner Handelsbank, Soleure
- Banca Solari & Blum SA, Lugano
- Banque von Ernst & Cie AG, Berne
- Bank Heusser & Cie AG, Bâle
- Schweizerische Depositen- und Kreditbank, St-Gall
- Luzerner Landbank AG, Lucerne
- Société Bancaire Barclays (Suisse) SA, Genève
- Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Genève
- Banque Privée SA, Genève
- Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Sierre
- Investissements Fonciers SA, Lausanne

La direction du Fonds:  
**INVESTISSEMENTS FONCIERS SA**  
2, chemin de la Joliette, Lausanne  
190129-10



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»  
vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. \_\_\_\_\_  
Je rembourserai par mois Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
NP/localité \_\_\_\_\_

à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2000 Neuchâtel, Fbg de l'Hôpital 1  
Tél. 038-24 63 63

**rapide simple discret**

**Flash sur les appareils KODAK disc.**



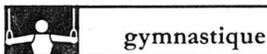
Maintenant, tout le monde peut photographier, car tout est automatique dans les appareils KODAK disc: l'exposition, le flash électronique et l'avancement du film. Et automatiquement, vous recevez un bon cadeau de Fr. 10.- à l'achat d'un appareil KODAK disc.

**KODAK disc. Le premier.**



**BON CADEAU Fr. 10.-**

189417-10



gymnastique

Ils font une superbe moisson de couronnes à la Fête fédérale de Winterthour

## Merveilleux artistiques neuchâtelois

### Jean-Pierre Jaquet aussi bon que les « olympiques »

La 70<sup>ème</sup> Fête fédérale a pris fin vendredi soir déjà pour les artistiques et c'est avec huit couronnes (5 en P6, 3 en P5) et une distinction en P4 que les gymnastes neuchâtelois sont rentrés au pays. C'est une fantastique performance que celle réussie par nos représentants. Tous les espoirs mis en eux se sont réalisés.

Les concurrents de la classe P4 ouvraient les feux jeudi matin déjà. 102 gymnastes répartis en trois groupes se disputaient les places donnant droit à la distinction. Dans cette catégorie, quatre Neuchâtelois étaient engagés. Parmi eux, seul Loris Romano a su tirer son épingle du jeu, son 21<sup>ème</sup> rang le prouve. Avec un 9,40 au cheval-arçons, il a obtenu la quatrième note à cet engin! Régulier durant tout le concours, Loris a ainsi gagné la première des huit distinctions.

Petite déception pour Stéphane Schlaeppy, qui voyait tous ses espoirs s'envoler avec un 6,70 à la barre fixe; c'est pour 0,6 point qu'il a manqué son but. Stéphane Mooser et Michel Girardin ont connu des problèmes à la barre fixe et aux barres parallèles, mais ils ont tout de même réalisé un bon concours.

#### CORAL FANTASTIQUE

C'est en P5 que les choses sérieuses ont véritablement commencé. Déjà 4<sup>ème</sup> des derniers championnats de Suisse, Jean-Michel Coral a parfaitement confirmé sa valeur et a enlevé une magnifique 3<sup>ème</sup> place! C'est surtout grâce à ses engins de prédilection (sol / 8,90 et saut de cheval / 9,30) qu'il a forgé sa place. Il a sans aucun doute réalisé son plus beau concours de la saison, récoltant, par la même occasion, les fruits d'un entraînement intensif.

Laurent Dardel a lui aussi très bien tourné, obtenant une belle 15<sup>ème</sup> place malgré une note trop sévère au sol. Quant à Dominique Collaud, il n'était pas dans un jour de chance, mais ses résultats lui ont tout de même permis de glaner sa première couronne fédérale.

Dimitri Brodard et René Thalman manquent la couronne pour 1 point,

étant eux aussi victimes d'une taxation par trop sévère, même si leurs exercices ont été d'un niveau très honorable. Pour sa part, Pascal Pedimina n'a pas marché comme il l'aurait désiré et s'est retrouvé assez loin derrière les meilleurs.

#### JAQUET MEILLEUR QUE JAMAIS

Dans une salle comble (4000 personnes étaient venues assister à l'événement majeur de cette fête), les six Neuchâtelois engagés se sont très bien comportés et cinq couronnes ont été récoltées. Jean-Pierre Jaquet, plus fort que jamais, s'est classé au 8<sup>ème</sup> rang, se permettant même de battre un gymnaste faisant partie du cadre olympique! Avec un exercice des tous grands jours à la barre fixe où il obtient la 4<sup>ème</sup> note du concours (9,55) et 9,50 au saut de cheval, Jean-Pierre a fait sensation. Il n'a d'ailleurs reçu aucune note au-dessous de 9,20 points.

Quant à Flavio Rota, pour son premier vrai contact avec les cracks, il se retrouve avec un magnifique 12<sup>ème</sup> rang et la 5<sup>ème</sup> note à la barre fixe (9,45)! Très régulier et supérieurement original, il n'a pas été taxé plus bas que 9,10. Un premier contact réussi et un avenir très prometteur pour Flavio qui a réalisé, au reck, un élément dont il est le seul Suisse à posséder le secret.

Boris Dardel qui lui aussi a réalisé une première suisse en exécutant au reck un élément qu'il a également inventé, se classe au 19<sup>ème</sup> rang. C'est justement à la barre fixe qu'il obtient 9,35 à la suite d'un très bel exercice. Une « fausse note » aux anneaux l'a peut-être privé de quelques rangs.

#### SACRÉ CHEVAL

Christian Wicky obtient une belle 30<sup>ème</sup> place, juste derrière les gymnastes du cadre national et des juniors. Ses exercices qu'il a bien maîtrisés, sauf au cheval-arçons, étaient toutefois trop conventionnels face à la virtuosité et aux risques pris par les premiers. Un 9,35 au saut de cheval et un bon exercice aux barres parallèles lui ont permis d'atteindre son objectif.

Thomas Reber, qui espérait sans doute un meilleur classement, se retrouve tout de même dans la première moitié, au 41<sup>ème</sup> rang. Il s'est arrêté au cheval-arçons et a manqué une partie au reck, mais il a bien passé le reste et même très bien au saut de cheval (9,25).

Quant à Vincent Liengme, dans un jour « sans », il se retrouve très loin au classement (74<sup>ème</sup> rang). Seule note au-dessus de 8 points, un 8,80 au saut. Peut-être par manque d'entraînement, il a manqué le but de sa saison qui était, comme pour tous, une couronne fédérale.

Le concours a été remporté par Sepp Zellweger, champion de Suisse en titre. Zellweger doit peut-être cette victoire à la partialité de certains juges qui l'ont manifestement trop bien

noté, notamment aux barres parallèles.

#### ÉLIMINATOIRES POUR LES J.O.

Cette compétition servait également d'éliminatoire interne pour les membres du cadre olympique. De ce fait, les gymnastes, qui risquaient très gros, devaient « mettre le paquet ». Cet enjeu, qui a mis à contribution les nerfs des concurrents, nous a permis d'assister à un concours dramatique et d'une grande intensité, puisque tous les candidats ont connu la défaillance à un moment ou à un autre.

Zellweger faiblit aux barres, mais se rattrapa en réalisant les cinq autres notes au-dessus de 9,70. Quant à Lehmann, Wunderlin, Meister et Cavelti, le cheval-arçons leur a été fatidique. Piatti, à qui les barres ont été une nouveauté, a remis les pendules à l'heure en réalisant 9,90 au reck!

Les résultats des exercices obligatoires, qui avaient eu lieu jeudi soir et qui avaient été rapportés par Lehmann, ont été additionnés à ceux du concours libre et au total, ce même gymnaste remporte la première place.

Après trois éliminatoires, Lehmann, Zellweger, Piatti, Wunderlin, Cavelti et Meister sont officiellement qualifiés. La place de remplaçant ne sera désignée qu'après les rencontres Espagne-Suisse (29-30 juin) et Suisse-DDR (6-7 juillet). Gasser, von Allmen et Weibel sont en lutte pour cette place.



athlétisme

### Montandon gagne sa deuxième Bicha

Dimanche matin, par un temps pluvieux, s'est déroulée la 6<sup>ème</sup> Bicha, organisée par l'Union sportive PTT de La Chaux-de-Fonds. Il s'agissait d'une épreuve longue de 11 kilomètres, avec 500 mètres de dénivellation. Le départ a été donné à Biau-fond en direction du lac, puis La Rasse, avant de monter par le Pélaré à la Roche-Guillaume. C'était, ensuite, le passage au Valanvron et l'arrivée au Centre sportif de La Chaux-de-Fonds.

Dès le départ, le Français Lambert prit la direction de l'épreuve. Il ne parvint toutefois pas à faire éclater le peloton. Celui-ci entra dans sa phase la plus importante, la pénible montée de La Rasse à la Roche-Guillaume avec, cette fois, le Neuchâtelois Jean-Blaise Montandon au commandement. Très à l'aise, Montandon garda la tête pour se présenter sur la ligne d'arrivée en beau vainqueur. Il renouvella ainsi sa performance de l'année dernière.

Chez les dames, Corinne Ducommun, de La Sagne, s'est imposée en distançant Joëlle Frochaux de quelques secondes.

P.G.

#### RÉSULTATS

Dames (4 partantes). - 1. C. Ducommun (La Sagne) 62'59"; 2. J. Frochaux (Neuchâtel) 65'55"; 3. M.-F. Collaud (Les Grattes) 66'34"; 4. C. Lamielle (La Chaux-de-Fonds) 75'29". - Messieurs (67 partants). - 1. J.-B. Montandon (Neuchâtel) 46'36"; 2. P. Gauthier (Peseux) 46'54"; 3. M. Winkelmann (Zurich) 47'47"; 4. P. Vauthier (Enges) 48'33"; 5. C. Rosat (Les Taillères) 48'33"; 6. D. Gogniat (Les Geneveys) 48'55"; 7. P. Lambert (Mortéau) 49'10"; 8. P. Streitt (La Chaux-de-Fonds) 49'12"; 9. P.-A. Perrin (Les Ponts-de-Martel) 49'24"; 10. A. Vuilleumier (Tramelan) 49'39"; 11. P. Matile (Dombresson) 50'59"; 12. J. Cozor (Bienne) 51'07"; 13. S. Furer (Bevaix) 51'14"; 14. G. Gauthier (Cerneux-Péquignot) 51'46"; 15. B. Huguenin (Le Locle) 52'03".

### Record cantonal pour Nathalie

La Chaux-de-Fonnière Nathalie Ganguillet a lancé le boulet de 4 kg à 13 m 07 s'améliorant ainsi de 2 cm et battant du même « jet » le record cantonal neuchâtelois. Par ailleurs, elle a projeté le disque à 42 m 94 (record personnel).

Sa camarade de club, Marie-France Beuret, a réussi à se qualifier pour les championnats nationaux autant sur 100 m que sur 200 m, obtenant 12"36 (limite requise par la FSA: 12"60) et 25"77 (25"80).

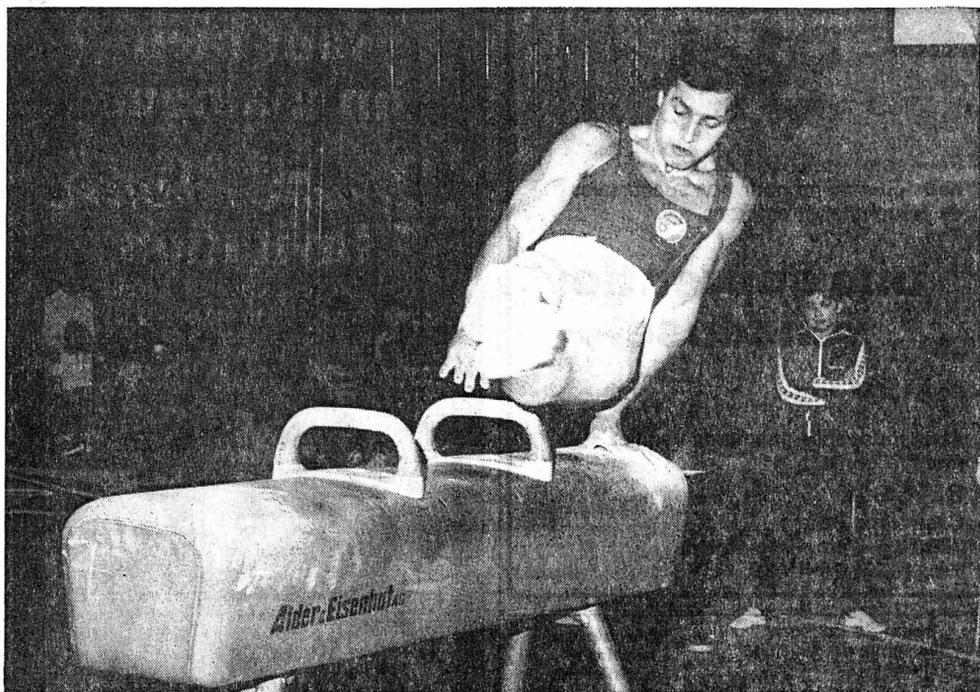
Les athlètes masculins de La Chaux-de-Fonds ne sont pas demeurés en reste: Laurent Carraux, à l'aide de sa perche, a égalé le record cantonal de la catégorie Cadets A, détenu depuis 1981 par le Cépiste Serge Toffolon, à savoir 3m90? Jean Châtelain a également atteint cette hauteur, ce qui lui vaut aussi sa participation aux nationaux (limite: 3m90 et 3m50 en Cadets A).

A.F.

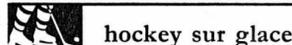
#### SPORTS TÉLÉGRAMMES

MOTOCYCLISME.-La 1ère manche du championnat du monde d'endurance, sur l'Oesterreichring, est revenue à la paire française Gérard Coudray - Patrick Igoa, sur Honda, avec un tour d'avance sur Oudin (Fr) - de Radigues (Be). Perrotet-Scheuerlin (S-RFA) Suzuki ont pris la 8ème place et Bolliger-Perren (S) Suzuki la 10ème.

WATERPOLO.- Championnat de l'île ligue nationale: Red Fish Neuchâtel II-Berne III 22-10.- Classement: 1. SM Zurich IV 4/6; 2.- RFN II 4/4; 3.- WK Berne III 4/4; 4.- Aegei 2/2; 5.- SK Bâle II 4/2.



SURPRENANT. - Bien qu'il entraîne les autres plus qu'il ne s'entraîne lui-même, Jean-Pierre Jaquet reste un des meilleurs gymnastes du pays. (Avipress - Treuthardt)



hockey sur glace

### Assemblée des clubs romands à Reuchenette

## La 1<sup>ère</sup> ligue et les étrangers

Les délégués des clubs romands ont tenu leurs assises annuelles ordinaires samedi à Reuchenette. Organisée à la perfection par le HC local et son président, M. Sartori, cette assemblée était présidée par M. René Pugin, président, qui, à l'instar de son comité, allait être réélu pour trois nouvelles années en cours de séance.

Cinquante-six des 96 clubs que compte la région romande étaient représentés, ce qui constitue un fort pourcentage si l'on se réfère à la fréquentation des précédentes assemblées. M. Claude Marti, vice-maire de la commune, avait donc tout lieu d'être satisfait au moment d'accueillir officiellement les délégués.

#### RECHERCHE DE TALENTS

La recherche de talents, secteur que Jean-Pierre Kast dirige avec autant d'amabilité que de compétence et de dévouement, reste une des préoccupations majeures du comité romand et le deviendra toujours plus. Au terme de son rapport d'activité, activité qui a permis de mettre à l'épreuve plus de 250 jeunes joueurs de 13 à 19 ans, J.-P. Kast a annoncé une restructuration de la commission « Recherche de talents ». Son appel à d'autres entraîneurs a été couronné de succès. M. Kast a ainsi pu constituer un véritable état-major d'entraîneurs qui se sont attribués les tâches de la manière suivante: responsable technique du secteur: J.-P. Kast (Genève); catégorie des 13 ans: R. Jaquet (Neuchâtel); cat. jusqu'à 15 ans: J.-P. Kast; cat. jusqu'à 17 ans: Ch. Henzen (Sierre); cat. jusqu'à 19 ans: F. Reinhard (Morges). Cette nouvelle attribution des tâches va permettre d'améliorer encore le travail de cette commission dont le budget a d'ailleurs été légèrement augmenté par une plus grande participation financière des clubs de lère ligue notamment.

#### FORMATION DES GROUPES

Tous les champions et les promus ont reçu un diplôme. Citons-les, car leurs mérites leur valent bien cela: Genève Servette (ascension en ligue B), CP Meyrin (ascension en lère ligue), Court, Unterstadt Fribourg, Saas Fee et Savagnier (tous promus en lère ligue), Lausanne (champion régional des novices), Champéry (champion romand des minimes), Forward Morges (champion régional des écoliers). Le président Pugin n'a pas manqué, en outre, de féliciter Fribourg Götteron pour sa 3<sup>ème</sup> place en ligue A.

Après l'admission de cinq nouveaux clubs, les HC Le Landeron, Littoral, Prilly, Police Genève et Courtelary, le président donne connaissance de la composition des groupes de lère, lère et lère ligue. La deuxième ligue, qui comprendra 24 équipes l'hiver prochain, ne sera pas, comme on pourrait le croire, composée de trois groupes de huit mais d'un groupe de 7 (Valais), un de 6 (Vaud-Genève-Fribourg) et un de 11 (Neuchâtel-Jura-Jura bernois). Cette situation oblige les responsables à une gymnastique peu usuelle pour mettre sur pied le mode de relégation-promotion lère ligue-lère ligue. Il aurait été beaucoup plus simple et logique de constituer trois groupes de 8 équipes. Les longs déplacements semblent toutefois faire peur à certains clubs qui devront bien sortir de leur nid, dès la saison 85-86, lorsqu'il n'y aura plus que 20 équipes (deux groupes de 10) en Romandie.

#### ÉTRANGERS EN 1<sup>ère</sup> LIGUE

La désignation des délégués romands à l'assemblée générale de la Ligue suisse (tous les 3 ans), qui a lieu le 7 juillet à Weinfelden, n'a pas été une petite affaire, pas plus que celle des candidats au Conseil de la fédération, sorte de parlement de la ligue. Comme de bien entendu, les amateurs ne se pressaient pas au portillon! A l'assemblée générale, le porte-parole de la Romandie sera M. Wahl, de Porrentruy.

Des nombreuses propositions émanant du comité central de la Ligue suisse (LSHG), de la commission des

arbitres ou encore de clubs, une seule a engendré une discussion avant d'être acceptée avec un important amendement toutefois. Le HC Urdorf, soutenu par plusieurs autres, proposait qu'un seul joueur étranger ayant évolué durant 5 ans d'affilée en Suisse ait le droit de jouer en première ligue ou en dessous. Actuellement, ce nombre est... illimité, ce qui ouvre la porte à tous les excès.

#### PROPOSITION NEUCHÂTELOISE ACCEPTÉE

La proposition alémanique constitue une amélioration par rapport à la situation présente. Elle ne va toutefois pas suffisamment loin aux yeux de Neuchâtel-Sports Young Sprinters, qui a présenté un amendement demandant que les étrangers n'ayant encore jamais évolué en Suisse aient le droit de jouer en lère ligue et en dessous. Cette proposition est motivée par le fait que les étrangers en possession d'une licence « suisse » sont les maîtres du « marché », ne se gênent pas de demander des sommes astronomiques que seuls quelques clubs riches peuvent payer. Cela provoque un déséquilibre des forces, comme on a pu le constater en lère ligue la saison passée déjà, un déséquilibre qui ne peut que faire du tort au hockey helvétique, cela d'autant plus que la 1<sup>ère</sup> ligue en est le grenier. En ouvrant la porte aux « vrais étrangers », on élargit l'éventail des joueurs disponibles, ce qui provoque une « décontraction du marché » qui sera bénéfique à la grande majorité des clubs.

L'amendement de Neuchâtel-Sports

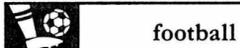
YS a été accepté par 117 voix contre 55 et 35 abstentions. Si les autres régions acceptent également cette modification, les clubs de lère ligue et en dessous pourront, dans un match de championnat, faire jouer en même temps: 2 réfugiés politiques ou 1 étranger avec licence suisse ou 1 étranger en provenance directe de l'étranger. Ce serait dans l'intérêt général des clubs et des joueurs étrangers, sauf de ceux qui exigent (et obtiennent) une fortune grâce au règlement actuel.

#### BUDGET CONTESTÉ

Dans les divers, la politique financière de la LSHG a donné lieu à un utile débat. Les comptes de la saison 83-84 présentent un déficit de 210'000 francs et le budget de 84-85 n'est guère optimiste (270'000 fr. d'excédent de dépenses) tout en comptant avec une augmentation de 2% de la taxe sur les entrées aux matches! Cette situation est anormale. Les clubs romands ont accepté une proposition de leur comité demandant que la Commission de gestion de la LSHG réétudie ce budget en compagnie du comité central, de représentants de la Ligue nationale et des séries inférieures. Certaines erreurs de gestion touchant notamment à l'équipe nationale ont coûté très cher à la fédération. Il ne faudrait pas qu'elles se reproduisent.

Dans un même ordre d'idées, le président Pugin a déclenché des applaudissements nourris en promettant de s'occuper lui-même de l'établissement des licences des joueurs romands si le secrétariat de la LSHG se révélait une fois de plus incapable de remplir son rôle.

Sur quoi, délégués et dirigeants ont bu la verre de l'amitié et de l'officialité offert par la commune de Péry-Reuchenette.



football

### Mariages à Xamax

## Samedi en rose et blanc pour deux « rouge et noir »



À CHACUN SA CHACUNE. - A gauche, Robert Luthi et Catherine ex-Clément; à droite, Pascal Zaugg et Catherine ex-Grandjean. (Photos ASL)

C'était le jour de gloire, samedi, pour deux des attaquants de Neuchâtel Xamax, Robert Luthi et Pascal Zaugg. L'un et l'autre avaient, en effet, choisi le 23 juin pour prendre femme devant Dieu et devant les hommes représentés, en l'occurrence, par de nombreux familiers et amis.

Hasard amusant, les deux élus ont pour prénom Catherine. C'est à

l'église Saint-Marc de Neuchâtel Serrières que Robert Luthi a uni sa destinée à celle de Catherine Clément, alors que Pascal Zaugg avait choisi le temple de Travers pour échanger le oui décisif avec Catherine Grandjean.

Aux deux nouveaux couples, vont nos vœux de bonheur et de longévité.

#### DIVERS

### Mérite neuchâtelois

## Tino Jaggi à l'honneur

Vendredi dernier l'Association neuchâteloise des journalistes sportifs a remis le mérite sportif à son lauréat 1984, M. Tino Jaggi, de La Chaux-de-Fonds.

Une douzaine de membres ont participé à cette petite cérémonie présidée par M. Eric Nyffeler, vice-président. M. Nyffeler a rappelé les mérites de M. Tino Jaggi, un invalide que l'on rencontre dans tous les sports où les handicapés se mesurent. L'athlétisme, les sports d'hiver et, depuis peu, le tennis, sont pour cet homme qui est un exemple, des disciplines où il se démène avec passablement de bonheur, ce qui lui valut d'être présent dès 1974 aux championnats de Suisse, aux championnats du monde et aux Jeux olympiques.

Vous êtes un exemple, devait préciser l'orateur. Vous avez deux visages, celui de l'homme que l'on voit, et celui qui possède une volonté que l'on imagine. Il faut un très grand moral pour connaître finalement votre joie d'être victorieux.

M. Jaggi n'est pas un homme de discours. Très discrètement, il a remercié en précisant qu'il était très touché par ce mérite sportif. On a bien senti que l'émotion qui l'étreignait était pour lui un temps de réflexion plus profond et combien plus important que la manifestation souvent déplacée chez certains, qui oublient que la vie d'un homme tient souvent à peu de chose. Merci, M. Jaggi, pour votre grandeur.

Le lauréat a donc reçu la coupe qui, depuis une vingtaine d'années, honore ou des exploits individuels ou des per-

formances de groupe, basées non pas sur la table des records, mais avant tout sur la victoire obtenue contre l'adversité.

M. Tino Jaggi est certainement l'un des plus méritants que l'Association neuchâteloise de la presse sportive ait honoré.

P. G.



CENT FOIS MÉRITÉ. - Eric Nyffeler remet à M. Tino Jaggi un challenge cent fois mérité. (PRESSERVICE)

19 EIDG.  
JODLERFEST  
ST.GALLEN  
6-8 JULI 1984



St.Gallen - 3 Tage gemütliche Hauptstadt der volkstümlichen Schweiz  
8400 Aktive im folkloristischen Wettstreit: Jodeln, Alphornblasen, FahnenSchwingen • Stadt und Land trifft sich im Jodlerdorf im OLMA-Areal • Lunapark mit Attraktionen und Vergnügungsstätten • Ausstellung: Mobilmalereien und Holzschnitte • Unterhaltungsabend am Samstag • Am Sonntag: Jodlermesse, Festakt auf dem Klosterplatz, Festzug «Gfreut und ur-chig» in der Innenstadt.  
St.Gallen heisst Sie herzlich willkommen!  
192697-10

TOUS GENRES  
DE REMORQUES



Dès Fr. 898.-

**Tsapp** Georges Hugli  
automobiles  
SAINT-BLAISE - Tél. (038) 33 50 77  
Chemin de la Plage, face à la gare du bas  
182304-10

Vacances balnéaires  
**MAJORQUE**  
Notre fameuse chaîne d'hôtels suisses a toujours une belle chambre pour vous. Départs tous les dimanches de Genève. Toute réservation par téléphone (021) 20 60 71.  
8 juillet réduction Fr. 50.-  
UNIVERSAL AIR TOURS S.A.  
1005 LAUSANNE - Rue Marterey 5  
192318-10

Vacances  
à Haute-Nendaz

VS 1350 m  
Prix pour 14 jours juil/août sept.  
Studio 2 pers. Fr. 410.- 230.-  
Studio 4 pers. Fr. 510.- 380.-  
App. 2 pièces 4 pers. Fr. 650.- 420.-  
App. 3 pièces 6 pers. Fr. 755.- 525.-  
App. 4 pièces 6/8 pers. Fr. 840.- 580.-  
Chalet 6/7 pers. Fr. 1150.- 785.-  
forfait abonnement tennis et piscine.  
En suppl. frais de réserv.-nettoyage-blanchissage et taxe de séjour.  
Ski d'été avec cours du 7.7. au 19.8.  
Piscine - Tennis - Squash - Pêche - Magnifiques promenades - Equitation.  
INTER-AGENCE - 1961 Haute-Nendaz  
Tél. (027) 88 23 19 (9-12 h et 15-18 h).  
192437-10

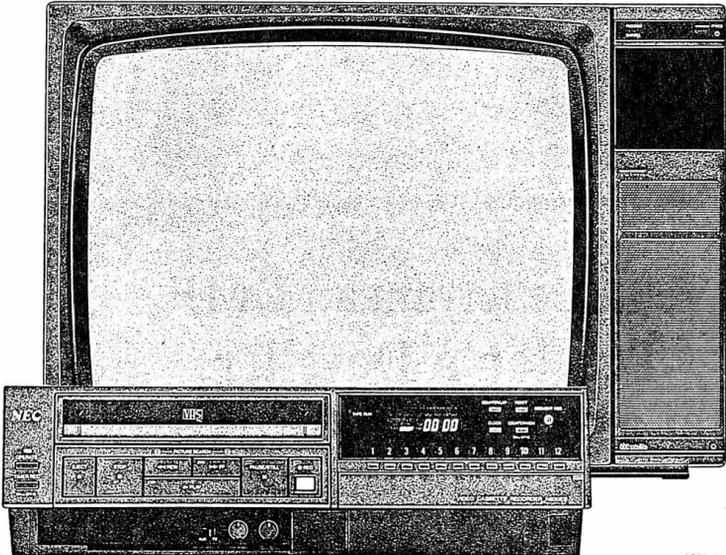
# SOYEZ À LOS ANGELES JOUR ET NUIT AVEC LE PROGRAMME OLYMPIQUE DE MELECTRONIC.

Notre programme olympique comprend le magnétoscope VHS NEC N830EB et un grand choix de téléviseurs-couleurs Finlux.

**Magnétoscope VHS NEC N830EB.** Chargement frontal, clavier digital, recherche d'image par défilement, indicateur multimode, arrêt automatique, arrêt sur image, timer d'enregistrement (2 semaines), retour arrière automatique, compteur positionnel ainsi que de nombreux avantages dignes d'une marque mondialement reconnue. Cela à un prix particulièrement MIGROS. **1280.-** au lieu de 1480.-.

**Téléviseur-couleurs Finlux:** Réglage hyper précis de l'image, recherche des émetteurs, 30 possibilités de présélection, câble TV-Tuner, télécommande à infrarouges, sorties et entrées vidéo et audio, prise pour casque.  
RC-9560 (écran de 56 cm) **1150.-** au lieu de 1350.-  
RC-9670 (écran de 67 cm) **1450.-** au lieu de 1650.-

Tous les modèles sont disponibles en version bronze ou noyer. Avec télétexte: majoration de 300.-.



**MELECTRONIC**  
VIDÉO MIGROS  
à Marin-Centre et à Pesex

10 TV  
couleur  
Philips

grand écran, état neuf, 6 mois de garantie. Fr. 550.- pièce.  
Tél. (037) 64 17 89.  
182994-10

votre journal



toujours avec vous

Médailles et orfèvrerie



PRÉSENTENT

des couverts aux lignes pures et élégantes, métal argenté à l'argent fin

Demandez notre catalogue « Nouvelle collection »

VENTE DIRECTE À LA SALLE D'EXPOSITION DE NOTRE USINE  
PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA  
Maillefer 15, NEUCHÂTEL, tél. (038) 25 05 22  
192323-10

Publicité FAN L'EXPRESS

## "Gagnez davantage que votre salaire."

Gagner chaque jour des intérêts:  
un des nombreux avantages offerts par le compte salaire plus.

Informez-vous aux guichets CS ou téléphonez-nous.



**CS-compte salaire plus**

Ecritureaux en vente à l'Imprimerie Centrale  
191902-10

Beaux-Arts 4, Neuchâtel, tél. 038 / 24 76 36

### FITNESS - CENTRE MAX BOEGLI

Des installations ultra-modernes adaptées à tous vos besoins corporels



Abonnements pour dames et messieurs. Première séance gratuite, sans engagement.

Salle de gymnastique  
Sauna - Bain turc - Solarium

Quels que soient votre âge, votre sexe, votre morphologie ou votre profession, vous trouverez chez nous et avec nous la solution «Fitness» à (tous) vos problèmes corporels.

190920-10

Fantastique est notre choix en magazines et cassettes vidéo.

Sex Shop evi Près de la poste Bienn-Boujean Jeudi vente du soir 21 h. 184409-10

depuis 1969 vite résolues



ARBAING FINANCIERS S.A.R.L.  
ST-BLAISE - NEUCHÂTEL  
038/33.69.70  
170605-10

A vendre 1 lot de montres automatiques hommes, remontage manuel dames, prix de 23 à 33 fr. pièce.

S'adresser chez Leschot S.A., Mail 59, de 8 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. 191949-10

# ZANKER

## La sureté de Zanker.

Depuis un demi siècle, Zanker est le promoteur de la technique de lavage en constante recherche pour améliorer la qualité des produits, de la technique et le confort de lavage. C'est pour cette raison que la réputation de Zanker l'a mise à la tête des fabricants en Allemagne. C'est également pour ces motifs que la marque Zanker est la plus demandée chez les consommateurs qui savent faire la différence entre un appareil bon marché ou de matrices qui savent faire la différence entre un appareil bon marché ou de prix plus élevé mais avec une qualité accrue. Les ménagères achètent leurs machine à laver et séchoir uniquement chez la spécialiste car elles peuvent ainsi obtenir tous les conseils pour la garantie du bon choix et fonctionnement idéal de l'appareil; de plus, elles sont certaines de pouvoir compter sur un service après-vente compétent du réseau Zanker.

Demandez-nous une documentation et l'adresse du revendeur spécialisé Zanker le plus proche de chez vous, écrivez à Zanker Appareils ménagers S.A., Riethofstrasse 6, 8152 Glattbrugg tél. (01) 810 59 54/55.



**ZANKER**  
Le spécialiste du lavage.

Bevaix: Fornachon & Co, rue du Temple 46, tél. (038) 46 18 77 - Les Ponts-de-Martel: Roland Fahrni, Petit-Bois 17, tél. (039) 37 18 37.

## Jura

## La mémoire de Léon Froidevaux dans le bronze

Une tombe discrète et peu visitée se trouve à quelque pas de l'église de Courtételle. C'est celle d'un autonomiste qui, à l'époque de la Première Guerre mondiale, s'épuisa dans un combat solitaire d'avant-garde. Un combat que le Rassemblement jurassien reprit dès 1947, et qu'il mena victorieusement. Léon Froidevaux, car c'est de lui qu'il s'agit, vécut les dernières années de sa vie à Courtételle. Ce concitoyen, qui a marqué fortement de son empreinte l'histoire jurassienne, n'avait donné jusqu'à présent son nom à aucune place, à aucune rue du village. Grâce à l'initiative de la section locale du Rassemblement jurassien, que préside M. Jean-Claude Cerf, sa mémoire sera désormais sauvegardée. En effet, samedi

en soirée, une plaque commémorative en bronze a été apposée sur la façade de la maison où il vécut. On peut y lire: Ici a vécu Léon Froidevaux (1876-1931). Il a combattu le pangermanisme et réclama l'autonomie du Jura. Ceux qui se sont inspirés de lui ont été victorieux le 23.6.74. Hommage reconnaissant.

## PRISON ET PAUVRETÉ

C'est au ministre Roger Jardin, chef du département de l'éducation et des œuvres sociales, qu'il appartient de célébrer la mémoire du disparu. Il rappela la naissance de Léon Froidevaux le 5 février 1876 à Saignelégier, sa nomination en

## Cérémonie à Courtételle

tant qu'instituteur à Moutier dès 1895, puis son activité comme rédacteur de la «Feuille d'Avis du Jura» et comme directeur du «Petit Jurassien», dans les colonnes duquel il dénonça, dès 1914, certains scandales. Cela lui vaudra de comparaître à deux reprises devant le tribunal militaire qui lui inflige 14 jours de prison la première fois, quatre mois de pénitencier la seconde. Congédié par ses employeurs, abandonné par tous, rejeté, réduit à la pauvreté, il tombe malade. Il se réfugia chez sa sœur à Courtételle.

## L'HOMMAGE DU POÈTE

En 1915, il publie un «Manifeste auto-

nomiste» dont s'inspireront par la suite ceux qui reprendront le combat de libération.

Il appartient à Henri Devain, auteur de nombreux recueils de vers et parolier de beaucoup de chants de compositeurs jurassiens de lire un poème composé spécialement pour la circonstance.

Deux nièces et un neveu de Léon Froidevaux, venus de fort loin, assistaient à la cérémonie, de même que la fanfare et le chœur mixte de Courtételle, les autorités locales et une délégation du comité directeur du Rassemblement jurassien.

BÉVI



AUTONOMISTE D'AVANT-GARDE. - Le ministre Roger Jardin lui rend un hommage posthume. (Photo Bévi)

Vente de terrain au DMF  
Tension à Develier  
et assemblée renvoyée

Les bourgeois de Develier devaient se réunir mercredi pour statuer sur une vente de 1000 m<sup>2</sup> de terrain au DMF, en vue de l'implantation d'un ouvrage militaire souterrain. On sait que cette tractation avait provoqué une intervention du groupe Béliér qui, la semaine dernière, avait diffusé largement dans le Jura un tract disant: «La jeunesse jurassienne n'acceptera pas que sa terre ancestrale soit bradée au DMF. Les bourgeois de Develier ne seront pas les premiers vendus de la République et canton du Jura. Le groupe Béliér réagira sans pitié envers les traîtres du patrimoine jurassien».

Cette action, ainsi que diverses inscriptions allant dans le même sens, avaient créé une vive tension à Develier. On craignait que l'assemblée ne donne lieu à des manifestations et, éventuellement, à des affrontements. Le Conseil communal

a donc décidé de renvoyer l'assemblée. Il a publié hier le communiqué suivant:

«Réunis vendredi 22 juin en séance commune, le Conseil communal et la commission bourgeoise ont examiné la situation créée à Develier suite à la convocation de l'assemblée bourgeoise du 27 juin 1984 et aux événements qui ont suivi. Accédant à la demande unanime des membres de la commission bourgeoise, le Conseil communal a décidé le renvoi de l'assemblée bourgeoise du 27 juin.»

M. Roger Fleury, maire de Develier, à qui nous avons demandé la signification exacte de cette décision, s'est refusé à tout commentaire. Il nous a cependant déclaré que commune et bourgeoisie voulaient se donner le temps de la réflexion ainsi que celui de réexaminer à fond le dossier. BEVI

Alerte, la rage  
progresses sans arrêt

Depuis quelques semaines, la rage progresse sans arrêt dans le Jura. Si, en 1983, seuls 18 cas ont été décelés, on en compte déjà 116 entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 20 juin de cette année, en particulier chez les renards (98 cas), indique lundi le service de presse cantonal.

La rage n'est pas une maladie banale mais un grave péril puisqu'une fois déclarée, la maladie est toujours mortelle et cela dans

des souffrances atroces. Des erreurs graves de comportement sont signalées chez des animaux adultes et des petits et le service vétérinaire cantonal demande à la population de faire preuve d'une extrême méfiance devant tout animal montrant des signes d'excitation ou se laissant facilement approcher. (ATS)

Il faut donner envie  
de devenir Jurassien

Toute la discussion sur la réunification du Jura tourne autour de cette question: dans quelle mesure les sept districts jurassiens ont-ils une histoire commune et forment-ils un seul et même pays? La réponse change, que l'on soit Jurassien ou Bernois. Pour les premiers, l'histoire du Jura est commune depuis un millénaire. Pour les seconds, les chemins du Nord et du Sud se sont séparés à plusieurs reprises.

Alors, quelle voie pour la réunification? La réponse gouvernementale et de beaucoup de Jurassiens, c'est l'attractivité du canton. «Il faut donner envie de devenir Jurassien». Pour le Rassemblement jurassien et le groupe Béliér en particulier, il faut poursuivre, tel qu'il a été jusqu'au 23 juin 1974, le combat jurassien en ne laissant aucun repos au canton de Berne et à la Suisse. (ATS)

Rédaction  
FAN-L'EXPRESS  
Canton du Jura

B. Willemin

2852 COURTÉTELLE

Tél. 066 22 25 38

Télex : 3 45 63

Futures candidates  
à l'école

En vue des élections communales de cet automne, le Bureau de la condition féminine propose un cours d'instruction civique et d'informations politiques consacré à la commune.

Se déroulant en cinq séances, ce cours abordera les thèmes suivants:

Présentation générale de la commune (structure d'une commune mixte ou municipale, organisation, élections)

Le législatif (corps électoral, assemblée communale, Conseil de ville)

L'exécutif (Conseil communal, mairie, commissions)

Les départements (quelques exemples pratiques: écoles, finances, travaux pratiques, œuvres sociales)

L'administration (secrétariat, caisse, contrôle des habitants, etc.)

C'est une collaboratrice du service des communes, M<sup>me</sup> Sylvianne Kaegi, qui animera le cours. Chaque thème sera traité d'une manière théorique et pratique, grâce à l'intervention de diverses personnes assumant un mandat politique.

Ce cours a pour but de préparer les femmes qui souhaitent devenir candidates, mais aussi de les intéresser à la vie politique communale. Il se déroulera tous les lundis du 27 août au 24 septembre, à Glovelier.

BÉVI

## Berne

Locataires en lutte  
Contre l'inégalité de traitement

L'Association des sociétés de locataires du canton de Berne (ASLB) demande au Conseil d'Etat de proposer que toutes les communes bernoises soient soumises à l'arrêté fédéral instituant les mesures contre les abus dans le secteur locatif, l'idéal restant que l'arrêté soit appliqué sur l'ensemble du territoire suisse. C'est ce qu'indique un communiqué de l'ASLB publié hier à Berne.

L'ASLB, qui comprend les sections d'Aarberg, Berne, Bienne, Fraubrun-

nen, Interlaken-Oberhasli, Spiez et Thoune, souhaite en effet que la portée de l'arrêté fédéral, introduit en 1972 et protégeant le locataire contre le congé en matière de logement, ne se limite pas à une petite centaine de communes bernoises sur un total de 410, comme c'est actuellement le cas.

## SITUATION INACCEPTABLE

L'inégalité de traitement entre loca-

naires, créée ainsi géographiquement, n'est pas acceptable, dit l'ASLB. C'est notamment pour cette raison que les sociétés suisses de locataires ont lancé en 1982 une initiative populaire qui renforcerait la protection des locataires.

Pour le moment, grâce à l'arrêté fédéral, les locataires peuvent faire valoir leurs droits de manière simple et, après avoir fait appel à une commission de conciliation et pour autant qu'ils aient réussi à faire valoir leurs droits en ce qui concerne le loyer, ils sont protégés contre un congé éventuel pour une période de deux ans. (ATS)

Conseil de ville de Moutier  
Comptes favorables

## De notre correspondant:

Hier soir, sous la présidence de M. Philippe Zuber, le Conseil de ville de Moutier a tenu sa dernière séance avant les vacances. M. Gérald Niederer a été élu nouveau membre de la commission des services industriels, en remplacement de M. Käslin, du parti radical, qui quitte la localité. Le Conseil de ville a accepté la fermeture provisoire, pour le 1<sup>er</sup> août prochain, d'une classe à l'école enfantine. Vu la diminution des élèves, il y aura à la rentrée soixante élèves dans quatre classes.

Puis il s'agissait d'accepter les comptes de l'année 1983, qui bouclent avec un excédent de recettes de 41.371 fr. 10 sur un total de recettes de 21.784.504 fr. 00. Le budget prévoyait un déficit de 236.000 francs.

## DÉPASSEMENTS CRITIQUÉS

Les comptes ont été acceptés sans autre, mais en revanche les dépassements de crédits ont été quelque peu contestés par le parti radical, notamment par M. Dünner, qui a regretté que le Conseil de ville n'ait pas été informé plus tôt. Ils s'agissait de 117.000 fr. pour l'aménagement de la rue Neuve, et 75.000 fr. pour la rénovation de la piscine. Ce n'est pas

la première fois, devait ajouter M. Dünner, que des dépassements de crédits sont enregistrés dans les travaux importants.

Puis le Conseil de ville a accepté la motion de l'Entente jurassienne concernant la protection du patrimoine architectural de la cité par 23 voix contre 6, alors que le Conseil municipal proposait la transformation de cette motion en postulat. Le Conseil de ville a également accepté la réponse du Conseil municipal à l'interpellation du parti socialiste-autonome concernant le tracé de la Transjurane, ceci par 15 voix contre 14.

## SPORTS MOTORISÉS

Puis M. Rodolphe Schneider a développé une motion concernant l'interdiction des sports motorisés dans le canton de Berne. Il demande que l'on fasse savoir aux autorités bernoises l'opposition de la ville à une telle mesure et qu'on prenne tout contact nécessaire afin d'agir de concert avec les clubs motorisés de la région contre cette décision. En effet, il y a beaucoup d'intérêts dans la région pour les sports motorisés avec la course de côte Perrefitte - Les Ecorchesses et le Rallye de Court, ainsi que plusieurs motocross ou trials.

## PUBLICITÉ

Boire **CONTREX** c'est boire utile.  
EAU MINÉRALE NATURELLE SULFATÉE CALCIQUE

## Bienne

Société de navigation  
Vents contraires dans les comptes

Les onze bateaux de la Société de navigation du lac de Bienne (SNB) ont transporté l'an dernier 520.408 passagers, soit une diminution de 3,3 % par rapport à la saison précédente. Les comptes bouclent avec un excédent de charges de 39.100 fr., couvert par la dissolution des réserves.

Les résultats de l'armada biennoise sont tributaires des conditions météorologiques. Ceci explique cela, et l'on devine dès lors aisément les conséquences entraînées par le printemps «mouillé» de l'an dernier. A fin mai, la Société de navigation annonçait déjà une baisse de fréquentation de 10 % ou 55.000 passagers - dont 24.000 pour les seules fêtes de Pâques, Pentecôte et Ascension - par rapport à 82. A vingt-trois reprises, le niveau des eaux de l'Aar dépassait la cote d'alerte, provoquant l'annulation de nombreuses croisières organisées. Le retour du soleil durant les mois d'été n'allait pas permettre à la SDN de remonter le courant. D'autant plus qu'en septembre, le temps fut loin d'être idéal. Pour couronner le tout, la compagnie biennoise de navigation perdait encore quelque 60.000 fr. en raison de l'introduction d'une nouvelle clé de répartition des abonnements généraux et cartes journalières.

Au hit-parade des destinations,

c'est le lac de Bienne qui l'emporte devant la croisière de l'Aar et le tour des trois lacs.

## NOS PERLES

Des positions qui pourraient toutefois bien être inversées à l'avenir, après la parution de la brochure touristique «Nos perles». De nombreuses excursions

à la fois originales et avantageuses dans la région des trois lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat y sont présentées. Auteur de la brochure, la Société anonyme pour le développement touristique de la région des trois lacs part à l'assaut de l'Europe, avec des programmes de deux, trois, quatre ou cinq jours. De quoi attraper le mal de lac! D. Gis.

Festival international d'échecs  
Kortschnoi et d'autres

Beaucoup de matière grise cet été à Bienne, avec la mise sur pied du 17<sup>ème</sup> Festival international d'échecs qui aura lieu du 22 juillet au 4 août, au Palais des congrès. Les organisateurs annoncent d'ores et déjà la participation de Victor Kortschnoi.

Éliminé de la course à la couronne mondiale par le jeune prodige soviétique Kasparov, Victor Kortschnoi n'en sera pas moins le principal favori du tournoi des grands-maîtres, plat de résistance du festival biennois. Quelques «gros morceaux» tout de même à avaler pour le Suisse d'adoption, avec les Tchèques Hort, Lobron et Ftacnik

notamment, sans oublier l'Allemand Hübner. Un met plus raffiné en revanche est prévu au menu, avec la présence d'une femme dans le tournoi des grands-maîtres, la Suédoise Pia Crumling. Les couleurs suisses seront défendues à ce niveau par Beat Züger et le Fribourgeois Fernand Gobet en quête d'une nouvelle norme internationale.

Des Suisses encore dans le tournoi des maîtres: les Franzoni, Huss, Wittwer, Domont et Leuba tenteront de faire échec à des joueurs aussi chevronnés que sont l'Italien Tatai, le Tchèque Ambroz ou le Suédois Dan Crumling. Des joueurs que l'on retrouvera peut-être à l'occasion de la phase initiale des championnats du monde d'échecs, puisque les organisateurs biennois ont obtenu le privilège d'accueillir l'an prochain l'un des trois tournois interzones pour les mondiaux d'échecs. G.

Rédaction  
FAN-L'EXPRESS  
District de La Neuveville  
Bienne

Dominique Gisiger

Case postale 196

2500 Bienne 3 - Marché Neuf

Tél. 032/23 34 32

ou 038/51 39 59

## CARNET DU JOUR

**CINÉMAS**  
Apollo: 17 h 30 et 22 h, L'ascenseur (parlé français).  
Capitole: 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, Adieu l'ami.  
Elite: permanent dès 14 h 30, The good girls of Godiva.  
Lido I: 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, Carmen (3<sup>ème</sup> semaine).  
Lido II: 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, Le mystère Silkwood.  
Métro: 19 h 50, Le shérif et les extra-terrestres / Bruce kehrt zurück.  
Palace: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, Retour vers l'enfer.  
Rex: 15 h et 20 h 15, Footloose; 17 h 45, Atomic Café.  
Studio: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, My name is Nobody.  
**PHARMACIE DE SERVICE:** Pharma-

cie Battenberg, route de Mâche 144, tél. 41 55 30.

**EXPOSITIONS**  
Musée Robert, Promenade de la Suze 26: Flore et Faune.  
Gallery's Artwork, Dufour 47: exposition de Mischa Dickerhof jusqu'au 29 juin.  
Vieille Couronne (grenier): exposition de la SPSAS jusqu'au 30 juin.  
Vieille Couronne (grenier): artistes de la région jusqu'au 27 juin.  
Galerie Silvia Steiner, Fbg du Lac 57: «Maisons» de Roland Flück jusqu'au 7 juillet.  
Société des beaux-arts, cave du Ring: exposition d'Adelheid Hanselmann, jusqu'au 12 juillet.  
Photo Foyer 3, ruelle du Haut 3: «Chili 83», reportage-photos de Philippe Maeder, jusqu'au 31 juillet.

TV DERNIÈRE AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE 13.00 TJ flash 13.05 Typhella et Tourteron 14. Dans le jardin de grand-père 13.20 Gaston Phébus le lion des Pyrénées (6) 14.15 Télévision éducative « Le monde du froid ». Au CNRS, on étudie le comportement de la matière au zéro absolu (-273,15 degrés cent.) 14.50 Vision 2 A revoir: - Dis-moi ce que tu lis... avec Yvette Théraulaz - La grande Chance: demi-finale à Fleuriat 17.15 Flashjazz Les Swingers représentaient la France à Montreux en 1970 17.50 Téléjournal 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes 18.10 Il était une fois l'espace L'étrange retour d'Oméga 18.35 Journal romand 18.55 Dodo Dodo répond... 19.10 De A jusqu'à Z 19.30 Téléjournal 20.00 TJ sport

20.10 Si on chantait... La tournée d'été francophone reprend avec un premier arrêt à Loèche

21.05 Edgar Degas ou « Le créateur multiple » Edgar Degas explora toutes les voies possibles de la création. Il est né voici 150 ans, cet incomparable artiste.

22.05 Rencontres La conviction de Roger Mabilard, col dt de corps, chef de l'instruction de notre armée. A découvrir certains aspects peut-être imprévus de la logique qui sous-tend toute action militaire 22.55 Téléjournal

FRANCE 1

11.15 TF1 vision plus 11.50 Le rendez-vous d'Annik 12.15 Télé-foot 1 Football européen 12.30 Atout cœur 13.00 TF1 actualités 13.45 Portes ouvertes pour les handicapés 14.00 Los Angeles années 30 10. Le complot du 13 novembre 14.50 Les Américains et nous série de Claude Fléouter: 3. Les Français face au modèle américain 15.50 Santé sans nuages 17.00 Histoires naturelles « Le chamois »: l'approche du chamois est une longue et difficile marche qui commence la nuit de manière à le voir à l'aube. 17.25 Le village dans les nuages 17.45 Quand la liberté venait du ciel 12. La loi allemande 18.15 Presse-Citron 18.25 Hip-Hop 18.50 Jour « J » variétés 19.15 Actualités régionales 19.40 Les petits drôles 20.00 TF1 actualités 20.35 Mardis de l'information Alain Denvers propose: La Caraïbe: partie de dominos pour super-grands reportage de Pierre Thivolet

21.55 Concert Orchestre de Paris dirigé par Daniel Barenboim

22.40 Luc Berimont Deux poèmes: « Hôpital silence » et « Images de l'Eros » 23.05 TF1 dernière

FRANCE 2 11.15 Antiope A2 12.00 Midi infos-météo 12.10 L'académie des 9 12.45 Antenne 2 première 13.35 Chefs-d'oeuvre du cinéma muet 13.50 Aujourd'hui la vie Les tubes de l'été 14.55 La taupe 6e et dernier épisode 15.50 Reprise La chasse aux trésors à Saint-Malo 17.00 Entre vous Le Manitoba, à l'ouest du Canada, l'un des rares bastions de la francophonie 17.45 Récité Antenne 2 18.30 C'est la vie 18.50 Chiffres et lettres 19.15 Actualités régionales 19.40 Le théâtre de Bouvard 20.00 Antenne 2 journal 20.30 D'accord, pas d'accord

20.40 Monsieur Ripois d'après le roman de Louis Hémon film de René Clément avec Gérard Philipe et Valérie Hobson A ce Don Juan moderne, cynique et veule, le grand acteur réussit à donner charme et émotion. Il considérait ce film comme l'un de ses meilleurs 22.30 Mardi Cinéma Jeux, concours et Pierre Mondy comme invité 23.30 Antenne 2 dernière 23.50 Bonsoir les clips

FRANCE 3

17.00 La télévision régionale 19.55 Gadget et la filière japonaise 20.05 Les jeux à Colmar 20.30 D'accord, pas d'accord

20.35 Le convoi de la peur film de William Friedkin Une sorte de remake du célèbre « Salaire de la peur » qui méritait mieux que l'accueil réservé à sa sortie. 22.40 Soir 3 dernière 23.05 Prélude à la nuit Maurice Ravel: « Histoires naturelles », pour chant et piano

SVIZZERA ITALIANA

18.00 Programmi estivi Per la gioventù 18.30 Terre del finimondo di Jorge Amado (9) 19.10 Telegiornale 19.15 Terre del finimondo 10. episodio 19.55 Il regionale 20.15 Telegiornale

20.40 E gh'è dannanz duman Teatro dialettale di Sergio Maspoli Regia: Eugenio Plozza

22.20 Con la ferrovia nel mondo Deccan 23.20 Telegiornale

AUTRICHE 1

9.00 GG Nachrichten. 9.05 Am dam des. 9.30 Englisch. 10.00 Schulfremsehen. 10.30 Goldene Zeiten (16). 11.20 Sport am Montag. 12.15 Österreich-Bild am Sonntag. 12.40 Schilling Wirtschaftsmagazin. 13.00 Nachrichten. 17.00 Nachrichten. 17.05 Am, dam, des. 17.30 Auch Spass muss sein. 17.55 Bethupferl. 18.00 Peanuts - Ich mag Dich sehr. 18.30 G Wir. 19.00 Österreich-Heute. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Inlandsreport. 21.15 Die Erben - Von Walter Bannert und Erich A. Richter - Regie: Walter Bannert. 22.50 Nachrichten.

SUISSE ALEMANNIQUE 8.45 TV scolaire 9.35 Pause 9.45 Pour les enfants 10.15 TV culturelle 10.30 TV scolaire 14.45 Da Capo - Les mal connus: Lilo Pulver - « Roulez tambours ! », histoire de la musique militaire suisse 16.45 Pour les enfants 17.15 TV scolaire 17.45 La boîte aux histoires 17.55 Téléjournal 18.00 Carrousel 18.35 Flugboot 121 SP Le vieux Chin Po 19.00 Nouvelles régionales 19.30 Téléjournal et TJ sport 20.00 Lou Grant Trois colonnes à la une 20.55 CH magazine Politique et économie 21.40 Téléjournal

21.50 Donna Summer A Hot Summer Night 22.50 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

10.00 Tagesschau u. Tagesthemen. 10.25 Gesucht: Die Frau des Banditen S. 11.5 Umschau. 12.25 Alltags in Asien. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.15 Videotext für alle. 14.40 Videotext für alle. 15.00 Ferienprogramm - Die Prinzessin und der Wolf. 15.30 Matt und Jenny (2) - Die Prüfung. 16.00 Tagesschau. 16.10 Frauengeschichten. 16.44 Spass am Dienstag - Walt Disney's Mickey- and Donald-Show. 17.20 Da schau her! - Für Neugierige. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Auf die sanfte Tour - Lockvogel. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Aus die sanfte Tour - Der Schnüffler. 19.45 Landesschau. 20.00 G Tagesschau. 20.15 Erbarmen - die Hessen kommen! - Jugendabend. 21.45 Dallas - Mordanklage gegen Ray. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Kulturwelt - Lion Feuchtwanger - Porträt zum 100. Geburtstag. 23.45 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

10.00 Tagesschau u. Tagesthemen. 10.25 Gesucht: Die Frau des Banditen S. 11.5 Umschau. 12.25 Britische Nachbarn. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.15 Videotext für alle. 14.40 Videotext für alle. 15.00 Heute. 15.05 Ferienprogramm für Kinder - Gaucho - Amerik. Jugendfilm (1978). 15.45 Ferienkalender - Computer-Spiele. 16.05 Flipper - ... hilft aus der Begrängnis. 16.30 Mosaik - Für die ältere Generation - 700 Jahre Rattenfänger von Hameln - Gut zu Fuss auch in der heißen Jahreszeit. 17.00 Heute - Anschl.: Aus den Ländern. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.50 Mein Name ist Hase - Trickreiches mit Bugs Bunny. 18.20 Die Lehmanns - Ab in den Norden 18.57 ZDF - Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 Das Fernsehspiel des Auslands: Ein Mann für zwei Frauen - Nach Benoit und Flora Groult (Frankreich 1982) - Regie: Marcel Camus. 21.04 Sommerfestival im ZDF - Vorstellung der Spielfilme. 21.15 WISO - Wirtschaft und Soziales. 21.45 Heute-Journal. 22.05 Neuer deutscher Film: Berlinger - Ein deutsches Abenteuer - Von Bernard Sintel und Alf Brustellin. 23.55 Heute.

S3 ALLEMAGNE 3

18.00 Für Kinder: Sesamstrasse. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Die Abendschau im Dritten. 19.25 Nachrichten und Moderation. 19.30 Sprechstunde: Blüten und Bienen - Quelle neuer Lebenskraft? 20.15 Forum Südwest. 21.15 Das Einmaleins der Liebe - Deutscher Spielfilm (1935) - Regie: Carl Hoffmann. 22.45 Les cuisines régionales françaises (6) - Val de Loire. 23.15 Sendeschluss.

Un créateur de génie TV romandé - 21 h 05 Edgar Degas l'incomparable

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION Inf. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30. Promotion à 8.58, 12.25, 16.58, 18.58, 19.58 et 22.28. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00 (Tél. (021) 2 75 77). 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 7.00. 8.00 Journal du matin (voir lundi). 9.05 La liberté retrouvée. 9.10 Saute-mouton (voir lundi). 11.30 Bon qu'est-ce qu'on fait demain, avec à 12.20 La pince. 12.30 Journal de midi, avec à 12.45 env. Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps, avec à 13.30 Compactualité. 18.05 Journal du soir (voir lundi). 19.30 Le petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Auteurs espagnols: Lien de Sang, de Ramon del Valle-Inclán. 23.00 env. Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

RADIO ROMANDE 2 Inf.: 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 13.00, 17.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.30 et 24.00. 0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3. 6.10 (S) 6/9 avec vous, avec à 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classique à la carte. 8.10 La poésie aussi... 8.58 Minute océanographique. 9.05 La vie qui va... avec à 9.05 Actual. 9.30 Le temps d'apprendre: Regards sur... 10.00 Portes ouvertes sur... la vie. 10.30 (S) La musique et les jours. 12.00 (S) Musique populaire, grands compositeurs. 12.32 (S) Table d'écoute (1). 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 (S) Table d'écoute (2). 14.05 (S) Suisse-Musique. 16.00 La vie qui va... avec à 16.00 Rendez-vous. 16.30 Portes ouvertes. 16.50 La classe. 17.05 (S) Rock line. 18.10 (S) Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Des sciences et des hommes. 19.20 Per i lavoratori italiani. 19.50 Novitats. 20.02 Au avant-scènes radiophoniques: Auteurs espagnols: Noces de Sang, de Federico Garcia Lorca. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env. (S) Scènes musicales espagnoles (4 et fin): Lanto por Ignacio Sanchez Espinoza, poèmes de F. G. Lorca: Fantasia para un Gentilhombre; A la Busca del mas alla, par London Symphony Orchestra, dir.: Enrique Batiz. 0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3.

ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00, 24.00 Club de nuit. 6.00 Bonjour, avec à 7.00 Actualités. 8.45 Félicitations. 9.00 Palette, avec à 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous, avec à 12.00 Sport. 12.15 Magazine régional. 12.30 Actualités. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque, avec à: 14.10 Entration avec E. von Dach. 14.30 Le coin musical. 15.00 Rudolf Stalder. Zyt. 15.20 Nostalgie en musique. 16.00 Le club des enfants. 17.00 Welle eins, avec à: 17.45 Sport. 18.00 Magazine régional. 18.30 Actualités. 19.15 Disque de l'auditeur. 20.00 Pays et peuples, avec à 20.00 Das Schwarzbergerland. 21.00 Musique populaire. 22.00 Anderswo klingt es so. 23.00 Ton-Spur: Musiques de films de Sydney Lumet. 24.00 Club de nuit.



MOTS CROISÉS

Problème N° 1772 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

HORIZONTALEMENT 1. Orateur célèbre qui se fit l'apologiste de la démocratie. 2. Il trouble l'ordre public. 3. Symbole. Solitaire, il est de fâcheuse compagnie. Navire. 4. Possède un pouvoir magique. Pour congédier cavalièrement. 5. L'aménagement des cités, c'est son affaire. 6. Général.



POUR VOUS MADAME

UN MENU Oeufs cocotte à l'estragon Salade de tomates Fromage LE PLAT DU JOUR: Oeufs cocotte à l'estragon au café Préparation et cuisson: 30 min. environ. Proportions pour 4 personnes: 8 petits oeufs, 60g de beurre, 7 ou 8 brins d'estragon, 80g de crème fraîche, 4 petites carottes nouvelles, 4 cornichons, 2 échalotes, le jus de 1/2 citron, sel, poivre du moulin. Préparation et cuisson: 30 min. environ. Proportions pour 4 personnes: 8 petits oeufs, 60g de beurre, 7 ou 8 brins d'estragon, 80g de crème fraîche, 4 petites carottes nouvelles, 4 cornichons, 2 échalotes, le jus de 1/2 citron, sel, poivre du moulin. Préparation et cuisson: 30 min. environ. Proportions pour 4 personnes: 8 petits oeufs, 60g de beurre, 7 ou 8 brins d'estragon, 80g de crème fraîche, 4 petites carottes nouvelles, 4 cornichons, 2 échalotes, le jus de 1/2 citron, sel, poivre du moulin.

MOT CACHÉ SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: COURLANDE

VERTICALEMENT 1. Sont une conséquence. 2. Affecté. Argus pouvait disperser le sien. 3. Prenom. Ecoute. Fut l'objet de jalousie d'Héra. 4. Travailla. Mieux que des espérances. 5. Sainte. Peut être une envie. 6. Dessous de table. Tranche d'histoire. 7. Appel. Amoudrin. Fin d'infinifit. 8. Peintre français d'origine allemande. Accroc. 9. Dépliant. 10. Génie de l'air. Défrisés.

Solution du No 1771 HORIZONTALEMENT: 1. Bouillotte. - 2. Ru. Loisirs. - 3. Etc. In. Rat. - 4. Tiers. Lev. - 5. Elle. Cérés. - 6. Epris. RC. - 7. La. Sottise. - 8. Eut. Sr. Sen. - 9. Dessouillée. - 10. Aérienne. VERTICALEMENT: 1. Bretelle. - 2. Outil. Aude. - 3. Célé. Ter. - 4. Il. Repts. Si. - 5. Lois. Rosse. - 6. Lin. Citron. - 7. Os. Lest. Un. - 8. Tիր. Isle. - 9. Traversée. - 10. Est. Scènes.

UN MENU Oeufs cocotte à l'estragon Salade de tomates Fromage LE PLAT DU JOUR: Oeufs cocotte à l'estragon au café Préparation et cuisson: 30 min. environ. Proportions pour 4 personnes: 8 petits oeufs, 60g de beurre, 7 ou 8 brins d'estragon, 80g de crème fraîche, 4 petites carottes nouvelles, 4 cornichons, 2 échalotes, le jus de 1/2 citron, sel, poivre du moulin.

CONSEIL Conservation des légumes et des fruits - Les légumes verts se conservent frais quelque temps si on les enveloppe dans du papier journal en serrant bien. - Pour empêcher les fruits frais de pourrir dans la corbeille, ajoutez à celle-ci des grosses gousses d'ail fendues en deux. La rose et ses propriétés médicinales La rose est à la fois un astringent léger et un tonique que l'on utilise surtout pour la santé du foie, des intestins et des nerfs. Infusion: 3 pinces de pétales de rose pour une tasse d'eau bouillante, 3 à 4 fois par jour entre les repas. C'est une recette de Maurice Mességué.

A méditer Un optimiste est un homme qui regarde vos yeux, un pessimiste un homme qui regarde vos pieds. G.K. CHESTERTON

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour auront une santé assez bonne, une entente sentimentale heureuse et une belle activité professionnelle. BELIER (21-3 au 20-4) Travail: La chance vous permet d'éviter des difficultés et certains obstacles. Amour: Il ne faut pas que l'affection que vous portez à vos amis vous invite à vous montrer injuste envers eux. Santé: Ne laissez pas s'aggraver les maladies circulatoires si ceux-ci concernent les poumons toujours délicats. TAUREAU (21-4 au 20-5) Travail: Bonne période pour les artistes dont les qualités originales seront appréciées ainsi que le charme personnel. Amour: Le Taureau et la Balance comprennent bien votre sensibilité, qui reste toujours fidèle à ses amitiés. Santé: Vous aimez la bonne cuisine et vous avez des ennuis avec votre poids. GÉMEAUX (21-5 au 21-6) Travail: Le projet en débat depuis longtemps va enfin aboutir grâce à l'énergie que vous avez déployée avec ténacité. Amour: Votre vie conjugale se déroule dans l'harmonie. Très bonne entente avec le Capricorne. Santé: Surveillez votre foie et vos malaises nerveux disparaîtront. CANCER (22-6 au 22-7) Travail: Votre goût prononcé pour l'indépendance vous fait choisir des carrières comportant certains risques. Amour: Les natis du Capricorne vous attirent grâce au contraste qu'ils forment avec le vôtre. Santé: Vous aimez les sports mais surtout dans leur application pratique.

veut avant tout la paix ici, alors il soutiendra Ghose. Pars avec Jani loin d'ici. Je l'ai promis à Son Altesse avant que... De nouveau, la souffrance le fit s'interrompre et je dis aussitôt: « Oui, mon colonel. Quels sont vos ordres? » « Emmène-la vers le nord. Que Parvati te tienne au courant de ce qui se passe ici... Tu auras au mieux... Il te faut de l'argent. Prends les bijoux que porte Son Altesse... » Il ferma les yeux, tandis qu'un spasme le secouait de la tête aux pieds. Je fis alors ce qu'il m'avait dit. J'aurais préféré me tirer une balle dans la tête, mais il me fallait penser à toi, Jani. Et c'est alors que ton père m'a demandé de le tuer aussi, car il n'avait pas la force de tenir lui-même la baïonnette... Puisse Dieu me pardonner ce que j'ai fait cette nuit-là, mais je ne vois toujours pas comment j'aurais pu agir autrement. Pawala, avant que le remords la poussât à se pendre dans son cachot. Parvati me dit que l'armée n'en croyait rien, mais feignait le contraire parce que, la maharani étant morte, c'était de son successeur que dépendait le paiement de la solde, et Ghose avait promis de se montrer généreux. Elle m'apprit aussi que l'armée britannique et les autorités avaient été mises au courant, si bien qu'une récompense était promise à qui permettrait mon arrestation. Tout le personnel du palais avait été congédié et remplacé par des gens totalement acquis à Ghose. Rien de tout cela ne m'a surpris, Jani, car j'avais eu le temps de réfléchir et d'imaginer ce que ferait Ghose. Ce qui m'étonna, c'est qu'il n'ait pas fait savoir que je t'avais emmenée avec moi. Il avait probablement estimé que cela s'accorderait mal avec le fait que j'eusse assassiné ton père et ta mère. Aussi prétendit-il que tu étais en lieu sûr, et qu'une ayah spécialement engagée par lui s'occupait de toi. Selon Parvati, ils ne tarderaient sans doute pas à ramener de quelque part une fillette qu'ils feraient passer pour toi et qui, ensuite, mourrait de la fièvre ou de quelque chose comme ça. Mais elle était convaincue que Ghose n'aurait cessé de t'avoir retrouvée et supprimée, parce que tu étais la légitime héritière du trône de Jahanpur. SCIAKY PRESS À SUIVRE

MADELEINE BRENT LE LÉOPARD DES NEIGES

Le colonel était étendu par terre, du sang coulant sur son menton; il tenait la maharani par les poignets, car la pauvre femme endureait de telles souffrances qu'elle cherchait à s'ouvrir l'estomac avec les ongles. Je ne t'en dis pas plus, Jani, mais je prie que Ghose brûle à jamais en enfer pour ce qu'il a fait cette nuit-là. J'interrompis ma lecture tant la scène évoquée par Sembur m'emplissait d'horreur. Je restai je ne sais combien de temps les mains plaquées sur mes yeux, m'efforçant de rassembler mon courage pour continuer à lire. Quand j'en eus de nouveau la force, je lus: Entre deux spasmes, ton père ordonna à la femme de chambre de s'en aller, puis il me dit: « Nous sommes finis, sergent-major... Pour l'amour du Ciel, abrègez les souffrances de ma bien-aimée! » Je fus un moment avant de comprendre, mais alors je m'écriai: « Mon colonel, ne me demandez pas une telle chose! Je l'aime comme si c'était ma fille... » « Alors, aie pitié d'elle, bon sang! » me lança sa bouche tordue par une indicible souffrance.

Pour venir, j'avais mis mon dolman et bouclé mon ceinturon avec la baïonnette dans son étui. Alors, je pris celle-ci et, m'agenouillant, je l'enfonçai juste au-dessous de la seconde côte. Aussitôt, la maharani cessa de se débattre et devint immobile. Lâchant les poignets qu'il étreignait, le colonel roula de côté, les deux mains crispées sur son ventre, et me dit: « Dieu soit loué! Vous ne m'avez jamais mieux servi, sergent-major... » Un spasme le fit s'interrompre et je m'écriai aussitôt: « Mon colonel, je vais alerter toute l'armée et, au lever du soleil, ce chien de Ghose sera pendu sur la place devant le palais... » « Ne soyez pas stupide... » haheta-t-il. « Nous sommes en Inde... où le vainqueur a toujours raison. » C'était vrai, je le savais. Maintenant que ta mère était morte, l'armée ne m'eût plus suivi contre Ghose, comprenant qu'il fallait très vite un nouveau souverain à Jahanpur, avant qu'un des Etats voisins ne l'envahisse. L'armée, tout comme le peuple, préférerait être gouvernée par Ghose, plutôt que tomber sous la domination étrangère. Eussent-ils même la quasi-certitude qu'il ait assassiné la maharani, ils n'en considéreraient pas moins Ghose comme leur souverain légitime, car ces choses-là ne sont pas rares en Inde. J'eus alors conscience que c'était toi, Jani, la nouvelle souveraine légitime. Mais tu n'avais que deux ans; Ghose assurerait donc la régence et tu ne vivrais certainement pas jusqu'à ta majorité. Tout cela, ton père l'avait compris en dépit de la torture qu'il endureait, car il me dit: « Le vice-roi

**Appareils électroménagers**

**Fust** 190185-10

On achète les **aspirateurs** de toutes les marques de qualité chez **Fust** au **prix Fust le plus bas**

**Prix Fust 198.-**

p.ex. Siemens Super 52  
D'autres modèles de AEG, Electrolux, Hoover, Miele, Nilfisk, Rotel, Rowenta, Siemens, Volta etc. en stock.

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

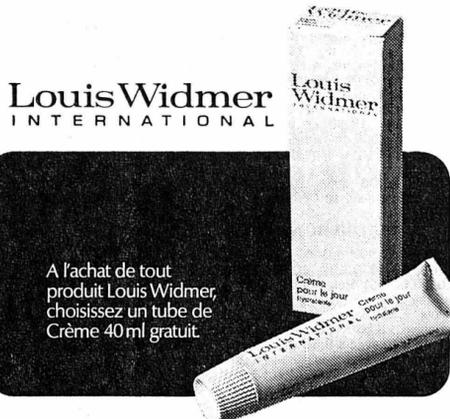
marin-centre 038 33 48 48  
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25  
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65  
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15  
Villars-sur-Glâne, Jumbo Moncor 037 24 54 14

Cuisines et salles de bains agencées

# Invitation

pour une consultation gratuite

Chère cliente,  
La spécialiste agréée des Laboratoires Louis Widmer International est à votre service pour tous conseils concernant vos soins de la peau et pour résoudre d'éventuels problèmes. Elle vous remettra les échantillons qui correspondent à votre type de peau.



A l'achat de tout produit Louis Widmer, choisissez un tube de Crème 40ml gratuit.

**JOURNÉES CONSEILS**  
mardi 26 - mercredi 27  
et jeudi 28 juin

**PHARMACIE**  
**D<sup>r</sup> K. KREIS**  
PLACE PURY

## CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	R	U	Y	A	R	N	O	I	S	N	E	T	X	E
E	E	L	P	U	E	P	P	O	I	T	R	I	N	E
T	E	L	L	E	B	E	L	A	Q	U	A	I	S	U
S	O	I	F	F	C	G	U	A	L	O	U	I	S	E
E	A	E	P	A	A	S	O	A	I	E	R	V	I	V
V	V	U	S	R	T	B	Z	U	R	N	A	L	B	I
E	D	O	S	E	O	A	R	E	L	U	T	O	C	R
R	R	E	R	T	R	V	T	I	G	E	E	E	U	N
U	E	I	F	E	E	T	I	O	R	T	E	L	E	
S	T	C	H	E	E	R	R	N	U	U	T	L	O	R
E	U	C	I	U	N	A	L	T	S	E	E	D	T	D
M	O	I	O	S	R	S	C	I	V	E	S	T	O	N
M	C	O	E	D	E	A	E	U	T	R	O	N	E	O
I	M	E	R	F	F	A	C	E	Z	A	P	O	T	
M	O	U	L	I	N	S	U	A	N	O	T	U	O	B

Rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement, ou diagonalement, de droite à gauche et de gauche à droite, de haut en bas et de bas en haut. La même lettre peut servir plusieurs fois. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une ancienne province russe.

Affre - Austérité - Austerlitz - Albi - Bouton - Belle - Ciseau - Couter - Culot - Défense - Extension - Fabrique - Facture - Fève - Goulet - Ici - Laquais - Lazare - Louise - Mesure - Moulins - Moche - Moquette - Poitrine - Plainte - Provis - Peuple - Rosace - Rayure - Sauveteur - Soif - Trône - Tondre - Topaze - Veste - Vivre - Vaugirard - Veston.

(Solution en page radio)

## Voyages HAUSER

Téléphone (038) 51 31 50, Le Landeron  
Cars modernes de 20 à 55 places

### Vacances balnéaires



à BELLARIA-ITALIE  
14 jours du 14 au 27 juillet  
Voyages en cars modernes, hôtel et pension complète de Fr. 795.- à Fr. 865.-  
Départ de plusieurs localités.  
Demandez les programmes.

192725-10



## ACTION BAISSÉ PROFITEZ!

**FILETS DE PERCHE FRAIS DU LAC (petits) 30.- le kg**  
**FILETS DE TRUITE 20.- le kg**  
**FILETS SOLE-LIMANDE 20.- le kg**

**LEHNHERR frères**  
Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL  
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92  
Fermeture hebdomadaire: le lundi.

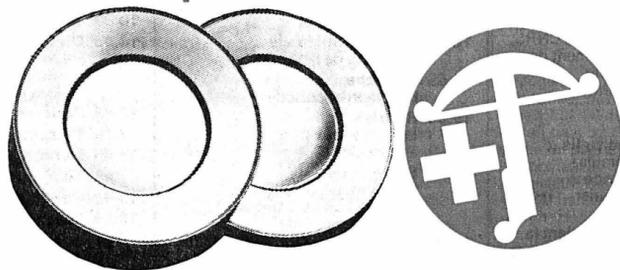
192726-10

## CONCOURS



# allez Suisse!

Jouez au plus Suisse des Suisses



Aujourd'hui: 10 x 2 sous-assiettes en étain à gagner!

Découvrez l'Arbalète, le symbole d'authenticité des produits et services suisses. 4 annonces concours vous sont proposées dans nos colonnes sous ce slogan «Allez Suisse». Chaque annonce est un concours en soi.

- 10 x 2 sous-assiettes en étain de Krauer AG, Aarau
- 20 x 4 plaques à gâteau PORTIONELLA de Thormaehlen AG, Schwanden
- 15 fers à repasser de Jura, Niederbuchsiten
- 80 plateaux à fromage de l'Union suisse du commerce de fromage S.A., Berne

En lisant attentivement le texte ci-dessous, vous découvrirez la réponse à la question du concours.

Le produit suisse existe, nous l'avons rencontré. Comment le reconnaître? Quel symbole porte-t-il? Le Cervin, la croix suisse, l'ours de Berne ou l'arbalète de Guillaume Tell? En 1931, il existait un Bureau central suisse pour la marque d'origine. Quatorze ans auparavant, des responsables d'entreprises et de sociétés avaient

déjà créé la «Semaine Suisse». Ils avaient dans l'idée de lancer des actions de promotion des produits suisses tant dans le pays qu'à l'étranger. On sait bien que lorsque deux ou trois Suisses se rencontrent, ils forment une association. De la fusion des deux groupes en 1982, naquit la Semaine Suisse-Arbalète.

### COUPON DE PARTICIPATION/CONCOURS N° 1

QUESTION:  
Quel est le symbole de la «Semaine Suisse-Arbalète»?

Coupon à renvoyer sur carte postale affranchie uniquement jusqu'au 28 juin 1984.  
Concours Semaine Suisse-Arbalète, FAN, case 1160, 2001 Neuchâtel.

Nom/Prénom \_\_\_\_\_  
Rue/N° \_\_\_\_\_  
NPA/Lieu \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Les gagnants seront désignés par tirage au sort. Leurs noms seront publiés dans nos colonnes le 5 juillet 1984. Les prix ne sont pas convertibles en espèces. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet de ce concours. Le recours à la voie légale est exclu.

192690-10



## ATTENTION! 32%

Livraison directe de la fabrique chez vous achetez vos appareils ménagers TOUTES MARQUES

et grâce au système de vente directe, bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32%. Nos appareils n'ont jamais été exposés. Crédit avantageux, garantie d'usine.

Livraison GRATUITE, installation par nos soins, ainsi que le service après-vente. MEME RABAIS POUR PAIEMENT EN 3 VERSEMENTS

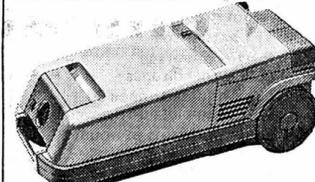
Electro-Service  
Tél. (038) 45 13 33  
le matin

Berger E.

RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN

191189-10

## QUELLE DIFFERENCE!



### LE NOUVEL ELECTROLUX

Z-370 TURBOTRONIC à réglage électronique et automatique de la puissance d'aspiration, pour un entretien des sols vraiment économique.

### Electrolux

Renseignez-vous auprès de votre commerçant spécialisé  
**Fr. 100.-** de reprise sur votre ancien aspirateur (toutes marques)

**AGENCE ELECTROLUX**  
av. du 1<sup>er</sup> Mars - Tél. 24 44 42  
2000 NEUCHÂTEL 192066-10

038-24 70 67

**DETTES**  
PAS DE PANIQUE  
NOUS VOUS AIDONS

intervalle  
NEUCHÂTEL

Fausses-Brayes 1

# DENNER SUPERDISCOUNT



Nuxo  
**Huile d'olive Nuxoliva**  
pure, pressée à froid

7 dl ~~7.10~~  
**5.95**

**Thomy Mayonnaise**  
à la française,  
à base d'huile de tournesol  
265 g 2.30  
2x265 g ~~4.60~~

**3.50**

## Festival des salades à des prix bas Denner

**Huile Dorina**  
L'huile de tournesol de haute valeur  
1 litre ~~5.85~~  
**5.25**

**Chirat**  
• Concombres 460 g ~~2.95~~  
• Cornichons 270 g ~~2.95~~  
**2.35**

**Kressi aux herbes**  
Vinaigre de vin légèrement aromatisé  
1 litre ~~2.10~~  
**1.70**

**Thon rosé du Japon**  
155 g ~~1.85~~  
**1.45**

**Epices McCormick**  
40 sortes  
1 pièce 1.95  
2 pièces ~~3.90~~  
**2.90**

**Filet d'anchois**  
à l'huile d'olive  
30 g 1.35  
3x30 g ~~4.05~~  
**2.70**

**Knorr**  
• Herbmix sachet 3 sortes ~~1.25~~ **-.95**  
• Herbmix arom. 3 sortes ~~1.55~~ **1.25**  
• Condiment-mix sachet, 2 sortes ~~1.45~~ **-.95**  
• Condiment-mix arom., 2 sortes ~~1.45~~ **1.25**

**Oeufs «Pic-Nic»**  
importés, classe A  
6 pièces ~~1.75~~  
**1.30**

**Fromage d'Emmental\***  
doux, qualité la à portions env.  
250-300 g ~~15.30~~  
1 kg ~~15.30~~  
**12.30**

\* Seulement dans les DDs avec produits frais

Nous sommes toujours plus avantageux!

Nous sommes toujours plus avantageux!

DI-26/26684 Valable dès le 26.6.84

192656-10

**Fust Cuisines Fust Salles de bains**

Modernisations et installations nouvelles

- 17 expositions avec grand choix
- Qualité exceptionnelle
- Prix garantis
- Offre immédiate par ordinateur
- Préparez nous apporter le plan de la cuisine

Exemple de prix en rétro-synchrone  
**6330.-**  
Cuisinière Bosch EH480, réfrigérateur Bosch KS 259, hotte d'aération Gagenau AH 166-160, évier Starinox

**Fust Cuisines**  
Parois int. contrôlées et couvrantes par l'IRM

Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77  
Yverdon, rue de la Plaine 9 024 21 86 16

La qualité n'est pas nécessairement chère



# Objection de conscience

## Le PDC pour un service de remplacement

**BERNE, (ATS).** - Les objecteurs de conscience qui ont des motivations religieuses ou éthiques ne devraient plus être criminalisés, estime le parti démocrate-chrétien suisse (PDC), dans un rapport publié lundi.

Les juges militaires devraient avoir la possibilité d'imposer à ces objecteurs un service de remplacement consacré à des tâches sociales et pouvant durer jusqu'à vingt mois.

Pour le PDC, les objecteurs doivent continuer d'être sanctionnés, car ils violent l'obligation de servir prévue à l'article 18 de la Constitution. Mais le traitement réservé aujourd'hui aux objecteurs authentiques (228 cas sur 745 en 1983) est choquant, selon le

PDC. Ces objecteurs sont en effet traités comme des délinquants de droit commun, alors que leur motivation, religieuse ou éthique, peut être hautement morale.

### DEUX BARRIÈRES

Dans la solution que préconise le PDC, le «sondage» des consciences est maintenu. Mais l'objecteur devra seulement rendre vraisemblable que ce

sont des raisons religieuses ou éthiques qui sont à l'origine de son refus de servir. Un premier filtre donc, pour dépister les objecteurs politiques et les opportunistes, tout en évitant aux juges de devoir se prononcer sur l'existence ou non d'un grave conflit de conscience chez l'objecteur.

Second filtre: pour être qualifié d'authentique, l'objecteur devra prouver sa bonne foi, en se déclarant prêt à accomplir un service de remplacement pouvant aller jusqu'à vingt mois en temps de paix, à trois ans en temps de guerre. En règle générale, le juge imposera un service de remplacement d'une durée une fois et demie supérieure à celle du service militaire refusé (donc 18 mois dans le cas normal).

Lire notre éditorial à ce propos.

# Initiatives atomique et énergétique

## Soutien d'un comité bourgeois

**ZURICH, (ATS).** - Un comité de personnalités appartenant aux partis bourgeois s'est constitué lundi à Zurich en vue de soutenir les initiatives populaires «pour un avenir sans nouvelles centrales nucléaires» et «pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement».

Ce comité est présidé par la Suisse romande par la conseillère aux Etats Monique Bauer-Lagier (lib/GE), indique un communiqué publié lundi.

Pour le comité, les aspects économiques et écologiques de la production et de la consommation d'énergie doivent être abordés dans la fidélité aux idées libérales et aux principes fédéralistes. Il estime que ces initiatives doivent être acceptées afin d'éviter la pression d'une économie planifiée à outrance et une trop grande centralisation.

Il n'est pas acceptable, pour des raisons fédéralistes, d'imposer à des régions qui n'en veulent pas, des installations potentiellement dangereuses, qu'il s'agisse des dépôts de déchets ou de centrales nucléaires.

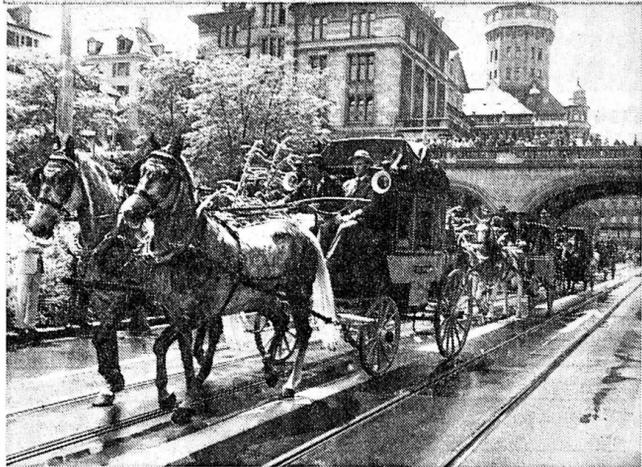
### L'EXEMPLE DE LEIBSTADT

Sur le plan économique, poursuit le communiqué, il faut souligner l'augmentation inéluctable des coûts du nucléaire: le devis à 1,5 milliard de francs

pour la centrale de Leibstadt dépasse aujourd'hui les 5 milliards. De plus, il faut s'attendre à ce que le démantèlement coûte aussi cher que la construction. Le courant électrique ne pourra qu'augmenter, précisent les membres de ce comité, qui estiment qu'une utilisation rationnelle de l'énergie est un atout essentiel pour notre économie dans la concurrence internationale.

Le comité est coprésidé par M<sup>me</sup> Monique Bauer-Lagier, conseillère aux Etats (lib/GE), Konrad Graf, ancien conseiller d'Etat (UDC/SH), Sergio Salvioni, conseiller national (PRD/TI), et Rolf Seiler, conseiller national (PDC/ZH). Parmi les autres membres fondateurs, on relève le nom du conseiller national Gilles Petitpierre (PRD/GE).

# Au fil du temps



La poste au fil du temps et la philatélie étaient les thèmes principaux du grand cortège historique qui vient de se dérouler dans le cadre de la NABA, cette exposition nationale de philatélie qui se tient à Zurich. Petit clin d'œil rétro avec ce défilé de diligences postales. (ASL)

## Drame aérien à Arveves Erreurs d'appréciation

**BERNE, (AP).** - Parti de Sion vers 16 h 30, le 11 septembre 1982, un avion privé de tourisme s'abattait une vingtaine de minutes plus tard près d'Arveves, au-dessus de Gryon, dans les Préalpes vaudoises. Deux passagers ainsi que le pilote étaient retirés morts des débris de l'appareil alors que le quatrième occupant était grièvement blessé. Tous les occupants de l'avion, citoyens suisses, étaient titulaires d'un brevet de pilote.

Selon le rapport de la Commission fédérale d'enquête sur les accidents d'avion, publié lundi, l'accident a essentiellement été dû au fait que l'avion s'est engagé trop bas dans une vallée alpine étroite à forte pente et a décroché en tentant, trop tard, un virage de retour. Une tactique erronée de vol en montagne et une éventuelle erreur de navigation ont été les causes premières de cet accident, selon les enquêteurs.

## En faveur de Sakharov

**BERNE, (ATS).** - Ce sont 153 conseillers nationaux qui ont signé une lettre adressée au président du Soviet suprême

d'URSS en faveur de M. Andrei Sakharov.

Dans ce message, daté du 25 juin, les députés relèvent que M. Sakharov «symbolise la conviction des hommes que la coexistence pacifique des peuples et des différents systèmes politiques n'est possible que dans le respect des droits de l'homme».

Les auteurs de cette lettre rappellent ensuite les accords d'Helsinki qui doivent servir à «encourager la confiance réciproque et à ériger une paix durable en Europe.»

## Lac fribourgeois dangereux

**FRIBOURG, (ATS).** - Il est dangereux de se baigner dans le lac de Schiffenen (FR). Le laboratoire cantonal fribourgeois a recommandé à la commune de Guin d'interdire les baignades dans ce lac, à la suite de la parution, samedi dernier, dans les «Freiburger Nachrichten», d'une lettre de lecteur.

Selon le chimiste cantonal, M. Walker, il est effectivement dangereux de se baigner dans ce lac, l'eau étant particulièrement trouble. Il serait spécialement risqué d'en avaler, surtout pour les enfants. La commune de Guin devra donc également placer des panneaux pour aviser la population des risques que courent ceux qui ne font pas cas de cette interdiction.

## Sanglante évasion de Regensdorf

# Début d'un procès à sensation

**ZURICH, (ATS).** - Le procès de Pierluigi Facchinetti, qui avait participé en décembre 1981 à une sanglante évasion du pénitencier de Regensdorf, s'est ouvert lundi matin dans une atmosphère tendue devant la Cour d'assises de Winterthour. Les audiences doivent s'étendre sur près de deux semaines.

Dès l'entrée des débats, la défen-

se a provoqué la sensation en demandant l'expulsion du banc des journalistes du correspondant de la «NZZ» et de celui de la «Zuri Woche».

M<sup>re</sup> Jean-Pierre Garbade, avocat de Facchinetti, s'est insurgé contre les avant-papiers diffusés dans la presse la semaine dernière qui brosent un portrait sans nuance de l'accusé, le présentant comme le

seul auteur possible du coup de feu mortel alors même qu'il n'a pas été jugé et qu'il nie être le meurtrier. Pour M<sup>re</sup> Garbade, les comptes-rendus des deux organes de presse zuricoises violent les prescriptions cantonales et tant le journaliste de la «NZZ» que celui de la «Zuri Woche» doivent être expulsés du prétoire.

### DEMANDE REJETÉE

Les juges ont toutefois rejeté cette demande qui, ont-ils fait valoir, n'est pas de leur compétence mais doit être soumise à une commission de la Cour suprême zuricoise. Ils ont ajouté que les prescriptions invoquées par M<sup>re</sup> Garbade ne s'étendent qu'aux comptes-rendus des audiences et non pas aux articles diffusés avant l'ouverture du procès.

D'impressionnantes mesures de sécurité entourent le Tribunal de Winterthour où l'accusé est entré dans la salle des audiences menottes aux poings. Parlant dans sa langue d'origine en présence d'un interprète, Facchinetti, comme il l'a déclaré aux juges à l'ouverture des débats, est né à Berne en 1956 et a grandi en Italie dans un milieu très modeste.

## Les PTT résistent bien



Pour la poste, 4 milliards d'objets de correspondance et de journaux (Keystone-Arch)

**BERNE, (ATS).** - L'annuaire statistique des PTT, qui vient de paraître, montre l'importance de cette régie. Les agents des PTT, dont le nombre (plus de 55.000) est à peu près égal à la population de la ville de Bienne, ont dû faire face à un trafic parfois très intense. Le mouvement de fonds dans le service des chèques postaux s'est établi à 1,5 million de francs; la poste a transporté 4,1 milliards d'objets de correspondance et de journaux; le nombre des conversations locales s'est élevé à 1,3 milliard et celui des conversations interurbaines du régime national à un bon milliard.

En 1983, le volume des prestations,

dans certaines branches de service, a plus que doublé par rapport à 1973. Le trafic téléphonique international a notamment augmenté de 160% et a connu ainsi un essor supérieur aux prévisions les plus optimistes. Bien que le service postal des voyageurs soit déficitaire, le réseau de ses lignes a encore été étendu en 1983 et a, pour la première fois, franchi le cap des 8000 kilomètres. Le nombre des nouveaux abonnés au téléphone qui ont dû attendre plus de trois mois avant d'avoir leur raccordement a pu être réduit de 19% par rapport à l'année précédente.

### Un fait par jour

## Service de remplacement ?

L'automne dernier, lors des débats sur l'initiative «pour un authentique service civil fondé sur la preuve par l'acte», les Chambres avaient adopté une motion priant le Conseil fédéral de préparer à leur intention «un rapport assorti de propositions tendant à modifier le code pénal militaire, dans les limites des normes constitutionnelles actuelles, de telle sorte que les objecteurs de conscience authentiques ne soient plus assimilés aux criminels de droit commun quant aux peines encourues et à l'exécution de celles-ci.»

Le 26 février dernier, l'initiative a été repoussée à une majorité particulièrement forte. De son côté, le département militaire fédéral a chargé une commission d'étude d'examiner la possibilité de remplacer la peine d'emprisonnement ou d'arrêts à laquelle les objecteurs sont condamnés par une autre forme de traitement.

Que demande la motion? Il ne s'agit pas - on l'a dit à de nombreuses reprises au cours de la campagne et il faut le répéter aujourd'hui - de décriminaliser le refus de servir, que nous considérons comme inacceptable dans la société helvétique telle que nous la concevons. Ce qui est en cause, en revanche, c'est la possibilité d'aménager l'exécution des peines infligées aux objecteurs - et il est vrai que l'on éprouve un sentiment de gêne à l'idée de mettre sur le même pied, d'un certain point de vue, un criminel et un homme s'opposant, au nom de considérations morales, à un système dans lequel il pourrait être amené à tuer son semblable.

La commission du parti démocrate-chrétien qui vient de publier des propositions en vue de contribuer aux travaux en cours sous l'égide du DMF, entend maintenir l'examen de conscience, appliqué au cours d'une procédure pénale militaire consécutive à un refus de servir. Mais elle reprend la preuve par l'acte: la démonstration du conflit de conscience à l'origine de l'attitude de l'objecteur lui est liée; l'objecteur n'est plus frappé d'une peine de liberté, mais condamné par le juge à effectuer un service de remplacement, en définitive semblable dans son essence à celui prévu par l'initiative pour un authentique service civil.

L'idée de réintroduire un service civil, fût-ce sous cette forme, après le vote massif de février, ne nous paraît pas adroite. Elle serait plutôt de nature, croyons-nous, à compromettre à terme les chances de réaliser dans des conditions raisonnables l'objectif de la motion.

Etienne JEANNERET

## Aide à la montagne

**BERNE, (ATS).** - Le lobby agricole des Chambres fédérales ne désarme pas: après le refus du Conseil des Etats d'augmenter de 80 millions de francs le crédit de 540 millions que le gouvernement destine aux paysans de montagne pour la période 1985/89, la commission du Conseil national propose un compromis. Elle recommande à son plénum d'ouvrir un crédit de 580 millions à cet effet. Les commissaires ont siégé lundi à Berne sous la présidence de M. Josef Kuehne (PDC/SG).

Dans un message adopté en février dernier, le Conseil fédéral proposait au

Parlement d'ouvrir un crédit de 540 millions pour les «contributions à l'exploitation agricole du sol dans des conditions difficiles» durant les cinq années à venir. Par 28 voix contre 10, le plénum du Conseil des Etats vient d'approuver ce projet, refusant du même coup - comme le recommandait sa commission - de porter ce crédit à 620 millions. La commission du Conseil national revient à la charge: par 16 voix contre 4, elle propose à la Grande chambre d'augmenter de 40 millions de francs ce montant.



La commission du National propose 40 millions de plus (Keystone-Arch)

### DU RHÔNE AU RHIN

#### TAXES ROUTIÈRES

**BERNE, (ATS).** - Des experts allemands et suisses se sont réunis lundi à Berne pour discuter des effets de la vignette autoroutière et de la taxe poids lourds sur une convention germano-suisse vieille de 60 ans. Les autorités allemandes ont en effet annoncé à plusieurs reprises que les taxes routières suisses, que le peuple a approuvées en février dernier, n'étaient pas conformes à cet accord.

#### FISC

**BERNE, (ATS).** - Déduction fiscale complète des cotisations versées à la prévoyance professionnelle, imposition complète des rentes versées par les caisses: voici la modification de la loi fédérale sur l'impôt direct que le Conseil fédéral propose au Parlement. Le message à ce propos a paru lundi. Son contenu est connu depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier.

#### POUR LA PREMIÈRE FOIS

**WATTWIL, (SG), (ATS).** - Pour la première fois en Suisse, une femme a été élue à la tête d'une Eglise cantonale. M<sup>me</sup> Anita Steinmann a en effet été choisie lundi pour présider le Synode des Eglises réformées du canton de Saint-Gall.

#### BANQUE ROHNER

**ZURICH, (AP).** - L'Union de banques suisses reprendra, au 30 juin, la majorité des actions de la Banque Rohner SA de Saint-Gall. La poursuite des activités de Rohner SA, banque fondée en 1936, sera ainsi assurée, sans modification de structure ni changement dans les organes de direction. La Banque Rohner SA est notamment spécialisée dans le petit crédit et le commerce des devises.

#### CHÂTIMENTS CORPORELS

**LUCERNE, (ATS).** - Le Grand conseil lucernois s'est occupé lundi en deuxième lecture de la révision partielle de la loi cantonale sur l'éducation. Les députés ont rejeté une motion radicale soutenue par les socialistes et les POCH, qui entendaient interdire la pratique des châtiments corporels dans les écoles.

#### QUE DE GLACES

**ZURICH, (ATS).** - Les fabricants de glaces suisses ont connu l'an passé, grâce à l'été très chaud, des semaines décisives qui ont favorablement influencé les ventes. Au total, 48,1 millions de litres de glaces de marques suisses ont été consommés, soit 3,8%

de plus qu'en 1982 ou 7,5 litres par habitant, voire même 8,5 litres si l'on ajoute les glaces de fabrication artisanale.

#### CAMEROUN

**BERNE, (ATS).** - La Suisse participera à un projet de développement urbain à Douala, au Cameroun. Elle accordera pour cela une aide financière de 10 millions sous la forme d'un prêt à des conditions de faveur, et une assistance technique de 1,8 million pour financer divers équipements et le travail de trois experts.

#### HORAIRE DE TRAVAIL

**AARAU, (AP).** - Réunis lundi à Aarau, les délégués de la Société suisse des fonctionnaires postaux ont défendu le projet d'une réduction des horaires de travail. Le secrétaire central, M. Willy Walther, de Genève, a demandé à la direction des PTT et au personnel des postes de «se défendre face à certains politiciens qui ne comprennent pas grand-chose aux PTT mais se permettent néanmoins de les critiquer».

#### NON AUX PRIVILÈGES

**GENÈVE, (ATS).** - Ayant appris que le Conseil fédéral envisageait de dispenser de la vignette autoroutière les véhicules appartenant aux corps diplomatiques et consulaires ainsi qu'à toutes les institutions internationales, Vigilance a annoncé lundi le lancement d'une pétition demandant que l'Autorité fédérale renonce à l'octroi de ces «privileges».

#### CONDAMNÉE À PRAGUE

**PRAGUE, (ATS/AFP).** - Une Suisse, arrêtée le 12 avril en Tchécoslovaquie pour exportation illicite d'anti-quinés en RFA, a été condamnée à cinq mois de prison, a-t-on appris lundi à Prague.

#### COMPOSITEURS

**BERNE, (ATS).** - Malgré l'apparition des radios locales et l'énorme accroissement de la musique diffusée, les compositeurs ne seront pas mieux traités que l'an passé lors des versements annuels de la Société suisse pour les droits d'auteurs d'œuvres musicales (Suisa). C'est que, près de huit mois après le démarrage des premiers radios locales, le tarif applicable n'est pas encore agréé. La commission fédérale d'arbitrage doit en débattre le 25 juillet prochain.

**pour vous rassasier tout en vous rafraîchissant, demandez nos plats d'été - plats légers**

- salade midi nette
- melon Florida
- poire d'avocat aux crevettes
- cocktail de homard
- assiette canicule

du melon, des crevettes roses du Groenland, du jambon de Parme, du roastbeef et quelques crudités pour amuser votre palais.

et bien d'autres mets légers et rapico-lants. 192798-81

Lucien Gétaz  
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel